

PROCÈS-VERBAUX
DE
L'ACADÉMIE

DU GARD.

ANNÉE 1869-70.

NIMES,
IMPRIMERIE CLAVEL-BALLIVET ET COMP.
rue Pradier, 12.

1870

PROCÈS-VERBAUX

DE

L'ACADÉMIE DU GARD.

Séance du 6 novembre 1869.

Présents : MM. Viguié, *président*; Deloche, Jules Salles, Aurès, Germer-Durand, l'abbé Azais, Liotard, Tribes, Quesnault-Desrivières, Brun, Lenthéric, Verdier, Rédarès, Penchinat, Flouest, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidants,

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le directeur des domaines à M. le Préfet du Gard, relative à un projet d'aliénation de la tour dite *Carbonnière*, sur la route d'Aigues-mortes. Cette lettre porte en marge un *communiqué* par lequel M. le Préfet exprime le désir de connaître le sentiment de l'Académie sur l'intérêt qu'il pourrait y avoir à conserver cette construction.

L'Académie, en manifestant d'ores et déjà la pensée unanime que la disparition de ce monument historique serait très regrettable, délibère que M. Révoil sera invité à rédiger une

note motivée, qui puisse servir de base à la réponse qui sera adressée à M. le Préfet.

M. Chervin aîné, instituteur communal à Lyon, a écrit à l'Académie pour lui faire hommage d'un mémoire sur le bégaiement, qui a été lu à la Sorbonne.

M. l'abbé Azaïs offre à l'Académie, de la part de M. l'abbé Tastevin, un volume intitulé : *Notice sur la paroisse Notre Dame-et-Saint-Castor* (cathédrale de Nîmes).

Les remerciements de l'Académie pour ces deux envois seront consignés au procès-verbal.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts, de Marseille, 1868-1869.

Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, du département de la Marne, 1868.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 1868.

Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, tome xxx, 2^e partie, 1868.

Bulletin de la Société statistique des sciences naturelles, etc., du département de l'Isère, 3^e série, tome i.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, etc., du département de l'Oise, tome vii, 1^{re} partie, 1868.

Bulletin de la Société académique du Var, nouvelle série, tome ii.

Annales de la Société littéraire, scientifique et artistique d'Apt, 4^e année, 1866-1867.

Annales de l'Académie de Mâcon, tome viii.

Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire, tome xxiii, lettres et arts.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur, 5^e année, 1868.

Bulletin de la Société des sciences naturelles et historiques de l'Ardèche, n° 5, 1868.

Mémoires d'Agriculture, etc., publiés par la Société impériale et centrale d'agriculture de France, année 1867.

Mémoires de la Société académique du département de l'Aube, tome v, 3^e série, 1868.

Organisation de la Société académique du département de l'Aube.

Séance publique de l'Académie d'Aix, 1869.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1869, 2^e trimestre.

Société impériale havraise d'études diverses. Procès-verbaux et séances, pages 5 à 16.

Bulletin des séances de la Société impériale et centrale d'agriculture de France, février à juillet 1869, 6 fascicules

Bulletin de la Société académique de Poitiers, mars à juin 1869, 4 fascicules.

Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 1^{er} semestre de 1869.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, 1869, nos 6 et 7, 2 fascicules.

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, 1868.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1868, nos 3 et 4, 1869, nos 1 et 2.

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, 1869, 4^e trimestre.

Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, janvier à juin 1868.

Revue agricole, industrielle, etc., de la Société de Valenciennes, juillet et août 1869, 2 fascicules.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Lozère, juillet et août 1869, 2 fascicules.

Bulletin de la Société protectrice des animaux,
juin à septembre 1869, 4 fascicules.

*Bulletin de la Société des Antiquaires de
l'Ouest*, 2^e trimestre de 1869.

Revue des Sociétés savantes des départements,
juin 1869.

*Nouveaux Mémoires de la Société du Bas-
Rhin*. Mémoires couronnés en 1868, tome iv,
3^e fascicule.

Société de Numismatique. Comptes-rendus,
pages 49 à 96.

*Bulletin de la Société impériale archéologique
du Midi de la France*, séance publique de
1869.

*Mémoires de la Société impériale archéologique
du Midi de la France*, tome ix, 4^e et 5^e livrai-
sons.

Journal des savants, juillet à septembre 1869,
3 cahiers.

*Memoirs read before the Boston society of
natural history*, 1866 à 1869, 4 volumes in-4^o.

Occasional papers of the same society, relié.

Proceedings of the same society, pages 1 à 272.

Condition and doings of the same society, mai
1868.

Annual of the same society, 1868-1869.

*Annual Report of the Trustees of the Museum
of comparative Zoology, at Harvard College, in
Cambridge*, 1868.

*Annual Report of the Board of Regents of the
Smithsonian Institution*, 1867, Washington,
relié.

*Origine du patronage liturgique des Boulan-
gers*. Mémoire lu à la Sorbonne, par M. l'abbé
Corblet.

Quatre mémoires sur sujets divers, par J.-F.
Artur, docteur ès-sciences, Paris.

*Inauguration du Musée municipal de Ville-
neuve-lez-Avignon*.

Société de secours des amis des sciences, fondée par M. Thénard. Compte-rendu de la séance publique de 1869, à la Sorbonne.

En envoyant, pour la première fois, les volumes de ses mémoires ci-dessus mentionnés, la Société d'histoire naturelle de Boston a exprimé le désir de recevoir nos publications en échange. — Cette demande est accueillie à l'unanimité.

La Société historique et archéologique de Château-Thierry a envoyé une circulaire dans laquelle elle annonce et recommande une souscription entreprise pour l'acquisition de la maison natale de notre célèbre fabuliste de la Fontaine dans cette ville, et pour son appropriation à l'usage d'une Bibliothèque et d'un Musée local. L'Académie délibère de donner à ce projet toute la publicité en son pouvoir, en la mentionnant au compte-rendu de sa séance destiné à l'impression (1).

M. Germer-Durand dépose sur le bureau les exemplaires du volume des Procès-verbaux de nos séances, année 1868-1869, dont l'impression avait été confiée à ses soins. Le secrétaire en fait autant de notre nouveau règlement délibéré à la fin de 1868, ainsi que du tableau des séances pour l'année qui commence. Le tout sera distribué conformément aux prescriptions dudit règlement.

Sur la proposition de son président, l'Académie décide que M. *Léonce Maurin*, membre honoraire, sera invité à rédiger une notice sur M. le président *Liquier*, dont il a été l'ami in-

(1) Les souscriptions et envois devront être adressés à M. PÉRIN, trésorier du comité, à Château-Thierry (Aisne).

time, et dont nul mieux que lui ne saurait retracer la vie et les travaux.

M. Viguié présente à l'Académie, de la part de M. Rodier de la Bruquière, membre non-résidant, un mémoire manuscrit contenant une histoire de l'Eglise chrétienne pendant le siècle apostolique. C'est un résumé complet, solide, et puisé aux sources de cette belle période. M. Viguié se plaît à signaler les passages qui l'ont surtout frappé, en particulier les chapitres relatifs aux premières hérésies.

Au nom de M. J. Malinowski, associé-correspondant et professeur au collège spécial d'Alais, M. Germcr-Durand lit la première partie d'un mémoire sur les *Antiques relations de la Pologne avec l'abbaye de Saint-Gilles*.

L'auteur commence par raconter l'ambassade de Ladislas I^{er}, duc de Pologne, à l'abbaye de Saint-Gilles, d'après l'ouvrage, en langue polonaise, publié en 1853 par son illustre compatriote, le comte Alexandre Przezdziecki, et où ce savant a réuni, avec une pieuse érudition, tous les documents qu'il a pu rencontrer sur ce fait historique. C'est d'abord le passage de Martin Gall, le plus ancien des chroniqueurs de la Pologne, passage d'après lequel « un évêque polonais, du nom de Francon, aurait suggéré à Ladislas Hermann et à Judith, sa femme, désolés de n'avoir pas d'enfant, l'idée de fondre une petite statue d'enfant en or pur, d'y joindre plusieurs dons précieux en ornements d'église richement brodés, et de les envoyer, par des messagers fidèles, à l'abbaye de Saint-Gilles, avec une lettre à S. Gilles et aux moines de son monastère ».

Voici la traduction de cette lettre : « Ladislas, par la grâce de Dieu duc de Pologne, » et Judith, sa légitime épouse, au vénérable » abbé de Saint-Gilles et à tous ses frères,

» humble obéissance et dévouement. Ayant
» appris que le bienheureux S. Gilles s'est
» rendu célèbre et particulièrement vénérable
» par la prérogative de la bonté ; et que,
» grâce au pouvoir qu'il a reçu de Dieu, il
» vient promptement en aide à ceux qui l'in-
» voquent ; dans l'espérance d'obtenir une
» postérité, nous vous offrons ces présents
» comme un témoignage de notre dévotion
» envers lui, et nous vous supplions humble-
» ment d'appuyer, par vos saintes prières, la
» prière que nous lui adressons » (1).

« L'abbé et ses religieux, continue le chroniqueur, ayant lu la lettre ci-dessus et reçu les cadeaux du prince, exprimèrent aux ambassadeurs leur gratitude ; et, s'étant imposé trois jours de jeûne accompagnés de supplications et de prières, ils implorèrent le Dieu de majesté, dont la puissance est infinie, lui demandant de combler les vœux de ses fidèles, et particulièrement de ceux qui montraient tant de magnificence dans leurs présents, etc... Ils disaient avec ferveur :

— Euge, serve Dei, caput hujus materici,
Perfice servorum quæ poscunt vota tuorum.
Pro puero puerum, pro falso perfice verum.
Confice carnalem, retinens tibi materialem.

« Les pieux cénobites de Saint-Gilles n'avaient point achevé le jeûne qu'ils s'étaient imposé que déjà, au fond de la Pologne, la duchesse Judith se réjouissait d'avoir conçu un fils ».

» Cette naissance miraculeuse de Boleslas eut pour effet, dit M. Malnowski, l'introduction et la propagation du culte de S. Gilles en

(1) Patrologie de l'abbé Migne, t. 160, col. 874.

Pologne, en Bohême et jusqu'en Hongrie. Plusieurs églises furent élevées sous son invocation. L'une, à Cracovie, près de la montagne sur laquelle est situé le château royal, fut fondée par Ladislas Hermann lui-même. Une autre, dans la ville de Klodava; une troisième, dans celle de Lenczyça; une quatrième, dans un lieu nommé Kiobia. Celle de Breslaw fut élevée par le comte Pierre de Skryuno, qui fit donner au baptême à son fils le nom de Gilles (en polonais *Idri*). Mais la fondation la plus magnifique en l'honneur de notre saint fut faite par S. Ladislas, roi de Hongrie, en 1091: c'est l'abbaye de Saint-Gilles (en hongrois *Sent-Igis*) à Sichein, dans le diocèse de Veszprim, où des Français seuls pouvaient être promus au sacerdoce et ne dépendaient que de l'abbé de Saint-Gilles des Bouches du-Rhône ».

Après avoir raconté l'ambassade de Ladislas Hermann à S. Gilles, d'après le livre du comte Alexandre Przezdziecki, M. Malinowski croit devoir faire remarquer que la vie de ce duc de Pologne n'était pas sans reproche et nous expose les faits que l'histoire met à sa charge.

« Ladislas Hermann était le second fils de Casimir I^{er}, surnommé *le Moine*, roi de Pologne, qui mourut en 1058. Son fils aîné, Boleslas *le Téméraire*, après maints hauts faits, se rendit maître d'une grande partie de la Russie et fixa même sa résidence à Kiew. Cependant, quelque temps après, il revint à Cracovie, soit qu'une réaction ait eu lieu de la part des Russes, soit que Boleslas ait été abandonné par les nobles, qui ne voulaient pas rester longtemps éloignés de leurs foyers et de leurs familles. Quoi qu'il en soit, le roi lui-même revint aussi dans sa capitale. Là, il eut la malheureuse idée de sévir contre ceux qui

l'avaient abandonné; mais il rencontra un antagoniste redoutable dans la personne de l'évêque de Cracovie, Stanislas Fzeczpanowski, qu'il fit assassiner. Certains historiens affirment que toute la justice était du côté de Stanislas et mettent tous les torts du côté du roi. D'autres représentent l'évêque comme chef d'un parti politique soutenu par les Bohêmes, jaloux de la grandeur de la Pologne. Et cette assertion ne paraît pas dénuée de tout fondement, lorsque nous lisons, dans la chronique de Martin Gall, cette phrase significative : *Neque enim traditorem episcopum excusamus, neque regem vindicantem sic se turpiter excusamus.*

« Le meurtre accompli, Boleslas II se trouva isolé. Frappé d'excommunication par le pape Grégoire VIII, il fut obligé de quitter la Pologne, erra longtemps et mourut ignoré, loin de sa patrie, dans un convent de Carinthie. C'est alors qu'on proclama Ladislas Hermann, son frère, chef de la nation. Il put accepter cette offre sans scrupule; car la raison d'état l'exigeait, puisque son frère était déchu aux yeux du clergé et du peuple. Mais Boleslas le *Téméraire*, ce Boleslas exilé, avait un fils, nommé Miecislav, âgé de dix ans et doué des qualités les plus heureuses. Si Ladislas Hermann eût été un prince loyal et honnête, il devait prendre les rênes du gouvernement comme régent, comme tuteur du jeune Miecislav. Il y a plus : le jeune Miecislav mourut, au bout de quelque temps, dans les bras de sa mère et de sa grand-mère, toutes deux princesses russes, et l'opinion publique accusa hautement Ladislas Hermann et le parti bohême de sa cour d'avoir abrégé la vie de son neveu, pour transmettre le sceptre à son propre fils, à ce jeune Boleslas obtenu par les prières des Bénédictins de Saint-Gilles.

« L'histoire charge aussi la mémoire de Boleslas II du meurtre d'un frère illégitime, nommé Qbigniew, que son père avait eu dans sa jeunesse. Lorsque Boleslas II devint le chef de l'état polonais, Qbigniew afficha hautement ses prétentions à la couronne, et plus d'une fois troubla le règne de son frère. Boleslas II trouva enfin moyen de s'en défaire ; et, cette mauvaise action ayant troublé sa conscience, il résolut, suivant l'habitude du temps, d'expier sa faute par un pèlerinage à Saint Gilles » .

C'est ce pèlerinage que M. Malinowski nous racontera dans la seconde partie de son mémoire.

Après cette lecture, un membre fait remarquer que l'auteur de cette intéressante étude s'est servi plusieurs fois, dans le courant de son récit, pour désigner la ville et l'abbaye de Saint-Gilles, d'une locution tout-à fait inexacte, en disant « Saint-Gilles en Provence », ou « Saint-Gilles des Bouches-du-Rhône ». Saint-Gilles était en Languedoc, et n'a jamais fait partie du département des Bouches-du-Rhône, mais a toujours appartenu à celui du Gard.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 20 novembre 1869.

Présents : MM. Vignié, *président* ; Deloche, de Labaume, Pagézy, Jules Salles, Aurès, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Liotard, Courcière, Tribes, Quesnault Desrivières, Brun, Lenthéric, Rédarès, Flouest, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidants.

Le procès-verbal de la séance du 6 novembre est lu et adopté.

M. le ministre de l'instruction publique a écrit à l'Académie qu'il avait reçu les 169 exemplaires de nos Mémoires destinés à être transmis à diverses sociétés savantes.

M. Charles Liotard fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de l'*Annuaire du Gard* pour l'année 1869-1870, qu'il a publié conjointement avec M. Ernest Liotard, son frère.

M. Germer-Durand offre également à la Compagnie, au nom de M. Ulysse Donzel, doyen de l'ordre des avocats, un opuscule intitulé : *Canseries et propos divers sur la réserve des eaux de la Fontaine de Nîmes*.

Les remerciements de l'Académie à MM. Charles Liotard et Ulysse Donzel seront consignés au procès-verbal.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants reçus depuis la dernière séance :

Revue des Sociétés savantes des départements, juillet et août 1869.

Revue des Sociétés savantes des départements, septembre et octobre 1869.

Bulletin de la Société d'agriculture, etc, de Poligny, 1869, numéros 8 et 9.

Journal d'agriculture pratique, etc. pour le midi de la France, juillet à septembre 1869.

Société impériale havraise. Procès-verbaux des séances des 9 et 23 juillet, 13 et 27 août 1869.

Mémoires de l'Académie impériale de Metz, année 1867-1868. 2 volumes.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes, 2^e trimestre de 1869.

Bulletin de la Société archéologique de Béziers, 2^e série, tome v, 1^{re} livraison.

Bulletin de la Société d'agriculture, etc. de la Lozère, août et septembre 1869.

Bulletin de la Société académique de Brest, tome v, année 1868-1869.

Mémoires de la société d'émulation du Doubs, 4^e série, 4^e volume, 1868.

Journal des savants, octobre 1869.

Souvenirs de Grand-Rieu, (Lozère), par Isidore Hedde, ancien délégué du gouvernement français en Chine, associé-correspondant.

M. Germer-Durand lit un article du journal *la Haute-Loire* annonçant la nomination de M. le docteur Martel, du Puy, l'un de nos associés-correspondants, au titre de chevalier de la Légion d'honneur. Il exprime, à cette occasion, le regret que nos associés-correspondants n'entretiennent pas de relations plus fréquentes avec la compagnie.

M. RÉVOIL, empêché de se rendre à la séance, a adressé à l'Académie la note qu'il avait été invité à rédiger au sujet de la *Tour Carbonnière*. L'Académie charge son secrétaire d'adresser cette note à M. le préfet, en insistant sur ce point : que cette construction peut être considérée comme faisant partie de l'ancien système des fortifications d'Aiguemortes, et en émettant, en conséquence, le vœu qu'elle

soit conservée et classée, comme les remparts eux-mêmes, au nombre des monuments historiques. Il serait d'ailleurs facile de remédier à la gêne qu'on lui reproche de causer à la circulation, en en faisant le centre d'un rond-point autour duquel serait tracée la grande route.

M. l'abbé AZAÏS rend compte d'une notice sur *l'inauguration du musée municipal de Villeneuve-lez-Avignon*, dont l'auteur, M. Coulondre, maire de cette ville, a fait hommage à l'Académie.

« Qui ne connaît, dit le rapporteur, cette antique cité, sentinelle avancée de la France, séjour aimé des princes, résidence des papes, cette *vallée de bénédiction*, comme l'appela Innocent VI, qui fut une pépinière féconde de saints, de savants, de prélats et de religieux ? Elle eut, au vi^e siècle, une sainte, dont on vient de retrouver l'antique inscription et le sarcophage, sainte Casarie, et, à la fin du v^e siècle, un saint abbé, saint Pons, dont le culte est si populaire dans cette ville. Quatorze papes et seize rois ont séjourné dans son enceinte, et tous les grands personnages qui ont visité Avignon ont posé les pieds dans ses murs ».

M. l'abbé Azaïs décrit les deux abbayes qui ont été la gloire de Villeneuve ; celle de Saint-André, qui vient d'ouvrir de nouvelles portes à une congrégation religieuse, et la Chartreuse, fondée par le pape Innocent VI, qui n'offre presque plus aujourd'hui que des ruines.

M. le rapporteur retrace ensuite rapidement l'histoire de cette ville, aimée des papes, comblée des faveurs des rois, qui atteignit, au xiv^e siècle, l'apogée de sa splendeur et qui cherche aujourd'hui à se consoler de la perte de sa grandeur passée par le culte des souve-

nirs. Elle n'a conservé de son ancienne splendeur que quelques monuments délabrés, un tombeau incomparable et quelques tableaux signés des plus grands noms. Elle a pieusement recueilli dans un musée ces précieuses reliques et elle les présente à l'admiration des touristes.

« C'est au patriotique dévouement d'un homme actif et intelligent que Villeneuve doit la création de ce musée. M. Coulondre, maire de cette ville, a voulu réunir toutes les richesses artistiques de sa ville natale : il a fait appel au patriotisme des habitants, et, à l'instant, des mains généreuses lui ont apporté, avec des tableaux, des sculptures, des gravures précieuses, des médailles antiques, des inscriptions, des meubles d'un travail curieux et des manuscrits. Tous ces trésors de l'ancienne fortune de Villeneuve ont été recueillis dans les vastes salles de l'hospice, à côté du tombeau d'Innocent VI, cet admirable chef-d'œuvre de la sculpture du XIV^e siècle.

» Ce musée a été solennellement inauguré, il y a à peine un an, le 27 octobre 1868, en présence d'une affluence nombreuse et choisie, sous la présidence de Mgr Plantier. Ce sanctuaire des arts reçut en quelque sorte, en ce jour, la consécration de l'éloquence, et tour à tour, M. Coulondre, M. le vicomte Henri de Pontmartin, le digne fils d'un écrivain célèbre et Mgr l'évêque de Nîmes firent entendre d'éloquentes paroles.

» Nous aimons à rendre hommage au zèle et au dévouement de M. Coulondre, qui a fait de cette œuvre sa pensée de prédilection, qui a déployé une activité infatigable pour réveiller la ville qu'il administre du découragement où l'ont jetée les fatales disgrâces du

temps présent, et dont le nom demeure désormais attaché à ce musée. Si, il y a un quart de siècle, Villeneuve avait eu un tel maire à sa tête, elle n'aurait pas vendu sa magnifique bibliothèque et elle se serait ainsi épargné la honte de cet acte de vandalisme ».

M. PAGÉZY présente à l'Académie le dépouillement statistique qu'il a fait de nos travaux pendant l'année 1868-1869. Il signale le nombre des présences et des absences, et ajoute quelques considérations sur les lacunes plus ou moins sensibles qu'il a remarquées, soit au point de vue de l'assiduité, soit à celui des matières traitées. L'Académie remercie M. Pagézy de son travail, et ordonne le dépôt de ses tableaux aux archives.

M. Ch. LIOTARD rend compte d'une excursion accomplie, en septembre et octobre 1869, sur les côtes de la Manche, dans quelques parties de la Bretagne, et dans le bassin de la Loire.

Les stations sur lesquelles M. Liotard a recueilli les détails qu'il communique à l'Académie sont : en Normandie : Rouen, le Havre, Trouville, Caen, Cherbourg, Avranches et le mont Saint-Michel ; en Bretagne : Saint-Malo, Rennes, Vannes ; les environs du Morbihan et Nantes ; et en remontant la Loire : Angers, Tours, Blois, Orléans et les anciennes résidences royales qui avoisinent ces dernières villes. Enfin dans l'intérieur : Bourges et les bains de Royat, près de Clermont-Ferrand.

« Mes derniers jours de liberté ont été consacrés à la visite des anciennes résidences royales accumulées le long de la Loire, aux environs de Tours et de Blois.

« Vous savez combien, à portée de ces somp-

tueuses demeures de souverains qui ont été si souvent le siège du gouvernement, sont venues se grouper ou s'abriter de grandes résidences seigneuriales; j'ai laissé de côté, faute de temps, et en raison d'ailleurs de leur intérêt secondaire, les châteaux d'Ussé, de Langeais, d'Azay-le-Rideau, et tant d'autres remarquables à divers titres (1), pour concentrer mon attention sur les cinq palais ou châteaux qui occupent une plus grande place dans l'histoire : Amboise, Blois, Chaumont, Chambord et Chenonceaux.

» Je serai bref au sujet même de ces demeures royales dont la description remplit des livres spéciaux qui sont dans toutes les mains ; je note seulement quelques impressions à vol d'oiseau.

» Amboise, Blois et Chaumont se distinguent de Chambord et Chenonceaux par leur situation élevée et leur assiette imposante. Du haut de leurs terrasses, l'œil émerveillé contemple, dans le bassin de la Loire, des beautés naturelles, dont aucune parole ne peut faire comprendre la magnificence, et qui expliquent l'heureux choix de ces emplacements. Chenonceaux est bâti en plaine; mais là encore les bords gracieux du Cher justifient parfaitement le site choisi. Quant à Chambord, on s'est toujours demandé quelle raison avait pu mouvoir François I^{er} à relever un donjon féodal bâti en

(1) Il ne reste à peu près rien du Plessis-lès-Tours, sombre demeure ou plutôt prison volontaire de Louis XI. Chanteloup, qui fut l'honorable retraite de Choiseul, a disparu, et de ses débris on a élevé le ridicule monument appelé *Pagode de Chanteloup*, que l'on aperçoit sur la lisière d'un bois, en allant à Chenonceaux.

plein désert, aux bords d'une mesquine rivière, le Cosson ; et à le couronner de cette riche décoration pour laquelle semble avoir été créée l'épithète de flamboyante.

» Chambord, Chaumont et Chenonceaux sont isolés et offrent à leurs propriétaires une retraite paisible, loin du bruit et du tumulte de la grande ville. Les châteaux d'Amboise et de Blois, comme résidences souveraines, présentent l'inconvénient d'être contiguës aux habitations privées.

» Amboise, depuis le séjour d'Abd-el-Kader et de sa suite, était resté dans un état fâcheux d'abandon ; l'heureuse restauration du château de Blois encourage à entreprendre ici des travaux analogues. La chapelle, isolée du château, est déjà tout à fait rafraîchie : on voit refleurir au dessous de ses tribunes, la frise délicate qui en est le plus remarquable ornement. Dans tout le reste du château, on en est encore aux démolitions ; car il faut, dans tous les lieux qui ont perdu leur destination première, abattre avant de réparer.

» On entre ou l'on sort à Amboise par une de ces énormes tours où se déroule un chemin rampant que l'on peut facilement parcourir en voiture, et qu'on se représente en idée encombré par la brillante cavalcade qui formait la suite de François I^{er} et de Charles-Quint. On s'appuie avec terreur sur la balustrade du balcon où furent accrochés les complices de la Renaudie, sous les yeux de l'fortunée reine d'Ecosse, forcée d'assister à cette abominable exécution.

» Le château de Chenonceaux, à cinq quarts d'heure d'Amboise, est loin d'être rétabli dans son ancienne splendeur. Depuis qu'il est sorti des domaines de la couronne, il a appartenu à diverses familles pour lesquelles son entretien

était une trop lourde charge. Il vient de passer des Villeneuve à M. Pelouze, prédécesseur de M. Dumas, notre compatriote, dans la haute position de président de la commission des monnaies. Ce propriétaire fait des efforts louables pour remettre en honneur la résidence affectonnée de Diane de Poitiers et de Catherine de Médicis ; mais c'est une œuvre qui ne paraît pouvoir être accomplie que par les ressources inépuisables du gouvernement.

» Chaumont ne laisse rien à désirer, quoique depuis longtemps cet admirable château soit aux mains de simples particuliers. Cela s'explique : l'étendue des bâtiments n'est pas considérable, et ils ne sont jamais tombés dans un état de délabrement désespérant. Il faut aussi rendre justice aux possesseurs actuels, les MM. d'Aramon (originaires du Gard) et le vicomte Walsh, second mari de leur mère. Ils ont apporté, dans la restitution de ce monument historique, autant de persévérance que de goût. Le pont-levis et les fortes tours conservent au château son aspect primitif de forteresse du moyen-âge ; mais cette forme sévère est rachetée et tempérée par la coupe toute moderne d'un parc délicieux.

» Quant au château de Blois, il n'est jamais devenu la propriété d'une famille privée. Apanage de la couronne ou propriété communale, il ne pouvait être affecté qu'à un service public, comme Versailles ou Saint-Germain ; son affectation momentanée au service de la guerre lui a fait courir de graves dangers. L'administration des beaux-arts l'a repris à temps pour lui restituer son ordonnance première et sa riche décoration des xv^e et xvi^e siècles. On n'a pas pu refaire l'aile du couchant, où Gaston d'Orléans a substitué à l'architecture de Louis XII et de François I^{er} l'insignifiante

bâtisse de Mansart ; mais toutes les parties où le bâtiment primitif est conservé , ont repris fraîcheur et couleur. Il ne manque plus, pour compléter aux yeux du visiteur émerveillé le tableau de la vie princière au xvi^e siècle, qu'un mobilier approprié aux usages de ce temps et une population de gentilshommes aux pourpoints de velours.

» Quelques fanatiques , aux yeux par trop clairvoyants, croient retrouver à Holy-Rood et à Fontainebleau les traces du sang de Rizzio et de Monaldeschi. On chercherait en vain à Blois, dans la chambre d'Henri III, la marque de celui d'Henri de Guise ; mais à l'aspect des lieux scrupuleusement rétablis, la grande chambre avec oratoire, le grand cabinet du roi, le couloir étroit par où l'on dirigea la victime pour lui ôter la liberté de ses mouvements, le petit escalier par où descendirent les assassins postés par Loignac, on ne peut se défendre d'un certain frémissement : l'affreuse tragédie se présente à l'esprit dans tous ses détails et toutes ses péripéties. Oh ! l'horrible temps ; mais l'admirable chose que ce palais des derniers Valois !

» La jolie galerie de Louis XII ne réveille pas ces pénibles souvenirs. On y a installé, avec un goût exquis, les tableaux et objets d'art qui occupaient, il y a deux ans, les combles de l'aile de François I^{er}. La salle des Etats, dernière surprise que l'on réserve aux visiteurs, les laisse sous l'agréable impression de la séance mémorable où Louis XII fut acclamé *le Père du Peuple*.

» Lisez et commentez le beau travail de M. de La Saussaye sur le château de Blois, admirez les superbes dessins qui reproduisent les détails de ce palais, et, en particulier, le merveilleux escalier à jour qui conduit aux appar-

tements de Catherine de Médicis et d'Henri III, et je vous garantis que vous n'aurez plus d'autre pensée que d'aller constater sur place la vérité de ces attachantes descriptions.

» Que vous dirai-je de Chambord ? C'est une enveloppe de pierre admirablement ouvragée, qui n'enveloppe plus rien ; de grands espaces vides, des sculptures dégradées, des murs nus et effondrés par l'enlèvement des lambris et des tentures : partout le tableau de la désolation, s'harmonisant avec l'existence du propriétaire errant et exilé, matériellement impuissant à restaurer une demeure où il faudrait enfouir des millions. Deux grandes pièces renferment une apparence de mobilier ; les parois en sont cachées par les images des Bourbons de la branche aînée et du maréchal de Saxe ; les casernes où ce dernier avait logé le régiment de Hulands dont les manœuvres étaient encore pour lui une image réduite de la guerre, ne présentent plus que des débris informes. Le palais est menacé du même sort. Aujourd'hui le délabrement, demain peut-être la ruine. Le parc lui-même participe de la tristesse de cette résidence abandonnée. La végétation y est pauvre comme le sol ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*
Séance du 4 décembre 1869.

Présents : MM. Viguié, *président* ; de La-
haume, Deloche, Jules Salles. Aurès, Germer-
Durand, l'abbé Azaïs, Liotard, Quesnault-
Desrivières, Roussel, Brun, Meynier, Lenthé-
ric, Ginoux, Im-Thurn, Verdier, Penchinat,
Flouest, de Clausonne, *secrétaires-perpétuel*,
membres-résidants;

L. Alègre, membre non-résidant.

Le procès-verbal de la séance du 20 novem-
bre est lu et adopté.

M. le président lit une lettre de notre con-
frère M. Causse, qui s'excuse de sa longue
absence, par suite de l'état de sa santé. L'Acadé-
mie associe ses regrets aux siens et témoi-
gne l'espérance qu'il pourra bientôt venir
reprendre sa place au milieu d'elle.

M. Isidore Hedde, associé-correspondant, a
adressé à l'Académie une lettre relative à sa
brochure : *Souvenirs de Grandrieu*, déjà men-
tionnée au procès-verbal de la séance précé-
dente. Cet hommage rendu à la mémoire de
M. Philippe Hedde, son frère, autrefois mem-
bre de la Compagnie, ne pourra pas, à cause
de la publicité que l'auteur lui a donnée lui-
même, prendre place au prochain volume
de nos Mémoires. Mais l'Académie y trouve un
assez grand sujet d'intérêt pour en motiver
l'insertion, par extrait, dans le compte rendu

bi-mensuel de nos séances. M. Germer-Durand est invité à préparer ce résumé.

La Société littéraire et philosophique de Manchester a envoyé à l'Académie le volume de ses mémoires en 1868 et le recueil de ses procès-verbaux de 1866 à 1868, en trois cahiers. Elle exprime le désir de recevoir en retour ceux de nos volumes qui lui manquent, à partir de l'année 1863-1864. Le secrétaire et le bibliothécaire sont chargés de satisfaire à ce vœu.

M. D. Grasset, proviseur au lycée de Tarbes, associé-correspondant, nous a adressé un exemplaire du journal de la localité, où se trouve imprimé un rapport qu'il a lu à la séance de la Société académique des Hautes-Pyrénées, sur un ouvrage de Mme veuve Louise Marès, intitulé : *Causeries maternelles*. L'Académie, sensible à ce souvenir d'un ancien confrère, charge son secrétaire de lui adresser ses remerciements.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Bulletin de la Société protectrice des animaux, octobre 1869.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3^e trimestre de 1869.

Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France, dernier trimestre 1868.

Bulletin de la même Société, 1^{er} et 2^e trimestres de 1869.

Bulletin de l'Académie delphinale, 3^e série, tome IV, 1868.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 7^e série, tome I.

Bulletin de la Société dunoise, octobre 1869.

Comité archéologique de Senlis, comptes-rendus et mémoires, année 1868.

Memoirs of the literary and philosophical Society of Manchester, Third series, 1868.

Proceedings of the same Society :

Volume v. — Session 1865-1866.

id. vi. — id. 1866-1867.

id. vii. — id. 1867-1868.

L'ordre du jour appelle la nomination de trois membres résidants, conformément aux délibérations prises dans la séance du 6 novembre. Trois candidatures seulement ont été inscrites, le même jour, au registre, sur la présentation de MM. Viguié, Deloche, Liotard, Rédarès, Flouest et de Clausonne. Ce sont, par ordre d'âge, celles de :

MM. *Charles Dombre*, ingénieur en chef des ponts et chaussées et du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée ;

Gouazé, premier président à la cour impériale de Nîmes ;

Albert Puech, docteur-médecin, en ce moment associé-correspondant.

Les scrutins individuels successivement ouverts pour chacun de ces trois candidats donnent les résultats suivants :

20 membres votants.

MM. Charles Dombre, 20 voix.

Gouazé, 20 id.

Albert Puech, 19 id.

Et un bulletin blanc.

En conséquence, M. le président proclame ces trois messieurs membres résidants de l'Académie. Le secrétaire aura à les aviser de leur élection.

M. LENTHÉRIC lit une étude sur le littoral d'Aiguesmortes aux XIII^e et XIV^e siècles. Ce travail, fruit de recherches aussi intéressantes que laborieuses et complètes, a eu pour but de retracer, aussi exactement que possible, l'itinéraire suivi par S. Louis entre Aiguesmortes et la mer, et de montrer en suite quelles ont été jusqu'à nos jours les variations du chenal maritime.

Ce mémoire est accompagné de cinq planches donnant :

La première, divers extraits de cartes anciennes indiquant les variations du cours du Rhône ;

La deuxième, une carte topographique sur laquelle est tracé le Canal-Viel (itinéraire de S. Louis) et les vestiges retrouvés entre Aiguesmortes et la mer ;

La troisième, les dessins de la tombe des Porcelets et d'une pierre-limite, placée du temps de S. Louis, entre les terres du roi et celles de l'abbaye de Psalmodi ;

La quatrième et la cinquième, les plans, élévations et coupes de la digue de la Peyrade, contemporaine des remparts d'Aiguesmortes.

Le texte se divise en cinq paragraphes présentant successivement :

1^o Les opinions diverses sur les limites du littoral au XIII^e siècle ;

2^o L'estuaire du Rhône au moyen âge ;

3^o Le Port au XIII^e siècle. — Le Canal-Viel. — Le Grau-Louis ;

4^o La Peyrade. — Le Grau de Croizette ;

5^o Un résumé et des conclusions, dont voici la teneur :

« La situation du littoral d'Aiguesmortes, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, a subi les modifications suivantes :

» Aux époques les plus reculées et vraisemblablement anté-historiques, la mer a recouvert toute la plaine comprise entre Aiguesmortes et le rivage actuel, et les alluvions marines se retrouvent jusqu'au premier cordon littoral qui constitue le prolongement du massif de la *Sylve Godesque*.

» L'action combinée des vents et des courants du large (Sud et Sud-Est) détermine peu à peu une série de cordons littoraux qui détachent successivement du domaine maritime, d'abord les étangs de *Leyran*, puis ceux de la *Marette*, de la *Ville* et du *Roi*, enfin ceux du *Repausset* et du *Repos*.

» Ces étangs, qui faisaient tous partie de l'estuaire du Rhône, paraissent avoir existé depuis les temps les plus anciens, bien que leur configuration générale, leurs dimensions et surtout leurs profondeurs aient été l'objet de transformations continues.

» Depuis le XIII^e siècle et même depuis une époque certainement beaucoup plus éloignée, la plage actuelle désignée sous le nom de *Boucanet* n'a pas éprouvé de variation sensible; mais la situation générale du pays s'est complètement modifiée; les forêts qui existaient aux VIII^e, IX^e, X^e siècles, ont été détruites; le fond des étangs qui étaient alimentés par le Rhône s'est considérablement exhaussé. Les branches des deux *Rhône-morts*, qui venaient se perdre dans les étangs voisins d'Aiguesmortes, se sont complètement atterries. Il en est de même du *Rhône-vif*, dérivé sous François I^{er}, dont le grau (Grau-Neuf) a cessé de fonctionner.

» A l'époque de S. Louis, la communication entre la mer et les étangs n'avait lieu que par un grau naturel situé assez loin à l'Ouest sur le territoire actuel du département

de l'Hérault, et dont l'ouverture était protégée par un banc de rochers formant une sorte de rade naturelle. Les travaux exécutés par S. Louis ont eu pour objet le curage de la partie de l'étang de la Murette qui formait alors le port d'Aiguemortes, et le recreusement du *Canal-Viel* et du grau situé à l'embouchure qui a porté, depuis cette époque, le nom de *Grau-Louis*.

» L'ensemble du port d'Aiguemortes, du temps de S. Louis, comprenait donc le port proprement dit, qui se trouvait dans les parties profondes de l'étang de la Murette, le Canal-Viel et le Grau-Louis, protégé par le banc de rochers dont il vient d'être question.

» Quelques années plus tard, un nouveau grau s'ouvre à l'Est du Grau-Louis. Ce grau commençait à se former à l'époque de S. Louis; mais il n'était qu'à l'état de grau d'alimentation ou de déversement pour les étangs et ne pouvait encore être utilisé pour la navigation.

» Sous l'empire des souvenirs des récentes expéditions, on le nomme grau de *Croizette* et il devient navigable, pendant que le Grau-Louis et le Canal-Viel commencent à s'ensabler.

» En même temps, Philippe-le-Hardi fait construire les remparts et la digue de la *Peyrade*; et le port, déplacé dans l'étang de la Ville, se trouve ainsi réuni à la mer par un nouveau chenal plus direct, et protégé, sur plus d'un kilomètre, par une digue monumentale qui peut servir d'abri aux navires.

» Cette situation, très différente de celle qui existait du temps de S. Louis, dure depuis la fin du XIII^e siècle jusqu'au commencement du XVIII^e, et constitue une amélioration sensible sur la navigation par le Canal-viel et le Grau-Louis.

» Au commencement du XVIII^e siècle, le grau de Croizette se trouvant à peu près ensablé, on reconnaît alors l'insuffisance et l'instabilité des graus naturels, et on ouvre, en 1825, le *Grau-du-Roi* à travers le cordon littoral qui sépare la mer de l'étang du Repausset.

» C'est l'état actuel, qui, sauf quelques rectifications et quelques travaux d'entretien de peu d'importance, n'a pas été sensiblement modifié depuis près d'un siècle et demi ; de telle sorte que le port d'Aiguesmortes, délaissé aujourd'hui malgré les souvenirs glorieux qui s'y rattachent, est arrivé à un état de dépérissement à peu près complet, alors que tous les ports de la Méditerranée ont été l'objet de travaux immenses, qui leur ont permis de satisfaire aux exigences toujours croissantes du commerce et de la navigation ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 18 décembre 1869.

Présents : MM. Viguié, *président*; de Labaume, Deloche, Dumas, Aurès, Liotard, Bigot, Causse, Quesnault-Desrivières, Brun, Lenthéric, Rédarès, Flouest, Dombre, Gouazé, Puech, l'abbé Azais, *secrétaire-adjoint*, membres-résidants.

Le procès-verbal de la séance du 4 décembre est lu et adopté.

Le secrétaire-adjoint prend la place de M. de Clausonne, secrétaire-perpétuel, empêché pour cause d'indisposition.

Il dépose sur le bureau les ouvrages suivants :

Bulletin des travaux de la Société libre d'é-mulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. N° 12, mars, avril, mai et juin 1869.

Bulletin de la Société de médecine de Poitiers. 4^e série, n° 32.

Revue archéologique du midi de la France. Volume II, n° 8, in 4°.

Société des Amis des sciences naturelles de Rouen. 4^e année, 1868.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe. 3^e trimestre de 1869.

Bulletin de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers, nos 139 à 141, juin et août 1869.

Société impériale d'agriculture, sciences et arts

de Valenciennes. Revue agricole et industrielle, septembre 1869.

Le Pape et le concile, par Janus, traduit de l'allemand par Alexis Giraud-Teulon fils.

Le secrétaire-adjoint donne lecture d'une lettre adressée à l'Académie par M. le docteur Carret, de Chambéry, à l'occasion de l'envoi de deux exemplaires de sa brochure sur l'insalubrité des poêles en fonte. Il émet, dans cette lettre, l'opinion que l'usage de ces poêles dans les magnaneries n'est pas sans influence sur la maladie des vers à soie connue sous le nom de pébrine, et il appelle sur ce point l'attention des hommes compétents, et en particulier de l'Académie du Gard.

Un exemplaire de cette brochure est remis à M. le docteur Puech, qui veut bien se charger d'en rendre compte.

M. le président souhaite la bienvenue aux trois nouveaux confrères que l'Académie a appelés à siéger dans son sein, et il leur exprime les vives sympathies avec lesquelles leur nomination a été accueillie.

M. GOUAZÉ répond, en son nom et au nom de ses confrères, pour remercier l'Académie du cordial accueil qui leur est fait. Ils suivront avec intérêt les séances de la Compagnie dont ils sont heureux d'être devenus membres, et ils viendront y chercher un délassement plein d'attrait aux fonctions laborieuses qu'ils ont à remplir.

M. AURÈS, poursuivant ses études métrologiques, lit un travail intéressant sur une inscription grecque de Labège, dans la Haute-Garonne, et y trouve la confirmation des idées qu'il a émises sur la métrologie gauloise.

M. Deloche donne lecture à l'Académie de la notice biographique que M. MAURIN, sur la

demande qui lui en avait été faite, a bien voulu composer sur notre regretté confrère, M. le président *Liquier*. L'auteur a successivement fait passer sous nos yeux : l'homme, avec sa nature bonne, franche, affectueuse et ses riches facultés ; le magistrat éminent, avec la vigueur de son esprit, la sûreté de ses jugements, la fermeté de son caractère et l'étendue de ses connaissances ; et l'homme de lettres, qui aimait à se délasser de ses austères travaux par le culte des muses, et qui s'attachait, dans ses heures de loisir, à traduire en vers français les odes d'Horace, son poète de prédilection. M. Maurin s'est très heureusement inspiré de son cœur autant que de ses souvenirs, et il a fait revivre avec une vérité attachante, dans sa notice, la physionomie de ce cher confrère, si promptement ravi à l'affection des siens. L'Académie a écouté, avec l'intérêt le plus sympathique, cette remarquable étude, et l'a accueillie comme un digne hommage rendu à la mémoire du membre que nous avons perdu.

Par suite de l'invitation qui lui avait été adressée dans la précédente séance, M. *Germer-Durand* dit qu'il a pris connaissance de la notice (en partie imprimée et en partie manuscrite) adressée à l'Académie par M. *Isidore Hedde*, ancien délégué du gouvernement français en Chine et l'un de nos associés-correspondants, intitulée : *Souvenirs de Grandrieu (Lozère)*. Il communique à la Compagnie quelques passages de cet écrit qui lui ont paru présenter de l'intérêt, soit par eux-mêmes, soit surtout parce qu'ils feront un instant revivre parmi nous le souvenir d'un excellent et ingénieux confrère, M. *Philippe Hedde*, qui fut membre titulaire de l'Académie de 1849 à 1858, et dont les recherches et les travaux sur divers

sujets ont souvent contribué à la variété de ses séances. M. Philippe Hedde, avant de venir se fixer à Nîmes, avait été conservateur du Musée de Saint-Etienne, et il avait publié, sur l'histoire de cette capitale du Forez, un livre qui n'est pas sans valeur.

Voici les passages extraits par M. Germer-Durand :

« Après avoir visité Grèzes, sur le revers oriental de la Margeride, je m'étais dirigé sur le Malzieu... Je parcourus la vallée de la jaune Truyère, l'ancienne *Triobre* de Sidoine Apollinaire :

Flavum crastinus aspicias Triobrem,
Tunc terram Gabalum satis nivosam...

» Puis je me portai sur un autre point que je connaissais imparfaitement, mais qui avait laissé dans mon esprit un vague souvenir de liaisons amicales et de plaisirs de jeunesse. C'était Grandrieu, situé sur le versant N.-E. de la Margeride, à 28 kilomètres environ de Langogne, et un peu moins de Saugues... Là, dans les gorges de l'Allier, soit à Monistrol, soit à Alleyras, ou dans les défilés du Nouveau-Monde et de Lestang, tout le long de la voie ferrée, le touriste pourra contempler les étonnants effets des roches éruptives, les sublimes horreurs des éruptions volcaniques.

» Grandrieu est un chef-lieu de canton, assis pittoresquement sur le penchant du promontoire d'un large plateau, à la jonction de deux cours d'eau, frais, limpides, pleins de truites saumonées : l'un, celui des *Mèdes*, prend naissance à peu de distance, au dessus du hameau de ce nom; l'autre, celui de *Grandrieu*, le plus considérable, a donné son nom au chef-lieu, et descend des sources abondantes de Montagnac-Latour, à 1,335 mètres

d'altitude... Les environs du village de Grandrieu sont très arrosés, giboyeux, boisés, plantés de hêtres, de sorbiers (*dréliers*), aux baies de corail, si recherchées par les grives, et d'autres essences, qui forment de charmantes promenades.

» La dénomination de Grandrieu (*grandis rivus*) est commune à beaucoup de localités, Grandrieux (Aisne), Grandriaux (Ardennes), etc. Grandris est le nom de deux villages du département de la Loire et d'un bourg considérable de l'arrondissement de Villefranche (Rhône), situé près de l'embouchure du ruisseau le Grandris, qui se jette dans l'Azergue, un des tributaires renommés de la rive droite de la Saône. La situation du *Grandris* lyonnais, sur un terrain accidenté, arrosé, montagneux, au milieu d'un delta fertile, giboyeux, rappelle trop bien celle du Grandrieu lozérien pour que je n'insiste pas sur cette coïncidence de physionomie locale.

» J'ai peu étudié l'histoire de cette localité, qui a dû avoir sa part dans les anciennes guerres, dans les vieilles luttes civiles et religieuses; ce qui le prouverait, ce sont les traces nombreuses de donjons, de tours et de forteresses. Grandrieu ne présente qu'une ancienne église... On reconnaît, à plusieurs de ses arceaux, le plein-cintre roman, et puis la tendance ogivale du style gothique du XIII^e siècle. Le vieux cimetière l'entoure de ses générations accumulées. C'est là que, à côté de son fils Jules (1) et de son petit-fils Auguste

(1) Voir, dans la Notice biographique mise par notre confrère, M. l'abbé de Cabrières, en tête des *Dernières Poésies* de Jean Reboul, les pages touchantes consacrées à la mémoire de Jules Belviala.

Hedde, repose M. Laporte de Belviala, conseiller à la cour de Nîmes, dont la mémoire est restée justement révérée dans les départements du Gard et de la Lozère.

» Tout le versant est de la Mageride qui regarde Grandrieu est composé de riches bruyères, de magnifiques prairies, arrosées par de puissantes sources qui sourdent d'un sol primitif. La botanique présente ici une moisson aussi riche que variée. La plante la plus abondante, et qui affectionne plus particulièrement les terrains silico-argileux du bas de la montagne, est une espèce de prêles (*equisetum*), dont les divisions de la tige servent aux femmes de bobines pour filer; on l'appelle *lous cannetous*. De jolis bois de pins, de bouleaux et de hêtres embellissent le paysage. De charmants hameaux, situés sur la pente orientale, ressemblent à des oasis, à de véritables nids d'oiseaux. Ici, *Espinous*; après, *Martinas*; plus bas, *Belviala*, ancien manoir des seigneurs de *Condres* (*Condate* de la carte de Peutinger). Le nom de *Belviala*, cher au pays, est celui d'une famille, malheureusement éteinte, des plus considérées de la Lozère et du Gard.

» Le hameau de Belviala présente la plus heureuse situation pour l'agrément et la fertilité du sol, mais il ne se trouve pas sur les voies de communication nombreuses et parfaitement entretenues qui sillonnent le pays. C'est là qu'on jouit de l'air le plus sain, de la vue la plus agréable, des eaux les plus pures, de la tranquillité la plus complète. Aussi pris-je là un repos nécessaire, dans l'ancienne maison de famille.

» Il me tardait de rentrer à Grandrieu, où je trouvai le plus sympathique accueil. Il est vrai que mon frère, M. *Philippe Hedde*, qui

avait épousé sa cousine, la fille aînée de M. de Belviala, et qui a laissé d'excellents souvenirs par ses études et ses œuvres miscellanées, l'avait habité longtemps. Il y était avec son fils Félix, si universellement regretté, et qui a laissé de si brillants et si touchants souvenirs. Ses poésies fugitives, échappées à la plume d'un écolier de quinze ans, ont été religieusement recueillies et publiées vers 1851, quelque temps après sa mort, par M. l'abbé A. de Cabrières, son condisciple à l'Assomption.

» Ce fut donc pour moi un pieux pèlerinage, de revoir les lieux qu'un frère chéri avait jadis foulés, où il avait recueilli ses impressions diverses... »

M. Viguié termine la séance par la lecture d'une épître en vers qu'un de nos associés-correspondants, M. *François Vidal*, originaire du département du Gard et pasteur à Bergerac, a adressée à l'Académie pour la remercier du titre qu'elle lui a conféré.

Le même M. Vidal, toujours par l'intermédiaire de M. Viguié, a fait hommage à l'Académie d'un *Essai sur les causes de la dépopulation des campagnes*, qui a obtenu une mention honorable dans un concours ouvert par la Société académique de Nantes. Le secrétaire est chargé de remercier M. Vidal de son double envoi.

Voici son épître à l'Académie

Merci, messieurs, merci ! Votre seule indulgence,
Tandis que j'admirais vos travaux en silence,
Vous a fait abaisser un bienveillant regard
Sur moi, fils bien obscur, mais fils pieux du Gard,
M'associer à votre illustre compagnie,
Et me donner le droit — longue et secrète envie !—

De siéger parmi vous, et de parler ici
Devant l'*alma parens* ; merci, messieurs, merci

Exilé dès longtemps de nos chères montagnes
Si doux que fût l'exil dans les riches campagnes
Que la Dordogne arrose, et dont les verts côteaux
Semblent coquettement se mirer dans ses eaux,
J'aimais à m'élançer, loin des trésors qu'étale
L'Eden du Périgord, vers la terre natale,
A m'enfoncer, de cœur et d'esprit à la fois,
Dans le creux des vallons, sous l'ombrage des

(bois,
A gravir les sommets aux crêtes onduleuses,
Ou, suivant du Gardon les rives sinueuses,
A visiter Massane et Beurivage et Ners,
Lieux charmants, dont l'écho répète encor ces vers :
« *Aï ! s'avez din voste village...* » qui d'Estelle
Disaient pour Némorin l'amour tendre et fidèle,
Dans cette langue d'oc dont nos vieux trouba-

[dours
Se servaient pour chanter la gloire et les amours.
Ctte langue sonore, harmonieuse et douce,
Qui sut railler gaiement aux murs de Caderousse,
Qui d'Isaure, à Toulouse, exprima les douleurs,
Qui dans Jasmin souvent nous arracha des pleurs ;
Cette langue toujours si douce à mon oreille,
— Ni Jasmin, ni Mistral, ni *Marthe*, ni *Mireille*,
Ne l'empêcheront pas — vieillit et disparaît,
Et Bigot seul encore en garde le secret.

La langue d'oïl l'emporte, et déjà la remplace,
Même aux lieux, où, laissant une immortelle trace,
Son nom, comme un cachet par le temps ciselé,
Est le nom dont le sol lui-même est appelé.

Mais quoi ! tout ici-bas ne doit-il pas s'éteindre ?
L'homme et tout ce qu'il fait passe. Faut-il se
Si notre langue d'oc éprouve le destin [plaindre
Qu'éprouvèrent l'hébreu, le grec et le latin ?

La fleur naît, brille et meurt. De même, le lan.
[gage,
Meurt quand le veut la loi souveraine : l'usage,
L'usage, qui n'admet ni plaintes, ni regrets ;

Qui, par le changement, amène le progrès ;
Et, repoussant du pied la langue dépassée,
Par la langue nouvelle ouvre à notre pensée,
Au savoir, à l'esprit, au cœur, à la raison,
Un essor plus rapide, un plus vaste horizon.
Ainsi l'humanité s'avance; ainsi chaque âge
Ajoute incessamment à ce noble héritage
Que le passé prépare et lègue à l'avenir ;
Ainsi l'espoir toujours renaît du souvenir :
Mystérieux anneaux, formant la chaîne immense
Qui sans cesse finit et sans cesse commence.

Et c'est vous, du progrès les sages promoteurs,
Artistes, érudits, poètes, orateurs,
Vous, gardiens vigilants de la science humaine
Dont vos labeurs féconds étendent le domaine,
Qui, des aïeux toujours accroissant le trésor,
Le laissez aux neveux plus grand, plus riche encor.

Telle votre cité, double et vivant symbole,
Le front resplendissant de la double auréole
Que lui font, dans ses murs confondus et pressés,
Les monuments divers par les siècles laissés,
La *Némausus* latine, orgueil des Narbonaises,
Ou *Nîmes* la française, entre les plus françaises,
Montre partout, unis et se donnant la main,
L'art moderne à côté de l'art grec et romain.
C'est la Tourmagne, au loin dominant sur la plaine;
Les Arènes, théâtre géant, où, sans peine,
Aux jeux sanglants du cirque, avide de les voir,
La cité tout entière à l'aise allait s'asseoir;
C'est la Porte d'Auguste et la Maison-Carrée,
La Fontaine à longs flots versant l'onde azurée ;
C'est Némausus, enfin, jusques dans ses débris
(Vieux torses, chapiteaux, mosaïques, lambris)
Montrant ce qu'elle fut jadis. Mais, avec elle,
C'est Nîmes, plus humaine, et peut-être aussi
[belle.

Son théâtre, il est vrai, n'a point la majesté
Du cirque colossal, sombre de vétusté ;
Mais il corrige, amuse, il répand la lumière ;
Et jamais, de leur sang inondant la poussière,
Ses acteurs, tout meurtris du combat relevés,
Ne sont au spoliaire en secret achevés.

Nîmes fière, à bon droit, des monuments antiques,
Plus encor des nouveaux : églises, basiliques,
Palais, temples, autels, écoles, hôpitaux,
Elevés par l'esprit du Christ, — divins canaux,
Par lesquels il répand ses bienfaits à la terre,
Fait droit à l'opprimé, soulage la misère,
Et verse sur nos maux, nos péchés, nos douleurs,
Sa grâce, son pardon, son amour et ses pleurs ;
Fière des boulevards, vivante promenade,
Des squares, des jardins, de la vaste esplanade
Où, courbés à ses pieds, sculptés par le ciseau
De l'immortel Pradier, ce Phidias nouveau,
Les fleuves, à l'envi, de leurs urnes fécondes
Versent incessamment le tribut de leurs ondes ;
Fière de ses métiers, dont les riches tissus,
Mourés de soie et d'or, de fin lin, de byssus,
Châles, rubans, tapis, font d'elle une patrie
Au travail, au commerce, à l'art, à l'industrie ;
Nîmes, mêlant l'utile au beau, le saint au vrai,
Recueillant tout débris qu'une fouille, un déblai
Retrouve et met au jour dans la cité païenne ;
Et restaurant sans cesse, elle ville chrétienne,
Avec un soin pieux, en bonne et noble sœur,
Les ravages qu'y fait le temps dévastateur.

Mais faut-il donc, toujours courbé sur la matière,
Vivre pour restaurer des monuments de pierre ?
Pour faire des tissus plus riches et plus fins ?
Pour creuser des canaux, pour tracer des chemins,
Et, sur les rails de fer où la vapeur nous berce,
Jusqu'aux bouts de la terre étendre son commerce ?
Non, l'homme ne vit pas de pain seul ; il lui faut
Un aliment meilleur, un but placé plus haut.
Il lui faut l'aliment de l'esprit : la parole
Qu'inspira la pensée ou le cœur, et qui vole,
Partout où retentit son accent créateur,
Eveiller la pensée ou relever le cœur ; [mière ;
Qui, comme au premier jour, fait jaillir la lu-
Qui du saint et du beau nous ouvre la carrière ;
Qui, des cieux descendue et remontant aux cieux,
Y guide notre essor. Et c'est bien vous, messieurs,
C'est bien vous, dont la voix surtout la fait en-
[tendre,

Dont les nobles travaux aident à la comprendre;
Vous, qui, de ses rayons semés de toutes parts,
Rassemblez le faisceau, l'offrez à nos regards ,
De ses vives clartés illuminez notre âme,
Et soudain, l'emportant sur vos ailes de flamme,
Lui faites pressentir cet éternel séjour
Où s'uniront la foi, la science et l'amour.

Mais j'allais vous louer, je crois... Non, je n'ai
C'est la postérité que ce soin là regarde, [garde :
Messieurs. Moi, justement fier de l'insigne honneur
Que je reçois, je veux seulement de mon cœur
Epancher à vos pieds toute la gratitude ;
Vous dire : Votre amour du progrès, de l'étude,
De l'art, de l'idéal sera le mien aussi ;
Vous répéter encor : Merci, messieurs, merci !

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance
est levée.

Séance du 8 janvier 1870.

Présents : MM. Viguié, *président*, de La-
baume, Pagézy, Dumas, Jules Salles, Aurès,
l'abbé Azais, Liotard, Révoil, Causse, Ques-
nault-Desrivières, Roussel, Brun, Albert Mey-
nier, Im-Thurn, Ginoux, Lenthéric, Verdier,
Rédarès, Flouest, Dombre, Gouazé, Puech,
de Clausonne, *secrétaire perpétuel*, membres-
résidants ;

Pérès, membrenon-résidant.

M. Germer-Durand s'est excusé de ne pou-
voir se rendre à la séance, pour cause d'indis-
position.

Le procès-verbal de la séance du 18 dé-
cembre est lu et adopté.

Il est donné lecture d'une lettre de notre
confrère M. Maurin, chargé par la famille Bé-
chard d'annoncer à l'Académie la mort aussi
prompte qu'imprévue de M. *Ferdinand Bé-
chard*, qui, après avoir fait activement partie
de la Compagnie, était devenu depuis plu-
sieurs années un de ses membres honoraires.
Nos assemblées représentatives et le barreau
de la cour de cassation nous avaient enlevé le
concours quotidien de cet homme distingué,
qui avait continué, d'ailleurs, de consacrer à
l'étude et aux sciences morales et politiques
les loisirs que lui laissaient ses fonctions. Il
n'avait pas cessé de nous donner communica-
tion de ses écrits, dont quelques uns ont été

couronnés par l'Institut. La ville de Nîmes perd en lui un de ses plus éminents citoyens, et l'Académie entend que ses registres conservent la mention des profonds regrets que lui inspire ce nouveau vide fait par la mort dans ses rangs.

M. Flouest informe la Compagnie que M. L. Alègre, un de nos membres non-résidants, vient d'être nommé officier d'Académie. La nouvelle de cette distinction accordée à notre confrère à raison des œuvres utiles qu'il a fondées à Bagnols, dans l'intérêt de l'instruction publique et des lettres, est accueillie avec sympathie par l'Académie, qui décide qu'il en sera fait mention au procès-verbal.

Le président fait hommage à l'Académie :

1^o Au nom de M. Albin de Montvaillant, maire d'Anduze et président de la Société des Jeux Floraux de cette ville, d'une publication contenant les résultats d'un concours poétique, dont le sujet était une pièce de vers : *Hommage à Florian*.

2^o D'un volume publié par M. Pérès, l'un de nos membres non-résidants, sous le titre de : *Philosophie de l'humaine société, ou cœnologie*.

M. Ernest Roussel est invité à présenter un rapport sur la première, et M. Ginoux sur la seconde de ces publications.

Le secrétaire-adjoint dépose sur le bureau les ouvrages suivants reçus depuis la dernière séance :

Mémoires de la Société linnéenne du nord de la France, 1867.

Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. — Tome XX, 1866.

Bulletin de la même société. 2^e série, tome I, 1867.

Les Sièges de Soissons en 1814, par Maxime

tain de Montebras, exploitées dans ce département.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un président et d'un vice-président pour l'année 1870. A cet effet, il est procédé à un scrutin qui, sur 25 votants, donne 24 voix à M. de Labaume pour la présidence et autant à M. Aurès pour la vice-présidence.

M. Viguié cède immédiatement le fauteuil à M. de Labaume, après avoir remercié l'Académie de la constante bienveillance dont elle l'a honoré. M. de Labaume remercie à son tour la compagnie du témoignage de sympathie dont il vient d'être l'objet, et il rend hommage à la manière distinguée dont son prédécesseur s'est acquitté des fonctions dans lesquelles il est appelé à lui succéder.

L'Académie passe ensuite à l'élection de M. Coulondre, maire de Villeneuve-lez-Avignon, et de M. Pascal Jourdan, de Bagnols, ingénieur à Guéret, proposés dans les séances des 20 novembre et 4 décembre pour le titre d'associés-correspondants. Le premier se recommande par les soins éclairés qu'il s'est donnés pour la création et l'inauguration récente du Musée de Villeneuve-lez-Avignon ; le second, par la mention honorable, avec médaille d'or, qu'il a obtenue, l'an passé, au concours sur l'histoire de la sériciculture, ouvert par M. Talabot. Ils sont, l'un et l'autre, nommés successivement au scrutin.

Conformément à l'article 65 du règlement, il est procédé à la nomination d'une commission qui devra préparer le programme du concours à ouvrir et du prix à décerner en 1871. Cette commission est composée de MM. Germer-Durand, Aurès, Viguié, Révoil, Flouest.

Le trésorier dépose sur le bureau ses comp-

Laurendeau, complément du bulletin précédent.

Rapport fait à la Société d'agriculture de la Gironde et Résolutions adoptées par l'assemblée. — Séance du 25 novembre 1869.

Société d'émulation des Côtes-du-Nord : Bulletin du 9 juin au 22 décembre 1869. — *Recherches des voies romaines du département.*

Actes de l'Académie impériale des sciences, belles lettres et arts de Bordeaux. — 1868, 3^e trimestre.

Appendice au Bulletin de l'Académie delphinale de 1868. — 3^e série, tome IV.

Société française de numismatique et d'archéologie. — Feuilles 7, 8, 9, 10 du compte-rendu des séances.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, novembre 1869.

Société impériale havraise d'études diverses. — Procès-verbaux des séances, septembre et octobre 1869.

Bulletin de la Société d'agriculture, etc., de la Lozère. — Octobre et novembre 1869.

Mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère. — 1^{er} volume, 3^e livraison. — 2^e volume, 2^e livraison.

Acta universitatis lundensis. 1867, 2 volumes in-4^o.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 26^e et 27^e volumes. — in-4^o.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie — 1^{er} trimestre de 1869.

Journal des Savants. — Novembre 1869.

M. *Pascal Jourdan*, a adressé à l'Académie un numéro du *Mémorial de la Creuse*, contenant un article qu'il y a fait insérer, et qui est relatif à la découverte d'un crâne et d'ossements humains dans les mines d'é-

tes de l'année 1869, dont l'examen, aux termes de l'article 75 du règlement, doit être renvoyé à trois membres du conseil d'administration. M. le président désigne MM. Germer-Durand, de Clausonne et l'abbé Azaïs.

M. LENTHÉRIC demande la parole pour produire de nouveaux renseignements qu'il a été à même de recueillir sur l'histoire de la *Tour Carbonnière* et sur les divers projets dont elle a été l'objet :

« Cette tour, dit-il, a été construite à la fin du XIII^e siècle, en même temps que les remparts d'Aiguesmortes, dont elle était un poste avancé. Elle a été conservée comme ouvrage défensif jusqu'en 1810. A cette époque, en vertu du décret du 23 avril, elle fut remise à la ville d'Aiguesmortes en toute propriété. Le 24 mars 1819, la ville d'Aiguesmortes, dûment autorisée par une ordonnance royale, fit au département de la Guerre l'abandon gratuit de cette tour, conformément au vœu exprimé dans une délibération du conseil municipal du 24 janvier précédent. Le service du génie en prit possession par autorisation du ministre de la guerre en date du 4 mars 1819, et, depuis lors, n'a pas cessé d'administrer cet immeuble national.

» Dans le courant de l'année 1825, M. l'ingénieur en chef du Gard demanda la démolition de la Tour Carbonnière par le motif que ce monument menaçait ruine, et, par sa chute, pouvait occasionner des accidents et intercepter la communication de Nîmes à Aiguesmortes. Cette demande donna lieu à une conférence entre les ingénieurs des ponts et chaussées et les officiers du génie. Le procès-verbal de cette conférence, soumis au comité des fortifications ainsi qu'à la commission mixte des

travaux publics, et contenant des conclusions favorables à la démolition, n'eut pas heureusement les suites que ses rédacteurs pouvaient en attendre. Le comité des fortifications et la commission mixte furent d'avis de conserver la Tour Carbonnière ; et, par lettre du 21 septembre 1825, le ministre de la guerre approuva les avis conformes de ces deux assemblées.

» En 1858, le commandant du génie, à Nîmes, proposa la restauration complète de la Tour Carbonnière, à raison non de l'utilité du monument comme ouvrage défensif, mais des souvenirs historiques qui s'y rattachent. Le colonel, directeur des fortifications, au contraire, moins sensible à de tels souvenirs, demanda la remise de la Tour au service des ponts et chaussées. Le comité des fortifications partagea la manière de voir du commandant du génie, et accorda les fonds demandés pour la restauration.

» En 1859, on commença les travaux approuvés par le ministre de la guerre. Depuis lors, ils n'ont pas cessé de marcher régulièrement et vont être terminés en 1870; la dotation est allouée. Les dépenses faites jusqu'à ce jour s'élèvent à 10,860 francs environ. Elles atteindront, en 1870, la somme de 11,500 fr.

» La Tour Carbonnière n'a jamais été remise à l'administration des domaines ; elle n'a jamais fait partie des bâtiments affectés à l'administration des douanes, et elle continue à être entretenue par le service du génie.

» La fausse nouvelle de sa démolition projetée a été le résultat d'une confusion avec une autre construction voisine, qui n'a, d'ailleurs, aucun intérêt historique ».

M. l'abbé Azaïs rend compte d'un ouvrage de

M. l'abbé Tastevin, qui a pour titre : *Notice sur la Cathédrale de Nîmes*.

« L'histoire d'une église est souvent, dit-il, l'histoire civile et religieuse d'une cité. De même que tous les actes importants de la vie du chrétien reçoivent leur consécration dans son enceinte, les circonstances solennelles de la vie d'une cité se rattachent aussi à cet édifice sacré. C'est à l'ombre de son antique église que la cité a grandi, c'est là qu'étaient ses écoles, que ses pauvres recevaient les secours de la charité, que les orphelins étaient recueillis et qu'elle trouvait elle-même un refuge au jour du danger. Ce qu'est pour l'homme le toit paternel qui a abrité ses jeunes années, l'église l'est pour le peuple chrétien, c'est comme l'âme et la vie d'une cité.

» On comprend le pieux intérêt qui s'attache à ces murs sacrés qui rappellent de si grands souvenirs, et qui ont abrité tant de générations. Or, notre vieille cathédrale, qui porte sur ses pierres noircies l'empreinte des siècles et la trace des divers événements dont elle a été le témoin, provoque un semblable intérêt ; et le regard ne peut s'arrêter sur elle, sans qu'un sentiment de curiosité sympathique ne s'éveille dans l'âme. Souvent renversée et se relevant toujours de ses ruines, son histoire demeure associée à celle de la ville de Nîmes. Elle existait au IV^e siècle, lorsqu'elle vit vingt-et-un évêques des Gaules se réunir en concile dans son enceinte, par les soins d'un de ses plus éminents évêques, S. Félix. C'est ce concile, mentionné par l'historien Sulpice Sévère, dont les actes, restés jusqu'ici inconnus, viennent d'être retrouvés, il y a à peine quelques années, par le savant abbé Héfélé, dans une bibliothèque d'Allemagne.

» Quelques années après, cette église tombe,

avec son évêque, sous les coups des barbares conduits par le terrible Chrocus. Elle se relève pour subir de nouvelles dévastations. Saccagée par les bandes sarrasines, elle est rebâtie avec plus de magnificence ; et, au XI^e siècle, c'était une belle église romane à trois nefs, ornée de riches sculptures et flanquée de deux tours imposantes, lorsque, le 5 juillet 1096, le pape Urbain II, l'illustre promoteur des croisades, la consacra solennellement. Ce fut dans cette circonstance que Raymond, comte de Saint-Gilles, épousa cette église en présence du Souverain Pontife et des évêques présents à cette dédicace, et la dota généreusement.

» La noble fiancée des comtes de Saint-Gilles ne put être protégée par la grandeur de ces souvenirs, et elle fut condamnée à subir de nouvelles dévastations. Que reste-t-il de cette belle architecture du XI^e siècle ? Une façade mutilée et quelques fragments d'une admirable frise, reproduisant quelques scènes de l'ancien et du nouveau Testament. Peut-être les larges assises de sa tour remontent-elles à l'église du IV^e siècle, bâtie, d'après la tradition, sur les ruines d'un temple païen.

» Cette église devait avoir son histoire. C'est la tâche qu'a entreprise un de ses prêtres, M. l'abbé Tastevin. Il en a compulsé avec joie les archives, et, restreignant son sujet, bornant son travail aux temps modernes, il s'est fait l'historien de la paroisse Notre-Dame-et-Saint-Castor, depuis sa création, à la fin du XVII^e siècle, jusqu'à nos jours.

» Voici en quels termes un de nos confrères, M. l'abbé de Cabrières, a applaudi à cette œuvre :

« Je n'ai jamais traversé la place qui s'étend devant notre vieille cathédrale, sans me sentir pénétré de respect pour cette ruine sans

» architecture, qui, malgré des siècles d'outra-
» ges et de dévastations, est restée le plus cher
» de nos sanctuaires. A peine une des tours et
» quelques pans de muraille sur la façade et du
» côté de la cure subsistent pour attester quelle
» était la majesté de la mystique épouse des
» comtes de Saint-Gilles, de cette église qui
» s'élevait triomphante sur les ruines humiliées
» d'un temple païen, et que le Pape Urbain II
» avait daigné consacrer de ses propres mains.
» Mais enfin, telle qu'elle est, et si indigne
» qu'elle puisse être de son titre aux yeux des
» étrangers, notre cathédrale est, comme vous
» l'avez si bien dit, en modifiant la pensée de
» Reboul, la vénérable aïeule de notre cité. Là,
» nos pères ont formé leurs fortes convictions
» catholiques ; là, des scènes de scandale et de
» profanation ont marqué sur la pierre des
» traces ineffaçables ; là, depuis sept cent ans,
» des générations se sont succédé, faisant
» monter vers Dieu et vers son Christ d'arden-
» tes prières ; là enfin, nous tous, Nimois de
» vieille roche, nous retrouvons le souvenir de
» nos aïeux, les tombeaux de nos grands évê-
» ques et la mémoire toujours jeune de cette
» glorieuse histoire de notre ville, si fidèle à sa
» religion.

» Vous avez, mon cher ami, consacré vos
» veilles à la mission plus douce de nous pein-
» dre le côté spirituel de cette longue et no-
» ble histoire. Vous nous avez raconté la
» vie laborieuse des curés qui se sont succédé
» à la Cathédrale, et qui, tous, animés d'un
» même esprit de zèle et de dévouement, ont
» traversé des époques bien différentes, sans
» permettre à leurs œuvres de languir, à leur
» courage d'hésiter. Enfin, vous n'avez laissé
» ni une cloche sans généalogie, ni une ins-
» cription sans détail pour l'expliquer... ».

« M. l'abbé Tastevin s'est attaché à nous donner une monographie complète de la paroisse Notre-Dame-et-Saint-Castor. La physionomie religieuse de la ville de Nîmes au XVIII^e siècle revit sous la plume de l'écrivain, et les pages qui reproduisent les travaux des vingt curés qui ont successivement administré cette église présentent un intérêt attachant.

» L'auteur nous fait connaître le siège de la paroisse, qui fut d'abord à l'église Sainte-Eugénie, dont les murs existent encore, et ensuite à la Cathédrale. Il énumère ensuite les dix rectories ou succursales de l'église principale, connues dans les actes anciens sous le nom de *Filleules de la Cathédrale*.

» Le tableau de la vie pastorale des anciens curés de Nîmes est de nature à intéresser vivement les habitants de cette cité ».

Ici, le rapporteur fait ressortir le zèle et le dévouement de quatre d'entre eux qui ont laissé une mémoire bénie : c'est l'abbé Novy, qui fut l'organisateur de la paroisse et l'ami de Fléchier ; l'abbé Abauzit, le sage réformateur des prisons ; le docteur Pen, mort victime de son zèle, qui institua par testament l'Hôpital-Général de Nîmes son héritier universel ; le vénéré Jacomon, qui appela à Nîmes les Frères des Ecoles chrétiennes pour l'instruction des enfants du peuple.

» M. l'abbé Tastevin, continue M. l'abbé Azaïs, a fait revivre dans son ouvrage la figure bien aimée de ces anciens curés de Nîmes, avec le souvenir de leurs vertus et de leurs bonnes œuvres. Le récit des scènes sanglantes de la Révolution a trouvé place dans son ouvrage, et on ne peut lire sans être ému les pages touchantes qui racontent

la fermeté généreuse des nobles victimes du tribunal révolutionnaire.

» Les inscriptions de la cathédrale ont été recueillies avec soin et fidèlement interprétées par M. l'abbé Tastevin.

» Grâce à son ouvrage, la cathédrale n'est plus muette ; ses pierres parlent, elles nous disent les sentiments religieux de nos pères et le zèle des pasteurs qui furent placés à leur tête.

» Nous voudrions que chaque paroisse du diocèse eût aussi son histoire qui racontât son origine, ses phases diverses et les événements religieux dont elle a été le théâtre. Chaque curé pourrait rechercher tout ce qui, dans son église, peut intéresser la religion, l'histoire, la science, les arts et consigner dans une notice le résultat de ses observations et de ses découvertes. Chaque prêtre, dans sa paroisse, à l'aide de ses recherches, pourrait apporter ainsi un concours utile à l'histoire complète de nos contrées ».

Après avoir entendu ce rapport avec l'intérêt qu'il mérite, l'Académie charge M. l'abbé Azais de remercier M. l'abbé Tastevin de l'envoi de son volume.

M. RÉVOIL, après avoir remercié l'Académie de l'intérêt qu'elle a bien voulu prendre à l'invention de son instrument, le Téléiconographe, donne lecture de l'*avant-propos* d'une notice qu'il va publier sur la chambre claire et sur son nouvel appareil. Ces conseils s'adresseront à tous ceux qui dessinent, et leur permettront d'apprécier les avantages du prisme quadrangulaire comme procédé graphique.

Notre confrère fait part ensuite à l'Académie de la découverte d'une inscription fragmentée, qui servait de pavé dans la cour de la maison Galoffre, rue Neuve-des-Arènes, à Nîmes.

(Tere) N'ILLA	Terentilla
(Ma) T. (er) .INRED (ivivæ)	Mater.inredivivæ
TERTVLLAE	Tertullæ
(f) ILIAE.	Filiæ

Le mot *inredivivæ* de cette inscription offre un certain intérêt ; il se produit ici pour la première fois dans notre épigraphie locale.

M. Révoil montre également à l'Académie un *simpulum* découvert auprès de l'emplacement de l'ancienne ville de *Territiæ*, dans la commune de Mouriès (Bouches-du-Rhône). Cet instrument, conforme à celui reproduit dans le dictionnaire d'Antony Rich, trouvé également dans un vase d'argile, offre cependant une particularité assez originale. Sur le bord de la poche de cette cuiller sont deux crocs saillants, qui devaient servir à l'arrêter sur les bords mêmes du vase dans lequel se puisaient les libations.

M. PÉRÈS, membre non-résidant, a pris la parole, à la fin de la séance, pour exposer comme suit, en abrégé, la pensée fondamentale de sa *Théorie de l'humaine société*, qu'il a développée tout au long dans le volume offert par lui à l'Académie, ainsi qu'il est mentionné au commencement de la séance.

« La société n'est connue, dit-il, que par des assimilations qui en défigurent l'idée. C'est aux faits qu'il faut s'adresser pour en obtenir une notion scientifique.

» Cette grande institution consiste en des communications de toute sorte de services entre les membres d'une population quelconque, intéressées ou désintéressées, mais toutes motivées par l'insuffisance de la personnalité pour l'accomplissement, par soi, de ses fins providentielles.

» La raison de cette insuffisance est dans la

diversité des individualités qui possèdent, divisément, les facultés dont le concours est nécessaire à la satisfaction des besoins de chacune d'elles.

» Rien de plus positif que les bases de la société. Rien de plus nécessaire que l'organisation de son mécanisme. Aussi a-t-il été incessamment ébauché et plus ou moins perfectionné. Pour l'élever au plus haut degré de perfection possible, il faut donc rechercher quelle doit être cette institution, le flambeau de l'analyse à la main.

» Parmi les services qui doivent faire la matière des relations sociales intéressées, les uns sont particuliers à un plus ou moins grand nombre de personnes, les autres sont généraux, nécessaires à la satisfaction des besoins communs à toutes.

» Aussi ce service des besoins de chacun par l'emploi des facultés d'autrui, le service impersonnel, en un mot, se partage-t-il en service libre, comprenant toutes les fractions de l'industrie et de de l'activité intellectuelle de l'homme, et en service hiérarchique, restreint aux fonctions qu'aucune entreprise individuelle ne saurait accomplir.

» Le service hiérarchique, c'est l'Etat, dont l'institution est si mal comprise, si mal définie.

» L'Etat n'est pas le maître des individualités politiques : il en est le serviteur.

» Avant d'être citoyen, l'individu est homme : libre, soumis seulement à la discipline du devoir, telle qu'elle est formulée par les inspirations du for interne éclairé par la raison d'être de la chose, et par la législation du for externe.

» Ce régime du libre-arbitre de l'homme discipliné par le devoir est inviolable, parce

qu'il est la première condition de l'existence et du fonctionnement régulier du mécanisme social.

» Et quand on recherche la raison des institutions sociales généralement reconnues, on les voit se subordonner les unes aux autres, tenir entre elles par un lien analogue à celui de la causalité, depuis le principe fondamental de la mutualité des services jusques aux minutieuses prescriptions de la loi morale, de la loi civile, de loi politique.

» Chacune de ces institutions est adhérente à d'autres, parce que, au point de vue de la personnalité, qui est la cause opératrice commune à toutes, la subséquente est un but et l'antécédente le moyen de l'atteindre.

» Si les hommes étaient logiques, ils seraient moraux et l'état social serait parfait.

» Mais en raison de l'infirmité de la nature humaine, il ne suffit pas au sujet de savoir ce qu'il doit faire, il lui faut le vouloir et le pouvoir.

» Ici se fait sentir la nécessité de la foi et des institutions du christianisme.

» Si l'économie politique a été traitée de matérialiste par les uns, d'imaginaire par les autres, c'est que les économistes ont écourté cette science. En unissant la partie morale à la partie matérielle, on en fait un corps de doctrine complet : une *cœnologie* ou science de la mutualité des services dans l'humanité, comprenant, en sa partie théorique, l'exposition du principe, la loi générale, et, en sa partie pratique, les règles de la morale et de la législation ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 15 janvier 1870.

Présents : MM. de Labaume, *président*, Pagézy, Dumas, Aurès, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Liotard, Causse, Roussel, Brun, Meynier, Im-Thurn, Ginoux, Lenthéric, Flouest, Dombre, Puech, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres-résidants ;

Jeanjean, membre non-résidant.

Le procès-verbal de la séance du 8 janvier est lu et adopté.

M. *Corlondre*, maire de Villeneuve-lez-Avignon, a écrit à l'Académie pour la remercier de sa nomination comme associé-correspondant.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Bulletin de la Société académique de Boulogne. — année 1868, pages 337 à 388.

Mémoires de la Société Académique de Boulogne-sur-Mer. — Tome III. — 1^{re} partie. — 1868-69.

Bulletin de la société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer. — Juin, juillet, août, septembre 1869, 4 cahiers.

Bulletin de la Société impériale et Centrale d'Agriculture de France, 3^e série, tome IV, n^o 2.

Mémoires de la société littéraire de Lyon. — Année 1868.

Almanach de l'Archéologue français, 1870.

Journal des savants. — Décembre 1869.

M. le président présente le rapport de la commission nommée dans la séance précédente pour le choix du sujet de prix à décerner en 1871. C'est le tour, cette année, d'une question historique, et la commission propose de mettre au concours :

L'Histoire de la foire de Beaucaire.

Cette proposition est accueillie à l'unanimité par l'Académie.

En conséquence, le programme sera adressé aux journaux du département du Gard ; à ceux des départements voisins et des principales villes commerçantes en rapport avec celle de Beaucaire à l'époque de la foire ; enfin, aux principaux journaux de Paris. Il sera également envoyé aux diverses sociétés savantes avec lesquelles l'Académie est en relation.

Les œuvres des concurrents devront être adressées, affranchies, au secrétaire-perpétuel de l'Académie, avant le 1^{er} février 1871, et porter une épigraphe ou devise, reproduite dans un pli cacheté contenant le nom et la demeure de l'auteur.

Les Académiciens ordinaires et les membres honoraires sont exclus du concours. Tout concurrent qui se sera fait connaître, même indirectement, en sera pareillement exclu.

Le prix offert par l'Académie consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Il sera décerné dans sa séance publique du mois de mai 1871.

M. GERMER-DURAND donne lecture à l'Académie de ses notes sur les découvertes archéologiques opérées pendant les mois de mai et juin 1869.

Il s'agit d'abord de deux puits romains trou-

vés, en mai, dans l'enclos appartenant à M. Ad. Gilly, rue de la Plate-Forme, et d'une espèce d'aqueduc, grossièrement construit, que M. Germer-Durand pense n'avoir été qu'un canal de drainage ou *vallat-ratier*, destiné à recueillir les eaux de la colline, et à les porter dans le canal de décharge qui, du temps des Romains, mettait les bassins de la source en communication avec le lit du *Cadereau* dit actuellement de *Saint-Laurent*. — Dans le premier des puits découverts, se trouvait un certain nombre de vases à puiser de l'eau, de différentes grandeurs, et dont quatre, retirés intacts, sont aujourd'hui entre les mains de M. Roulle, propriétaire du puits où ils ont été trouvés, et de MM. Masson et Bedos.

M. Germer-Durand entretient ensuite l'Académie d'un cippe funéraire, à double inscription, dont la présence dans le jardin du château de Ribaute, près d'Alais, lui a été signalée par une lettre de M. le comte Ladislas Chamski, qui habite cette propriété. L'inscription du château de Ribaute avait déjà été communiquée, en 1810, à l'Académie du Gard, qui l'a publiée dans la *Notice de ses travaux* pour ladite année.

Un puits de grande dimension a été découvert au sommet de la colline dite *Serre-du-Paradis*, commune de Nîmes, près de Courbessac, et vidé par le propriétaire du terrain, le sieur Desplans. M. Germer-Durand en a été averti par M. Gérin, agent-voyer en chef de la ville, et il paraît résulter, de l'examen qui en a été fait, que ce puits, dans les déblais duquel on n'a rencontré que des ossements d'animaux, des morceaux de poteries grossières et un assez beau fragment de verre irisé, aurait été un puits de sonde creusé par les construc-

teurs de la Fontaine d'Eure pour s'assurer de la nature de la roche. L'ayant trouvée trop compacte, ils se seraient décidés à faire dévier leur canal, qui contourne en effet le pied de la colline.

L'estampage d'un fragment d'inscription grecque rapporté de Saint-Gilles, dans les premiers jours de juin, par M. Ed. Flouest, et communiqué par lui à M. Germer-Durand, a fourni à celui-ci l'occasion d'un travail de restitution, qu'il soumet à l'appréciation de ses confrères. Les détails sur les circonstances dans lesquelles cette inscription a été trouvée — détails consignés dans les recueils manuscrits de feu M. Hector Mazer — prouvent que plusieurs inscriptions grecques sur plaques de marbre, comme celle-ci, ont été trouvées à Saint-Gilles, à l'époque de la révolution, et détruites pour en faire « des dessus de petits meubles ou des encoignures ».

M. JEANJEAN donne communication d'une partie d'un long et intéressant mémoire sur *l'Homme et les animaux des cavernes des Basses-Cévennes*. Ce travail est le fruit des recherches qu'il a faites, pendant quatre années consécutives, dans 40 ou 45 grottes de cette contrée.

Avant de faire connaître ses propres découvertes, l'auteur présente le résumé succinct de celles faites en France de 1827 à 1869, et qui établissent la haute antiquité de l'homme. Les travaux sur ce genre d'études de MM. Tournal, de Christol, Marcel de Serres, Dumas, Joly, Gervais, Boucher de Perthes, Lartet, Christy, de Vibraye, Garrigou, Filhol, Peccadeau, Brun et Milne-Edwards sont ainsi successivement passés en revue.

« Les découvertes, dit M. Jeanjean, faites dans les grottes, dans les sables et graviers

du diluvium, dans les anciens tombeaux de l'Angleterre et de la France, dans les amas coquilliers du Danemark et dans les habitations lacustres de la Suisse et de l'Italie, ont permis d'établir une chronologie anté-historique, basée à la fois sur l'apparition successive des diverses matières qui ont servi à la fabrication des armes et ustensiles de nos ancêtres et sur la contemporanéité de l'homme avec certaines espèces d'animaux dont les débris se trouvent associés aux siens et à ceux de son industrie. C'est ainsi qu'on a été amené à diviser les temps préhistoriques en trois âges successifs, savoir :

» *L'âge de pierre*, qui embrasse deux périodes : 1^o celle de *la pierre taillée*, subdivisée en deux époques : l'époque de l'ours des cavernes et du mammoth, et l'époque du renne ; 2^o la période de *la pierre polie*.

» *L'âge de bronze*, précédé probablement par un âge de cuivre de courte durée.

» *L'âge de fer*, dont les plus anciens spécimens ont été trouvés dans quelques tourbières du Danemark et dans certaines habitations lacustres de la Suisse ».

Ces principes établis, l'auteur décrit la contrée connue sous le nom de *Basses-Cévennes*, les formations géologiques de ses montagnes ainsi que les rivières qui l'arrosent.

Puis il consacre un chapitre de son mémoire au récit des fouilles qu'il a fait pratiquer dans les grottes du canton de *Sumène* et à la description des restes d'animaux et des débris de l'industrie humaine qu'il y a rencontrés.

» Les puissantes couches calcaires appartenant au *terrain oxfordien*, qui dominant la vallée de *Sumène*, du côté gauche du *Rieutort*, renferment plusieurs cavernes fort intéressantes, dont les principales sont *la grotte des fées*, *la caverne des Camisards* et *Baoumè clausidò*

(grotte fermée). Ces grottes ont servi d'habitation à l'homme pendant la période de la *Pierre polie*. M. Jeanjean y a découvert des os travaillés, des silex taillés, beaucoup de tessons de poterie, des indices de feu, et des ossements d'animaux appartenant à la France actuelle. Mais la caverne des Camisards a servi aussi de repaire au grand ours des cavernes, dès le commencement de l'époque quaternaire. Cet ours, à front bombé, était alors fort répandu dans les Cévennes et il a laissé de nombreux débris dans la grotte des Camisards, qui était entièrement vierge de toute fouille, lorsque, au mois d'octobre 1867, M. Jeanjean y est entré pour la première fois.

» Dans la commune de Saint-Laurent-le-Minier, à deux kilomètres environ de Ganges et à dix mètres au dessus de la route qui conduit de cette ville à Saint-Laurent, se trouve une cavité connue dans le pays sous le nom de *la Salpêtrière*.

» Cette caverne profonde, située près la rivière de *la Vis*, au pied de hautes montagnes abruptes et boisées, était dans d'excellentes conditions pour servir de refuge aux grands carnassiers de l'époque quaternaire ; aussi les ossements d'*ursus spelæus* y sont excessivement abondants. Depuis quinze ans, cette grotte a été visitée par plusieurs savants, et des fouilles considérables y ont été pratiquées. M. Jeanjean en a extrait, outre beaucoup d'ossements, une tête et un crâne d'*ursus spelæus*. Ces débris fossiles sont disséminés dans le dépôt inférieur qui appartient au diluvium, tandis que le dépôt supérieur, composé d'une terre noirâtre, contient en quelques endroits des restes de notre industrie. Comme la *grotte des Camisards* de Sumène, *la Salpêtrière* a donc été habitée par l'homme à une époque posté-

ricure à celle où elle était fréquentée par le grand-ours des cavernes. En face de la Salpêtrière, de l'autre côté de la Vis, on voit une grotte, dite aussi *des Camisards*, qui a été une station humaine, puisque l'auteur de ce mémoire y a trouvé un silex taillé et quelques morceaux de poterie primitive.

» Passant ensuite au canton de Ganges, M. Jeanjean décrit d'abord *la grotte de la Roque*, déjà connue par une notice qu'a publiée M. Boutin. Cette cavité souterraine servait de demeure à l'homme, qui y fabriquait ses armes et outils en silex, tels que couteaux, grattoirs, pointes de flèche, etc. M. Louis Figuier, dans l'ouvrage qu'il vient de publier sur *l'Homme primitif*, a placé cette grotte parmi celles de l'époque du grand-ours. Mais M. Jeanjean démontre, par le mode de taille des silex et par les restes d'animaux qu'on y a rencontrés, que ce gisement appartient à la fin de *l'époque du Renne*. Il en est de même de celui de *la grotte de l'Aven-Laurier*, située à cinquante mètres au dessus de la grotte de la Roque et qui servait de tombeau aux antiques habitants de ces forêts. On y trouve en effet de nombreux débris humains et des restes de notre industrie : poinçons, racloirs en os, poteries noires, dents d'animaux percées pour servir de collier, etc.

» A cent cinquante mètres environ de la grotte de l'Aven-Laurier, sur le même niveau et du côté de Saint-Bauzile-de-Putois, il existe une grotte, à large ouverture, dont le sol est formé par de puissantes couches de limon jaunâtre ; c'est *baoumò douço* (grotte douce, agréable.) Cette grotte a été fréquentée par l'homme aux temps préhistoriques, puisqu'on y trouve, avec des cendres, et du charbon, des ossements de ruminants, quelques os travaillés et des tessons de poterie non cuite.

» *La grotte des Demoiselles*, située sur le plateau du Thaurac, à quinze cents mètres environ du village de Saint-Bauzile, est remarquable par la grandeur des salles, la beauté et l'élégance des stalactites. Parmi les magnificences qu'on se plaît à y admirer, il faut citer en première ligne la *salle de la Vierge*, qui a près de cent mètres de hauteur, et qui est le dernier tableau de cette belle et vaste galerie souterraine. Malheureusement, le sol de cette grotte ne recèle que très peu de fossiles, puisque, malgré diverses recherches, M. Bourguignac, seul, y a trouvé, dans un couloir situé à gauche de la salle dite *le Vestibule*, des ossements d'ours appartenant à trois espèces différentes.

» A trois kilomètres de Ganges, sur la crête de la montagne qui domine à gauche le ruisseau de Rieutort, on trouve trois petites grottes, appelées *Baumelles*, dont les deux premières ont servi de sépulture, à l'époque de la pierre polie. MM. Boutin et Jeanjean y ont trouvé, avec des débris humains, de beaux silex polis ou taillés à petits éclats. La troisième grotte, la plus éloignée, était au contraire une station humaine ; car M. Jeanjean, qui l'a fait fouiller le premier, y a remontré des ossements d'animaux coupés en long, des restes de feu, et de nombreux débris de poterie non cuite ».

Après la lecture de son travail, M. Jeanjean place sous les yeux de l'Académie les plus beaux spécimens des restes d'animaux et des débris de l'industrie humaine qu'il a découverts dans les grottes des cantons de Sumène et de Ganges.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 29 janvier 1870.

Présents : MM. de Labaume, *président*, Deloche, Pagézy, Dumas, Salles, Aurès, l'abbé Azaïs, Viguié, Liotard, Causse, Quesnault-Desrivières, Brun, Meynier, Im-Thurn, Ginoux, Lenihéric, Verdier, Rédarès, Penchinat, Flouest, Puech, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidants ;

Deloche fils, associé-correspondant.

Le procès-verbal de la séance du 15 janvier est lu et adopté.

Il est donné lecture :

1^o D'une lettre de M. *Pascal Jourdan*, ingénieur civil à Guéret, qui remercie l'Académie de sa nomination comme associé-correspondant ;

2^o D'une lettre de notre confrère M. *Canon-ge*, membre honoraire, accompagnée d'un recueil de contes et nouvelles, intitulé : *Les Ames en péril*, dont il fait hommage à l'Académie, par l'intermédiaire de M. Liotard. Le secrétaire est chargé de remercier M. Canon-ge, et de lui exprimer l'intérêt avec lequel l'Académie accueille ses productions, toujours fraîches et gracieuses ;

3^o D'une circulaire de M. le ministre de l'instruction publique annonçant, pour le 23 avril prochain, la distribution des récompenses accordées aux Sociétés savantes des départements à la suite du concours de 1869. Cette

distribution sera précédée de trois jours de lectures publiques, les 20, 21 et 22 avril. La circulaire fait connaître, en outre, les conditions auxquelles les lectures seront soumises et les délais pendant lesquels les Sociétés pourront utilement se faire représenter à la Sorbonne.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny, 1869, nos 10 et 11.

Bulletin de la Société Dunoise, pages 281 à 312.

Revue agricole, industrielle, etc., de Valenciennes, octobre 1869.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, décembre 1869.

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts, de Savoie, 2^e série, tome XI.

M. IM-THURM présente à l'Académie une étude sur Alfred Tonnellé, né à Tours, le 5 décembre 1831. Tonnellé est un philosophe chrétien, épris de la nature et de l'art avec le généreux élan d'une individualité aussi élevée qu'enthousiaste. Son œuvre tend à établir le parfait accord de l'idée et du signe, leur marche simultanée en avant, sans l'absorption de l'un de ces éléments par l'autre. « L'œuvre » d'art doit être, dit-il, pareille à une lampe » d'albâtre dont la matière est pure et belle ; » l'idée de la beauté brûle au dedans comme » une flamme divine et en éclaire la forme ». Tout son amour était tourné vers l'étude du beau, et l'art lui servait de marchepied dans ce vaste champ d'investigation, d'où il n'a pu être arraché que par la mort la plus regrettable, à l'âge de vingt-sept ans.

M. PUECH lit la première partie d'un travail

intitulé : *Recherches statistiques sur la fréquence des anomalies de l'homme.*

« Parmi les questions que soulève l'étude des anomalies de l'homme, l'une des plus intéressantes est sans contredit celle qui recherche le rapport à établir entre les êtres monstrueux ou anormaux et les êtres bien conformés. A raison de son attrait philosophique, la question a été agitée à toutes les époques. La science était à son berceau que déjà on s'en préoccupait; et pourtant, en dépit de ces efforts, la solution n'est point encore acquise, à moins qu'on ne veuille donner ce nom aux résultats contradictoires qui existent à ce sujet dans la science. Après en avoir cité de nombreux exemples et montré que l'écart entre la proportion la plus faible et la proportion la plus forte n'est pas moindre de 4615, M. Puech discute une à une les méthodes usitées, et conclut à l'emploi de la statistique raisonnée appliquée au moment de la naissance.

» Pendant les premiers jours de la vie, dit-il, l'enfant est soumis à un examen minutieux, les moindres particularités sont relevées avec soin, à plus forte raison les anomalies dont son corps peut être le siège. Plus tard, on cherchera à les dissimuler; pour le présent, on n'est préoccupé que d'une pensée : y remédier; c'est dans ce but que l'on va, de porte en porte, demandant avec instance une guérison; et c'est pour ce motif qu'il faut mettre en quarantaine les données fournies par les médecins célèbres, leur pratique étant encombrée de cas exceptionnels et étant par suite une image infidèle de ce qui existe en réalité. Pour appliquer la méthode numérique avec rigueur, il faut faire, non seulement ce que, à l'imitation de tant d'autres, j'ai fait dans le cours d'une quinzaine d'années de

pratique hospitalière et civile, c'est-à-dire noter avec soin les accouchements auxquels on a participé et mettre en regard les anomalies constatées, mais encore mettre à contribution l'expérience d'autrui, soit en fouillant les recueils français, allemands et anglais, soit en sollicitant des documents inédits par des lettres écrites à divers médecins. On a ainsi réuni plus de 2 millions de naissances ; mais après avoir discuté la valeur de ces matériaux et élagué ceux dans lesquels cette notion est incomplète ou limitée aux anomalies capitales, on arrive à un chiffre de 250,000 naissances et de 1,020 anomalies, sur lequel repose le travail soumis à l'Académie ».

Après avoir groupé dans divers tableaux ces matériaux de provenance multiple, l'auteur arrive aux conclusions suivantes qui, en donnant une idée des résultats auxquels il est parvenu, résument la première partie de son étude.

1° Au point de vue général, la proportion moyenne des anomalies est de 1 pour 245 naissances.

2° Au point de vue particulier, la proportion varie sensiblement d'état à état.

La Suède a 1 anomalie pour 133 naissances.

La Russie,	id.	137
La Bavière,	id.	141
La Saxe,	id.	161
La Prusse,	id.	167
La France,	id.	196
L'Angleterre,	id.	287
L'Autriche,	id.	344

3° Les enfants naturels sont plus exposés aux anomalies que les enfants légitimes.

4° Les grossesses répétées se succédant à de courts intervalles, une disproportion d'âge très marquée entre les conjoints, et les mariages

consanguins augmentent le chiffre des anomalies.

5° Les anomalies compatibles avec la vie se transmettent fréquemment par l'hérédité.

6° La gestation des êtres monstrueux suit son cours régulier, sauf dans le sixième des cas.

7° Le sexe des êtres monstrueux est plus souvent féminin que masculin. Sur un total de 716 cas, on a trouvé 480 sujets féminins et 236 sujets masculins seulement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 12 février 1870.

Présents : MM. Aurès, *vice-président*, Dumas, Salles, Germer-Durand, Viguié, Liotard, Roussel, Brun, Lenthéric, Rédarès, Flouest, Puech, l'abbé Azaïs, *secrétaire-adjoint*.

M. de Labaume, *président*, et M. de Claussone, *secrétaire-perpétuel*, ont transmis à l'Académie le regret qu'ils éprouvaient d'être empêchés d'assister à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 29 janvier est lu et adopté.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Revue agricole etc., de la Société de Valenciennes, novembre 1869.

Annales de la Société académique de Nantes, 1^{er} semestre de 1869.

Libro decimoquinto della Politica del cavaliere gran, croce Salvatore Fenicia, da Ruvo.

Journal d'agriculture pratique etc., pour le midi de la France, novembre et décembre 1869, 2 cahiers.

Revue des Sociétés savantes des départements, novembre 1869.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, janvier 1870.

Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais, tome x^e.

Mémoires de la commission des Antiquités de la Côte-d'Or, tome VII^e, 1865-1869, dern. livr.

M. ALPHONSE DUMAS présente à l'Académie le rapport dont il avait été chargé sur une brochure italienne de M. Gottardo Cattaneo, de Milan, ayant pour titre : *De la réacclimatation du mûrier*.

« L'auteur, dit-il, membre de diverses sociétés savantes, après s'être livré à une étude attentive et réfléchie des causes de l'épidémie, sans précédents dans l'histoire du ver à soie, qui, depuis une vingtaine d'années, sévit sur ce précieux insecte, a été amené à cette conviction : que le mûrier, aussi bien que l'animal qui vit de son feuillage, transportés du nord de la Chine en Europe, sont chez nous des êtres exotiques ; qu'en cette qualité, ils n'ont pu échapper à la loi générale en vertu de laquelle toute espèce organisée qu'on éloigne de son lieu d'origine s'altère par degrés successifs, et même parfois soudainement, sous l'influence de circonstances accidentelles particulièrement défavorables ; et qu'enfin, cette altération et de l'arbre et du ver se trouve aujourd'hui évidemment et scientifiquement démontrée. En effet, à l'égard de la maladie du ver, aucun doute ne s'élève ; quant à celle de l'arbre, elle est moins apparente, mais divers chimistes et entre autres Liebig, le plus illustre d'entre eux, ont reconnu, en leurs analyses comparatives, que notre mûrier d'Europe ne produisait plus aujourd'hui qu'une feuille dépourvue d'une notable partie de ses éléments résineux et sucré. Or, dit M. Cattaneo, quand nous savons que le ver à soie est partout mal alimenté, avons-nous besoin de recourir à d'autres causes pour nous expliquer son dépérissement général ?

» La cause essentielle du mal ainsi trouvée, le remède était tout naturellement indiqué, il consistait à ramener notre mûrier, vieilli et affaibli, à sa santé et à sa vigueur primitives, en redemandant à son pays d'origine les semences qu'il nous avait autrefois fournies. C'est ce qu'a mis à exécution M. Cattaneo ; il s'est procuré des graines de ces mûriers chinois, descendants directs et non expatriés de ceux à qui nous dûmes nos premiers plants européens ; ces graines lui ont, la même année, donné des tiges pleines de force, dont il a aussitôt formé des pépinières et tiré des greffes qu'il a pratiquées sur de jeunes mûriers de notre pays, double opération qui lui a également bien réussi ; et ces succès, comme aussi ceux obtenus de ce nouveau feuillage pour les vers qu'on en a nourris, ayant été constatés par plusieurs comités agricoles et finalement portés à la connaissance du ministre de l'agriculture du royaume d'Italie, M. Cattaneo a cru devoir réunir l'ensemble de ces faits dans une courte publication, en vue de servir un intérêt national de premier ordre ».

M. Dumas termine son compte rendu succinct, en exprimant le vœu que les essais si heureusement tentés chez nos voisins soient répétés dans notre midi, où le relèvement de l'industrie séricicole ne serait pas moins urgent et précieux.

M. ERNEST ROUSSEL lit un rapport sur un ouvrage intitulé : *Jeux Floraux de la ville d'Anduze*. Le sujet mis au concours était un *Hommage à Florian*.

Outre les discours prononcés à l'ouverture de ces jeux, et le rapport sur le concours, ce livre, édité au nom de la ville par M. le maire d'Anduze, fondateur des jeux floraux, renferme

vingt deux pièces couronnées ou distinguées par le jury.

A la suite d'une rapide appréciation littéraire sur le caractère général de l'œuvre de Florian, M. Ernest Roussel soumet à l'Académie quelques réflexions au sujet du concours de 1869 et lit en entier celle des pièces de vers qui lui a paru le plus en harmonie avec le sujet proposé.

Le rapporteur conclut en disant que M. Albin de Montvaillant, fondateur des jeux floraux d'Anduze, a donné un bon exemple et a bien mérité des lettres.

L'Académie a écouté avec beaucoup d'intérêt les détails de cette fête littéraire d'Anduze, et elle a chargé M. Ernest Roussel de remercier M. de Montvaillant de son envoi.

M. PUECH lit la seconde partie de son mémoire sur les anomalies de l'homme et leur fréquence relative.

« Quoique les faits anormaux se comptent par milliers, et que la plupart d'entre eux aient été décrits dans leurs moindres détails, étudiés sous toutes leurs faces par les esprits les plus éminents, on en est encore à se demander la cause réelle de leur production. Les théories ne manquent pas, cela va de soi, mais les plus célèbres, les plus généralement admises sont celles qui s'arrêtent aux faits tangibles, aux données fournies par l'observation. Imitant cette réserve, nous ne produirons pas, dit M. Puech, de nouvelles hypothèses, nous résumerons simplement l'état de la science en disant que les anomalies dépendent, soit d'un arrêt de développement, soit d'un excès de développement, soit de maladies contractées dans le sein maternel.

» Ainsi l'absence d'un ou de plusieurs doigt

reconnait un arrêt de développement pour cause immédiate, l'existence d'un double pouce ou d'un double petit doigt un excès de développement, enfin les cas décrits sous le nom d'amputations spontanées sont des exemples relatifs à la dernière cause. Les ingénieuses expériences de M. Dareste, la connaissance plus exacte des lois de l'évolution embryonnaire ont, dans ces dernières années, éclairci quelques points, apporté quelques notions précieuses; mais plus on pénètre les mystères de la transformation de nos organes et moins on a lieu d'être surpris de la fréquence de leurs déviations. L'ovule originel est si petit, la structure primordiale en est si élémentaire, les changements si rapides et si multiples à la fois, que l'observateur reste confondu en présence de ces métamorphoses successives et du résultat final, la merveille de la création.

« Pour rabaisser notre orgueil, certains naturalistes disent, il est vrai, que l'homme a pour ancêtres le gibbon et l'orang-outang; mais combien ils sont loin de le démontrer: leurs prétendues preuves ne résistent pas à l'examen, et l'origine simienne de l'homme reste à l'état d'idée paradoxale et de titre à fracas. Qu'il me suffise de le dire, la tératologie fouillée dans tous les sens ne présente pas de types donnant quelque créance à cette assertion, et, à défaut d'autres arguments, ce résultat négatif ruine, par son fondement, cette opinion issue d'analogies plus curieuses que solides ».

Divisant ensuite les anomalies en A partielles, B générales ou monstruosité unitaires, C monstruosité doubles, M. Puech distribue sous ces trois chefs les documents rassemblés, établit la fréquence numérique de chacun de ces groupes, énumère les déviations les plus com-

manes et résume dans 3 tableaux les enseignements qui résultent de ses recherches. Lorsque l'occasion s'en présente, il signale les faits qui lui sont propres, les décrit en quelques traits, complétant ainsi l'esquisse des nombreuses difformités auxquelles le corps humain est exposé. Il termine en ces termes :

« En écrivant cette étude, en rassemblant les nombreuses statistiques partielles sur lesquelles elle repose, j'ai cherché, dans la mesure de mes forces, à combler une des lacunes de la science. Je ne saurais me flatter d'avoir complètement réussi ; car mes conclusions, incontestables à l'endroit des anomalies ou monstruosités d'observation commune, sont sujettes à révision en ce qui concerne celles qui se présentent exceptionnellement à l'examen. Il est à peine besoin de le dire, il n'a pas dépendu de moi qu'il en fût autrement ; bien des fois je me suis heurté à des obstacles contre lesquels la volonté la plus énergique doit forcément s'arrêter. A l'encontre des œuvres créées par l'imagination, les travaux analogues à celui que j'ai entrepris ne sauraient s'improviser ; ils réclament des loisirs et de nombreux matériaux. Or, si les loisirs sont parcimonieusement accordés au médecin, les matériaux ne viennent pas toujours au gré de celui qui les cherche. Mon exemple, j'en ai la conviction, sera tôt ou tard suivi ; aussi je souhaite à ceux qui reprendront cette étude qu'ils la mènent à bien et couronnent l'édifice auquel, ouvrier de la première heure, j'ai eu l'ambition d'apporter quelques pierres ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 26 février.

Présents : MM. de Labaume, *président* ; De-loche, Dumas, Aurès, Liotard, Causse, Roussel, Brun, Meynier, Ginoux, Lenthéric, Rédarès, Flouest, Puech, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidants.

M. Pagézy, retenu par la maladie, a écrit pour s'excuser.

Le procès-verbal de la séance du 12 février est lu et adopté.

L'Académie délègue MM. Viguié et Lenthéric, membres résidants, et M. Roux-Ferrand, membre honoraire, pour la représenter à la réunion des Sociétés savantes, qui aura lieu à la Sorbonne du 20 au 23 avril prochain. En faisant connaître cette délégation au ministre, le secrétaire lui adressera en même temps l'étude sur le « littoral d'Aiguesmortes », de M. Lenthéric, lue dans la séance du 4 décembre dernier, et il la lui recommandera au nom de la Compagnie, pour être admise aux lectures publiques de cette solennité.

Il est donné lecture d'une circulaire du Congrès scientifique de France, annonçant la tenue de sa 37^e session, au mois d'août prochain, à Moulins. Cette circulaire est accompagnée de l'envoi du programme.

M. le préfet du Gard a adressé à l'Académie un exemplaire de la *Carte géologique*

minéralogique de l'Ardèche et un mémoire explicatif, que le conseil général de ce département a attribués à notre Compagnie. Cette carte et ce mémoire sont l'œuvre de M. Ledoux, ingénieur des mines. Le secrétaire est chargé d'accompagner des remerciements de l'Académie l'accusé de réception de cet envoi.

M. Ebrard, médecin en chef de l'hôpital-général de notre ville, et MM. les pasteurs Emilien et Charles Frossard ont fait hommage à l'Académie : le premier, d'un ouvrage sur *le Suicide*, considéré aux points de vue moral, philosophique, religieux et social ; les deux autres, d'une *Note sur une grotte contenant des restes humains de l'époque paléolithique, près de Bagnères-de-Bigorre*.

MM. Puech et Flouest sont invités à faire un rapport sur ces deux publications, et le secrétaire adressera à leurs auteurs les remerciements de l'Académie.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Vœu en faveur de l'inscription dans les lois françaises du caractère obligatoire de l'instruction primaire, par le groupe havrais de la ligue de l'enseignement. Broch. in 4°, avec cartes.

Journal des Savants, janvier 1870

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1869, n° 3.

Bulletin de la Société d'agriculture, etc., de la Lozère, décembre 1869.

Société impériale d'agriculture de l'arrondissement de Valenciennes. — *Revue agricole, industrielle, etc.*, tome XXIII, pages 313 à 331.

Mémoires de l'Académie impériale d'Arras, 2^e série, tome III.

Bulletin de la Société d'émulation du départe-

ment de l'Allier, tome x, 4^e livraison ; tome xi, 1^{re} livraison.

Société scientifique et littéraire d'Alais, 1^{er} vol., 2^e bulletin, 1870.

Cette dernière publication, attire particulièrement l'attention de l'Académie, qui accueille avec sympathie cette manifestation nouvelle de vie scientifique et littéraire dans notre département, et charge son secrétaire d'exprimer à la Société naissante son désir de voir s'établir entre elle et nous des communications suivies. Elle le charge aussi de lui offrir le volume de nos *Mémoires*, année 1867-1868, récemment publié, et de la prier de nous envoyer le premier numéro de son Bulletin.

L'ordre du jour appelle l'élection de M. *Frédéric Béchard*, proposé pour le titre d'associé-correspondant dans la séance du 15 janvier dernier. Le scrutin qui est ouvert à cet effet donne à M. Béchard bien au-delà du nombre de voix nécessaire, d'après le règlement, pour assurer la nomination.

Le secrétaire dépose sur le bureau quatre mémoires qui lui ont été adressés pour le concours du prix Talabot. Le délai expire dans trois jours. Il convient, en conséquence, de nommer la commission qui aura à rendre compte du résultat de ce concours. L'Académie désigne à cet effet les mêmes membres qui avaient été chargés, l'an passé, d'en rédiger le programme.

M. GINOUX rend compte d'un ouvrage dont M. Jacques-Emile Pérès a fait hommage à l'académie.

Déjà l'auteur, qui est membre non résidant de la Compagnie, avait lui-même fait oralement une analyse de son livre qui a pour titre : *Phi-*

Philosophie de l'humaine société ou Cœnologie. M. Ginoux s'est contenté de faire connaître le plan du livre, et d'entrer dans la discussion de quelques phénomènes sociaux qui naturellement devaient trouver place dans l'ouvrage de M. Pérès : la liberté — la propriété — la population — et les subsistances.

« La méthode de M. Pérès, dit-il, dans l'observation des faits sociaux, est la même que celle de Newton dans l'observation des phénomènes physiques. Newton observe les corps graves; il voit une pomme tomber à terre; il reconnaît, dans ce fait, un fait permanent et il dit : les corps graves sont attirés les uns vers les autres proportionnellement à leurs masses, et la loi de gravitation est découverte.

» M. Pérès observe la nature humaine, les phénomènes sociaux, et à la suite de cette étude qu'il appelle *cœnographie* (de *κοινος* et de *γραφω*, description de l'état social), il aperçoit que, dans la nature, tout est diversité : diversité de climats, diversité d'espèces, diversité de créatures en chaque espèce, diversité d'intelligences et de caractères; et de cette permanence de diversités, il conclut à une loi providentielle, loi du monde moral, qui est le support universel des créatures les unes par les autres et de chacune par toutes.

» Pour M. Pérès, ce n'est donc point dans les institutions humaines, c'est dans la nature des choses, qu'il faut chercher les principes fondamentaux de l'état social.

« Voilà sa théorie, et, dans la pratique, voilà l'application constante qu'il observe de cette loi dans tous les temps et sous toutes les zones ».

M. CAUSSE a commencé la lecture d'un mémoire intitulé : *De la liberté humaine considérée au point de vue philosophique et dans ses rapports avec l'ordre social.*

L'auteur s'attache à démontrer, dans un *Avant-propos* développé, que la méthode de raisonner proclamée par le chancelier Bacon dans son *Novum Organum* doit être appliquée à la psychologie comme aux sciences naturelles, que c'est la seule méthode rationnelle, la seule qui puisse conduire sûrement à la découverte de la vérité.

Amené par son sujet à parler de l'esclavage, M. Causse dit que S. Paul et le philosophe Sénèque, dont la doctrine, en cette matière, n'aurait été, selon lui, que l'écho affaibli du grand Apôtre, ont porté à l'esclavage des coups dont il ne se relèvera jamais.

Toujours d'après l'auteur du mémoire, Narcisse, le favori de Claude, le confident de Néron, aurait été un disciple secret de S. Paul ; quelques paroles émanées de Narcisse lui-même, empruntées au *Satyricon* de Pétrone, paraissent ne laisser à M. Causse aucun doute sur ce point.

« La famille de Narcisse fut, dit-il, la première famille de Rome convertie au christianisme ; l'Eglise catholique invoque, sous le nom de Narcisse, les 5 août et 27 octobre de chaque année, deux Saints dont la canonisation remonte à l'origine même du christianisme, et qui ne seraient autre chose, l'un et l'autre, que des descendants de Narcisse l'affranchi ».

Restent les appréciations de Tacite et de Racine :

» Tacite, dit M. Causse, ne fut pas favorable au christianisme naissant ; cette disposition morale du grand historien a bien pu influencer sur la sévérité de son jugement.

» Quant à Racine, il n'a fait que suivre les inspirations de Tacite ».

M. Eugène BRUN donne lecture d'une pièce

de vers intitulée *Villégiature*, dont nous détachons les strophes suivantes :

Que d'autres, pour lesquels l'or seul a des at-
De la fortune amants serviles, [traits,
Brûlent en été dans les villes,
Moi, je pars, pour aller respirer un air frais.

Le riche, pour guérir la goutte dont il souffre,
Fruit amer de sa volupté,
Va boire avec fracas des volcans l'eau de soufre,
Dans quelque vallon enchanté.

Un petit coin de bois, au bord d'une rivière
Où je me baigne sans témoin,
Dans les champs cévenols, où j'ai vu la lumière,
Me suffit, sans aller si loin.

Là, je lis ou j'écris, je médite, je rêve,
Je pêche, je chasse, je dors,
Et je me ris de ces trésors [trêve.
Pour lesquels les mortels se tourmentent sans

Qu'importe la richesse à qui n'a nul besoin,
Et lorsqu'on n'a pas d'autre envie
Que celle de passer, caché dans quelque coin,
Une modeste et pure vie ?

Les bruits du jour n'ont point d'accès auprès de
Et, couché sous d'épais ombrages, [moi,
Je n'entends pas les sourds orages [effroi.
Qui grondent sur nos temps, saisis d'un sombre

Le matin, dès que l'aube à ma fenêtre brille,
Cassant un morceau de pain bis
Je vais voir traire la brebis,
Ou l'épi du blé mûr crier sous la faucille.

Puis j'erre dans les champs, par des circuits di-
Cueillant l'abricot ou la pêche, [vers,
Buvant du ruisseau l'onde fraîche,
Et feuilletant un livre ou de prose ou de vers.

Dans le milieu de la journée,
Quand j'ai pris mon repas, sur les prés du ha-
Pendant toute l'après-dînée, {meau,
Je fais ma méridienne à l'ombre d'un ormeau.

Le soir, dans la rivière, à l'heure où la colombe
Vient s'abreuver, en se couchant
Dans le chêne touffu qui du vallon surplombe,
Je me baigne au bruit de son chant.

Par les monts et les bois, les champs, je me pro-
Tantôt contemplant l'horizon, {mène,
Tantôt dormant sur le gazon
Et me laissant aller où le hasard me mène.

J'écoute le murmure harmonieux des bois,
Quand le vent balance leurs cimes,
Concert immense et plus agréable cent fois
Que nos concerts les plus sublimes.

Je regarde voler le nuage dans l'air,
Dessinant des êtres féeriques,
Et je le suis au loin, comme un navire en mer,
Parmi des mondes chimériques.

Je vois à l'horizon se coucher le soleil
Dans d'éblouissantes nuées,
Où semblent être situées
Des villes de saphir, d'opale et de vermeil.
Quand la nuit sur la terre a déployé ses voiles,
Des êtres sondant le destin,
Je contemple le ciel illuminé d'étoiles,
Comme une salle de festin.

.....
Nos pères n'allaient pas courir les eaux thermales
Ils étaient sobres, sains et forts, ;
Ils sortaient de parents énergiques et mâles,
Et méprisaient tous nos comforts.

Mais déjà l'hirondelle au loin s'est envolée,
Les premiers froids se font sentir ;
La nature d'un ciel pâle et gris s'est voilée.
L'hiver s'avance, il faut partir.

Adieu, vieux chênes blancs des monts qui m'ont
Solitaire abri du berger ! [vu naïtre,
Je vous quitte à regret et sans retour peut-être.
Puissiez-vous longtemps m'ombrager !

M. AURÈS termine la séance en lisant la
première partie d'une *Etude sur les origines du
calendrier romain*.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance
est levée.

Séance du 12 mars 1870.

Présents : MM. de Labaume, *président*; Deloche, Dumas, Aurès, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Viguié, Liotard, Bigot, Causse, Quenault-Desrivières, Roussel, Brun, Meynier, Ginoux, Lenthéric, Verdier, Rédarès, Flouest, Dombre, Puech, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres-résidants ;

René Deloche, associé-correspondant.

Le procès-verbal de la séance du 26 février est lu et adopté.

M. Frédéric Béchard a écrit pour remercier l'Académie de sa nomination comme associé-correspondant.

Le secrétaire informe l'Académie de la réception d'un mémoire pour le concours ouvert l'année dernière et ayant pour sujet : *le Drame moderne, au point de vue de l'art et des mœurs*. L'examen de ce mémoire est renvoyé à la commission qui avait été chargée de préparer le programme du concours, avec adjonction de M. Albert Meynier.

M. l'abbé Léger a écrit à l'Académie pour lui faire hommage d'une brochure intitulée : *Réponse touchant la liberté de conscience et des cultes, le progrès, la civilisation, les aspirations nationales et le pouvoir temporel du Pape*. M. le président, à qui la brochure a été adressée, est chargé de remercier M. l'abbé Léger.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Société scientifique et littéraire d'Alais : 1^{er} Bulletin contenant le compte rendu de 1868-1869.

Bulletin de la Société d'agriculture, belles-lettres etc., de Poitiers. — Novembre et décembre 1869 — 2 cahiers.

Mémoires de la Société Dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, 1868-69, 14^e volume.

Société archéologique de Rambouillet. — Mémoires et documents. Tome 1, 1^{re} livraison.

Catalogue des brevets d'invention. — Année 1869, n^o 8.

Société des sciences et arts de Vitry-le-Français. — III — du 23 avril 1868 au 17 juin 1869.

Bulletin de la Société archéologique de Nantes. — Tome IX, 3^e trimestre de 1869.

M. Germer-Durand communique à la Compagnie la note des lectures qui ont paru à la commission de publication devoir prendre place dans le volume de nos *Mémoires* pour l'année 1868-1869. Ce travail de la commission est approuvé par l'Académie.

M. CAUSSE achève sa lecture sur *la Liberté humaine, au point de vue philosophique et dans ses rapports avec l'ordre social.*

« Il pose en principe que la liberté est un des éléments essentiels de la nature humaine ; cela fait, il en tire cette conséquence, que les constitutions des peuples, leurs lois, la justice, la religion, doivent s'harmoniser avec ce principe ; s'il en est autrement, il y a antagonisme entre l'homme et le citoyen, lutte incessante, révolution !

» L'auteur recherche, dans la deuxième

partie de son œuvre, quels sont les peuples qui ont obéi à leur volonté personnelle et quels sont ceux qui n'ont été que les instruments passifs de la volonté d'autrui.

» Selon lui, la constitution anglaise est celle qui s'est le mieux harmonisée avec la nature de l'homme, celle qui a résolu, de la manière la plus heureuse, cette question qui se pose depuis six mille ans : l'alliance de l'ordre avec la liberté.

» D'après les appréciations de M. Causse, la liberté est un élément nécessaire de la prospérité ; la prospérité donne naissance à la charité, la charité, cette création d'en haut, cet élément si nécessaire dans nos sociétés humaines !

» Chose merveilleuse, s'écrie-t-il, le travail, loi de nécessité devient une loi de fraternité et d'amour !

M. Causse, termine son mémoire par les paroles suivantes :

« Tout s'unit, tout s'enchaîne dans la destinée de l'homme. La charité, comme un ange d'en haut, fait descendre sur nos mières un baume réparateur ; la liberté entraîne la responsabilité ; la responsabilité appelle la justice ; la justice devient inexplicable sans la vie à venir, cette vie où les larmes du juste cesseront, où son âme, débarrassée de l'enveloppe grossière des sens, ira s'abîmer dans le sein de Dieu, son dernier refuge, son éternel appui ! »

M. ALBERT PUECH lit le rapport dont il avait été chargé sur l'ouvrage du docteur Ebrard intitulé : *Du suicide, considéré au point de vue médical, philosophique, religieux et social.*

« Au nombre des questions qui se posent fréquemment à l'esprit, celle du suicide est

sans contredit une des plus émouvantes, une des plus capables d'exciter la sollicitude universelle. Alors que, tous les jours, on voit des malheureux subir les opérations les plus douloureuses pour prolonger leur existence, on a peine à comprendre qu'il y en ait, même parmi ceux qui sont favorisés par la fortune, qui cherchent à en abrégier brusquement la durée. Il y a dans un tel acte une aberration si complète de l'instinct de la conservation, un oubli si total des lois divines et naturelles, qu'en présence de sa perpétration, on est amené à se demander s'il est accompli sous l'empire d'une entière liberté morale ou bien plutôt sous l'incitation d'une perversion morbide.

» Que cette perversion soit le mobile fréquent du suicide, personne ne le conteste ; les maisons d'aliénés en fournissent de nombreux exemples, et nous-même avons été appelé à en constater des cas irrécusables. Mais, dans les circonstances pour le moins aussi nombreuses où cette résolution paraît notoirement exempte de trouble intellectuel, où la faculté du raisonnement existe dans toute son intégrité, où surtout de puissants motifs provoquent la détermination, est-il permis, en dépit de ces apparences, de l'attribuer quand même à l'insanité ?

» Cette thèse a été présentée et soutenue avec talent, il y a une vingtaine d'années, par M. Bourdin ; mais avec les meilleurs esprits, avec les aliénistes les plus éminents, nous la croyons exagérée, et ne saurions en aucune façon nous y associer. La folie suicide existe, cela est incontestable ; mais, quoi qu'on en ait dit, tous ceux qui se donnent la mort de propos délibéré ne sont pas assurément des fous.

« A raison de son importance, de son ac-

croissement progressif, de la diversité de ses causes, du problème social qu'il soulève, l'acte par lequel l'homme se donne sciemment et volontairement la mort a attiré, à toutes les époques, l'attention des philosophes et des médecins. Pour se borner au présent, on citera les ouvrages de MM. Brière de Boismont et Lisle ainsi que celui de M. Des Etangs intitulé : *Du suicide politique en France*. Ces diverses publications, dont la plus ancienne a quinze ans de date, n'ont point arrêté un des médecins distingués de notre ville, M. le docteur Ebrard ; après avoir recueilli de nombreux documents, il en a fait l'objet de ses méditations et a consacré à cette étude un ouvrage de 500 pages in-8°. S'inspirant de ses devanciers, sans les suivre pas à pas, il a fait œuvre de moraliste et de médecin tout à la fois, stigmatisant de sa plume indignée « cet acte d'orgueil insensé, cette révolte contre les décrets de Dieu, cet abus coupable du libre arbitre », ainsi qu'il le définit ».

Entrant ensuite dans l'examen de l'ouvrage, M. Puech en donne une analyse détaillée ; il énumère les points principaux, met en relief les idées capitales et conclut en ces termes :

» Fidèle à mon rôle de rapporteur, j'ai résumé cet ouvrage, m'abstenant avec un égal soin d'applaudir aux pensées auxquelles je m'associe et d'improver celles qui, d'après moi, seraient sujettes à controverse. Maintenant que l'Académie a présents à l'esprit les éléments du jugement, elle me permettra de me départir de ma réserve, et voudra bien m'autoriser à lui soumettre en quelques traits mon appréciation.

» A part quelques lacunes essentiellement médicales et probablement volontaires, l'ou-

» vrage du docteur Ebrard est complet. Re-
» marquable à bien des points de vue, il se
» recommande surtout par l'étendue des re-
» cherches et la richesse des citations. Tous
» les poètes et grands prosateurs qui ont inci-
» demment abordé la question ont trouvé place
» dans cette étude achevée et pleine d'intérêt.
» On peut différer d'opinion sur quelques points,
» on peut ne pas partager toutes les idées de
» l'auteur; mais on doit reconnaître la bonne
» foi et la sincérité qu'il a apportées à leur
» exposition, la modération et la convenance
» qu'il a mises à les faire valoir. Dans un sujet
» qui, par sa nature, prête à la déclamation,
» il a su se renfermer dans une juste limite,
» évitant le calme de l'indifférent et la verve
» de commande du rhéteur. A l'imitation de
» certain auteur, il ne s'est point fait l'exécu-
» teur testamentaire des dernières volontés des
» suicidés; il a proscrit le drame et le roman,
» pour s'en tenir à la réalité, si émouvante
» dans sa simplicité. Atteindra-t-il le but qu'il
» ambitionne? arrêtera-t-il le suicide dans sa
» progression ascendante? Je le souhaite sincè-
» rement; mais qu'il réussisse ou qu'il échoue,
» M. le docteur Ebrard n'en aura pas moins le
» mérite d'avoir écrit un bon livre et accompli
» une bonne action ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance
est levée.

Séance du 26 mars 1870.

Présents : MM. Aurès, *vice-président*, prési-
dant la séance à la place de M. de Labaume
empêché pour cause d'indisposition, Dumas,
Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Viguié, Lio-
tard, Bigot, Causse, Roussel, Brun, Meynier,
Ginoux, Lenthéric, Rédarès, Flouest, Gouazé,
Puech, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, mem-
bres résidants ;

Adolphe Ricard, secrétaire de la Société ar-
chéologique de Montpellier, associé-correspon-
dant.

Le procès-verbal de la séance du 12 mars
est lu et adopté.

Sur la proposition de son président, l'Acadé-
mie délibère que le procès-verbal de la séance
de ce jour contiendra l'expression des regrets
que lui inspire la perte de M. *Jules Canonge*
l'un de ses membres honoraires, décédé à Ni-
mes, le 14 de ce mois. Ses travaux littéraires
et son goût très-vif pour tout ce qui était objet
d'art lui avaient procuré, "à Paris et ailleurs,
plus d'une relation distinguée, et lui avaient
ainsi créé dans sa ville natale une position
dont l'Académie se plait à constater la va-
leur.

Il est donné lecture :

1^o D'une lettre de M. *Roux-Ferrand*, qui
remercie l'Académie de l'avoir compris au nom-

bre de ses délégués à la prochaine réunion de la Sorbonne, et qui lui fait hommage d'un volume intitulé : *Histoire abrégée des inventions et découvertes*. Cet ouvrage a été composé dans un but d'utilité pour les écoles primaires ;

2° D'une lettre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, qui remercie notre compagnie de l'envoi de nos *Mémoires* des années 1854 à 1857, et qui exprime le désir de recevoir ceux de 1842 à 1844. Il sera répondu à l'Académie de Lyon que ces années sont épuisées, de sorte qu'il nous est impossible de satisfaire à son vœu ;

3° D'une lettre de M. *Jeanjean*, membre non-résidant, à Saint-Hippolyte, demandant une place, dans l'ordre du jour de la séance du 9 avril prochain, pour la continuation de la lecture de son étude sur *L'homme et les animaux des cavernes dans les Basses-Cévennes*. Cette demande est accueillie avec empressement ;

4° D'une lettre de la Société générale d'acclimatation et de progrès pour la zone du Nord-Est, à Nancy, accompagnant l'envoi de cinq exemplaires d'une brochure de M. G. de Dumast, son président. Le but de cette brochure est de relever l'impropriété du terme de *sériciculture*, appliqué à l'éducation des vers à soie. Ce mot devrait être réservé à l'art de travailler et de soigner la soie, ainsi que l'indique l'élément *sericum*, en grec *σηρικον*, signifiant *soie* ou *qui est de soie* ; quant à l'art d'élever le ver, l'expression à employer devrait être *sériculture*, du mot grec *σῆρ*, *ser*, qui signifie le ver lui-même.

M. *Adolphe Ricard*, secrétaire de la Société archéologique de Montpellier, présent à la séance, offre à l'Académie le n° 32 des publications de cette société, formant un volume

in-4°. L'Académie prie M. Ricard de vouloir bien faire agréer ses remerciements à la société qu'il représente.

M. Causse est chargé de remerciements analogues pour M. Ernest Bosc, au nom de qui il fait hommage à la Compagnie d'un volume intitulé : *Traité complet de la tourbe*.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres, etc., de Lyon. Classe des sciences, tome xvii, 1869-1870.

Bulletin de la société des antiquaires de l'Ouest, pages 281 à 324 et 9 à 24.

Bulletin de la société des sciences et lettres de Loir-et-Cher, janvier 1870.

Bulletin de la société protectrice des animaux, janvier 1870.

Bulletin de la société de médecine pratique de Paris, année 1869.

Bulletin de la société d'histoire naturelle de Colmar, 10^e année, 1869.

Revue agricole, industrielle, littéraire, etc., de Valenciennes, janvier 1870.

Bulletin de la société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, 8^e année, 1869.

Mémoires de la société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne, année 1869.

Bulletin de la société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, tome xx de la collection, 4^e trimestre de 1869.

Bulletin de la société d'agriculture et du comice agricole de l'arrondissement de la Rochelle, année 1869.

Mémoires de la société des antiquaires de Normandie, 3^e série, 8^e volume.

Société française de numismatique et d'archéo-

logie, feuilles 11 à 17 des comptes rendus des séances.

Journal des savants, février 1870.

Racines et éléments simples dans le système linguistique indo-européen, par Abel Hovelacque.

M. RÉDARÈS lit le rapport dont il avait été chargé sur l'ouvrage qu'a offert à l'Académie M. Barafort, président de chambre à la cour de Lyon : *Des partages d'ascendants et des modifications à introduire dans la loi sur cette matière à propos de l'enquête agricole.*

I

« Les jurisconsultes et les économistes se préoccupent, dit-il, depuis plusieurs années, des inconvénients qui résultent pour la famille, pour l'industrie nationale et pour l'agriculture, de notre législation sur les partages d'ascendants.

» Le rapport de M. de Forcade à l'Empereur sur les résultats de l'enquête agricole faite en 1866, 1867 et 1868 indiqua les modifications principales que l'opinion publique réclame et que l'enquête a fait connaître.

» Notre éminent compatriote, M. Barafort, a analysé d'une main sûre les dispositions du code sur cette matière ; il a précisé, en les justifiant, les changements que l'intérêt général sollicite.

II

» Le père de famille, dont le patrimoine pourrait être partagé en nature, a-t-il la faculté, tenant la loi qui existe, d'attribuer tous ses immeubles à l'un de ses enfants et d'apportionner les autres en valeurs mobilières ou à l'aide de soultes ?

» Cette question, d'un intérêt pratique quotidien, est résolue négativement par la jurisprudence.

» M. Barafort estime que cette interprétation de la loi n'est pas juridique. Sa discussion séduit le lecteur.

» Mais il n'est pas à présumer que la cour régulatrice renonce à une doctrine consacrée par cinq arrêts souverains. Dans cette persuasion, M. Barafort fait la critique de la loi.

» Avant 1789, la propriété foncière avait des privilèges; on n'en a conservé que le souvenir. Aujourd'hui, l'enfant qui reçoit de son père un lot en argent est aussi bien traité que celui à qui sont attribués des immeubles.

» Cela posé, le respect pour les appréciations du père, quand il distribue son patrimoine entre ses héritiers, doit interdire toute réclamation à l'enfant, pourvu qu'il n'ait pas été matériellement lésé; autrement, le sol sera indéfiniment morcelé, cause d'amointrissement pour l'industrie, cause de ruine pour l'agriculture.

III

» L'égalité est de l'essence de tout partage. Que le partage d'ascendants soit entre-vifs ou testamentaire, l'enfant lésé de plus du quart et celui dont la réserve n'a pas été respectée ont une action en rescision du contrat où leurs droits ont été méconnus.

» Cette action dure dix ans. Le délai ne court que du décès. L'estimation des biens est faite valeur non à l'époque du partage, mais lorsque la succession est ouverte.

» Tel est le code. M. Barafort en fait toucher au doigt les inconvénients.

» Il y a intérêt à ce que la propriété ne

reste pas incertaine. Une vente faite à très-vil prix ne peut être attaquée pour cette cause que pendant deux ans. Pourquoi ne pas limiter à cette durée l'exercice de l'action en rescision contre les partages d'ascendants ?

» La crainte d'un procès paralyse l'effort de l'agriculteur laborieux que son père a loti en immeubles. Pourquoi, dit M. Barafort, ne pas considérer le partage entre-vifs de présuccesion comme irrévocable, du jour où il est accepté, pour tous les biens qui s'y trouvent compris, sauf l'action pour lésion et le règlement à faire entre les co-héritiers, à raison des objets et valeurs dont le partage ne s'est pas occupé ?

» Quand l'action est fondée sur une rescision de plus du quart, les tendances de la cour suprême refusent au défendeur la faculté de faire cesser l'instance par l'offre d'une somme ou d'une parcelle représentant la valeur du déficit, objet de la plainte. Quelques cours impériales étendent l'application de cette règle au cas où la réserve a été ébréchée.

» M. Barafort considère comme inutile et comme contraire aux véritables principes la sévérité de cette jurisprudence. Si elle est fondée sur le code, il faut le modifier.

» Il en est de même de la disposition qui annule radicalement tout partage d'ascendant où l'un des co-héritiers a été omis.

» Ne concilierait-on pas tous les intérêts en attribuant à l'enfant omis les biens restants jusqu'à concurrence, et, si ces biens ne suffisent pas, en réduisant les lots formés par le partage jusqu'à satisfaction légitime ?

» L'auteur signale encore ce qu'a d'excessif le droit de transcription de un et demi pour cent sur les biens partagés entre-vifs par un père.

IV

» Du résumé qui précède se dégagent les vœux à l'expression desquels l'auteur a consacré la moitié de son livre.

» Liberté pour le père de distribuer son patrimoine ainsi qu'il l'entend, pourvu que chacun des enfants reçoive une valeur égale à celle qui lui revient (1).

» Division du patrimoine paternel en deux masses, celle, objet d'un partage d'ascendants, devant être considérée comme indépendante de l'autre.

» Irrévocabilité du partage de présuccession, sauf les cas de lésion.

» Réduction à deux ans de l'action en rescision. Le contrat entre-vifs servirait de point de départ à ce délai.

» Faculté pour le défendeur d'arrêter le cours de l'action par le paiement ou l'expédition d'un supplément égal à la valeur du déficit.

» Validité du partage malgré l'omission d'un des héritiers, sauf à lui à se faire attribuer jusqu'à concurrence les biens restés libres, et, à défaut, une partie de la masse partagée.

» Substitution d'un droit fixe au droit proportionnel de transcription perçu aujourd'hui sur les partages entre-vifs.

V

» Voilà, dit le rapporteur, voilà la substance et le but de l'étude qu'a publiée M. Barafort.

(1) L'auteur désirerait que même les partages judiciaires pussent toujours être faits par attribution, si tel était l'intérêt des parties.

» Le style en est limpide, sobre, élégant. Les déductions s'y dégagent avec netteté, abondance et vigueur ; elles se recommandent par l'érudition et par les aperçus philosophiques sur lesquels elles se fondent ; on y reconnaît l'auteur du traité *de la Séparation des patrimoines* ».

Ce sujet excite l'intérêt de l'assemblée et donne lieu à diverses observations, particulièrement de la part de M. le premier président GOUAZÉ, qui défend la doctrine de la cour de cassation sur la matière.

M. l'abbé AZAÏS termine la séance par une lecture où il nous représente S. Augustin s'entretenant avec sa mère et ses amis, dans sa retraite de *Cassiacum*, près de Milan.

« Le nom de *Tusculum*, dit-il, nous rappelle cette antique ville du Latium, assise sur les hauteurs qui s'élèvent à l'horizon de la campagne romaine, et près de laquelle Cicéron possédait cette *villa* somptueuse dont on voit encore aujourd'hui les ruines, et où il composa ses traités de philosophie, connus sous le nom de *Tusculanes*. Lorsqu'il écrivit les cinq livres qui portent ce nom, le philosophe romain était déjà avancé en âge et atteint par le malheur. Séparé de sa femme Térencia, il avait perdu sa fille Tullia, à laquelle un de nos confrères, M. Maurin, a consacré une étude pleine d'intérêt et de charme. Dans toutes ses affections comme dans toutes ses espérances publiques et domestiques, Cicéron était frappé de deuil, et c'est ce qui nous explique le choix du sujet des *Tusculanes*. C'est la mort, c'est l'immortalité, dont la pensée attire les âmes affligées, qui aiment à se nourrir de la perspective d'une vie meilleure. Ce traité est comme le testament philosophique et religieux d'un sage, un instant

comblé de toutes les faveurs de la fortune, puis accablé sous le poids du malheur.

» Le spectacle que présente Cicéron, s'élevant, sur les hauteurs de Tusculum, dans le calme d'une studieuse retraite, au dessus des agitations politiques et jusqu'aux régions se-reines de la philosophie, a quelque chose qui touche et qui provoque l'admiration. Mais, il faut l'avouer, les solutions qu'il donne aux grandes questions qui tourmentent l'esprit hu-main trahissent l'infirmité profonde de la phi-losophie antique. Les subtilités de la pensée et la beauté du langage déguisent mal le vide et l'impuissance des doctrines de l'Académie et du Portique. La conclusion à laquelle est con-duit Cicéron, à la fin du cinquième livre des Tusculanes, après avoir établi que la philoso-phia est la médecine de l'âme et que la vertu rend l'homme heureux, c'est que le sage a le droit de quitter volontairement la scène du monde, en se donnant la mort. Ainsi le suici-de, voilà le dernier mot des Tusculanes.

» Or, à quatre siècles de distance, voilà un autre philosophe, jeune encore, qui a essayé de tous les systèmes de la philosophie antique et qui s'en est bientôt dégoûté, parce qu'ils ne lui offraient qu'un sable mouvant sur lequel sa grande intelligence ne pouvait asseoir rien de solide ; qui s'est épris d'un enthousiasme mo-mentané pour l'*Hortensius* de Cicéron et qui le laisse bientôt échapper de ses mains ; qui flotte incertain à tout vent de doctrine, et qui, enfin, las de tant d'efforts impuissants, désespérant de la vérité sans cesser de l'aimer, tombe découragé, abattu, dans l'abîme du doute. Mais, arrivé là, quand tout semblait perdu, on le voit tout à coup se relever et re-prendre son vol, lentement d'abord comme un aigle blessé, puis avec plus d'ardeur, saluant

avec transport et avec larmes cette Beauté toujours ancienne et toujours nouvelle qu'il avait trop tard connue et trop tard aimée, et des abîmes des passions et du doute remontant vainqueur, par le mouvement des ailes de l'âme, aux plus hauts sommets de la lumière et de l'amour divin.

» Ce philosophe, qui porta pendant seize ans la double chaîne de ses passions et de ses erreurs et qui la secoua pour se faire l'humble disciple du Christ, c'est S. Augustin, qu'on a appelé le Cicéron chrétien, le Platon de l'Évangile, et qui dépasse les deux philosophes de l'antiquité de toute la distance qui sépare les faibles lueurs de l'aube naissante des radieuses splendeurs du soleil. Il appartient à la famille de ces grands génies, il en a la largeur, l'élevation, les regards d'aigle et les sublimes élans. Mais il possède déjà ce que les autres n'ont fait que pressentir ; il contemple dans la pleine lumière ce que les philosophes de la Grèce et de Rome ont à peine entrevu de loin. Ceux-ci sont restés au seuil, tandis qu'il est entré dans le sanctuaire de la vraie sagesse, et c'est ainsi qu'Augustin se révèle à nous dans ses entretiens avec ses disciples, au sein de la paisible retraite de Cassiacum.

» Il est dans l'univers des lieux privilégiés que les leçons et les études du génie ont rendus à jamais célèbres : à Athènes, sur les bords du Céphise, les jardins d'Académus, avec leurs belles allées de platanes et d'oliviers, foulées par les philosophes ; à côté, le portique où Zénon enseignait ; sur les rivages de l'Attique, le cap Sunium où Platon faisait entendre, sur le seuil du temple de Minerve, dont les colonnes sont encore debout, ces admirables leçons que la postérité a saluées comme la préface humaine de l'Évangile ; dans l'île de Rhodes,

la colline où Eschine, exilé, avait fondé une école d'éloquence ; aux environs de Rome, les hauteurs de Tusculum où le souvenir de Cicéron plane avec tant de majesté. Or, la retraite de Cassiacum, non loin de Milan, où Augustin se retira après sa conversion avec quelques amis choisis, mérite de prendre rang parmi ces lieux devenus célèbres ; et c'est là qu'il composa ces ouvrages philosophiques que nous voulons appeler les *Tusculanes chrétiennes* ».

M. l'abbé Azaïs, nous montre Augustin, dans la villa de Cassiacum, partageant son temps entre la lecture des livres saints et les études philosophiques. Dans ses entretiens avec sa mère et ses amis, il agite les grandes questions de Dieu, de l'âme, de la liberté humaine, de la vérité ; et c'est de ces entretiens, recueillis par des sténographes, que sont sortis trois ouvrages philosophiques : le *Traité contre les Académiciens*, le livre de la *Vie bienheureuse* et celui de *l'Ordre* ou de *la Providence*.

Notre confrère fait ressortir la doctrine de S. Augustin et de ses amis dans ces dialogues, et il termine ainsi son analyse :

« La plupart des idées qu'Augustin a développées dans ces entretiens étaient empruntées aux philosophes de la Grèce et de Rome. C'était « le divin Platon », ainsi que le fils de sainte Monique aimait à l'appeler, « le vénérable et presque divin Pythagore, le maître Aristote », comme il se plaît à les désigner dans ses ouvrages, qui venaient confirmer son enseignement. Mais leurs idées, en passant par les livres d'Augustin, se transforment et s'agrandissent ; elles dépouillent le vêtement grossier de la philosophie païenne pour revêtir la forme chrétienne. Jusqu'alors, ces idées n'avaient été entrevues que de quelques esprits

supérieurs, la foule y était restée étrangère. Mais, au souffle du christianisme, elles descendent dans les masses et deviennent populaires; de jeunes adolescents, comme Adéodat, les saisissent dans toute leur grandeur; de simples femmes, comme sainte Monique, les comprennent et les développent; et, dans la bouche de quelque humble catéchiste, elles font plus de vrais sages que n'en ont formés Platon et Cicéron, avec toute la pompe de leurs discours ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 9 avril.

Présents : MM. de Labaume, *président* ; Dumas, Aurès, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Viguié, Liotard, Brun, Meynier, Lenthéric, Verdier, Rédarès, Flouest, Dombre, Puech, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidents.

Le procès-verbal de la séance du 26 mars est lu et adopté.

M. Jeanjean, retenu à Saint-Hippolyte pour cause de maladie, a écrit pour s'excuser et exprime le vœu que sa lecture, annoncée pour aujourd'hui, soit renvoyée à la séance prochaine. Cet ajournement est adopté.

M. Viguié dépose sur le bureau, au nom de M. L. Clamens, instituteur communal à Sauve, qui en fait hommage à l'Académie, une brochure intitulée : *Recherches historiques sur l'ancien évêché d'Arrisitum, et les grands hommes qui tirent leur origine de ce bourg*. Cette étude a pour but principal d'établir qu'Arrisitum, qui fut le siège de l'évêché du même nom, ne se trouvait pas sur le Larzac, mais n'était autre que le bourg connu aujourd'hui sous le nom d'Arrigas, dans le département du Gard. Le travail de M. Clamens avait été l'objet d'une mention honorable à notre concours de 1866, sans que l'Académie ait entendu pour cela se ranger aux conclusions de l'auteur.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ou-

vrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Bulletin des séances de la société impériale et centrale d'agriculture de France. 3^e série. Tome v, n^o 1.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, février 1870.

Congrès scientifique de France, 37^e session, à Moulins. Programme des questions.

Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan. 1^{er} semestre de 1869.

Société française de numismatique et d'archéologie. Tome II, année 1870, p. 1-176.

Bulletin de la Société d'agriculture de la Lozère en janvier et février 1870.

Bulletin de la Société dunoise, avril 1870.

L'ordre du jour appelle l'élection de MM. Barafort, président de chambre à la cour impériale de Lyon, et Albin de Montvaillant, maire d'Anduze, présentés l'un et l'autre dans la séance du 12 février dernier, à titre d'associés-correspondants. Les deux scrutins secrets successivement ouverts à cet effet donnent aux deux candidats bien au delà du nombre de voix nécessaire, d'après le règlement, pour assurer la nomination.

M. Albert MEYNIER rend compte d'une visite qu'il a faite, il y a quelques mois, au musée de Bruxelles ; il passe en revue les œuvres qui, dans cette riche collection, lui ont paru spécialement dignes d'intérêt. Il s'attache, en particulier, à décrire les tableaux des grands artistes flamands et hollandais qui ont tour à tour sollicité son attention.

Le superbe « Martyre de Saint-Liévin » par Rubens, — les scènes piquantes peintes avec tant de verve et d'esprit par Jean Steen, — la

grande « Kermesse » de David Téniers le jeune, — bien d'autres ouvrages des maîtres anciens trouvent place dans ce résumé rapide, qui a intéressé l'Académie.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 23 avril 1870.

Présents : MM. de Labaume, *président*, Deloche, Dumas, Aurès, Germer-Durand, Liotard, Roussel, Brun, Meynier, Ginoux, Rédarès, Flouest, Dombre, Puech, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres-résidants.

Jeanjean, membre non-résidant.

Le procès-verbal de la séance du 9 avril est lu et adopté.

Il est donné lecture :

1° D'une lettre de la Société scientifique et littéraire d'Alais, en réponse aux témoignages de sympathie récemment adressés par l'Académie à cette société, à l'occasion de l'envoi de ses *Bulletins*. Son secrétaire-archiviste, M. Louis Des Hours, exprime dans cette lettre le vœu de la compagnie de voir se consolider, entre elle et l'Académie, un échange habituel de communications et de bons rapports.

La lettre de M. Des Hours est accueillie avec une satisfaction fraternelle, et l'Académie décide qu'elle sera déposée et conservée aux archives, après que mention en aura été faite au procès-verbal ;

2° De deux lettres de M. *Barafort*, président de chambre à la cour impériale de Lyon, et de M. *Albin de Montvaillant*, maire d'Anduze, remerciant l'Académie de leur nomination au titre d'associés-correspondants ;

3° D'une lettre de M. *Pérès*, membre non-

résidant, pour recommander l'*Annuaire bibliographique de la province*, qui est à la veille de paraître, sous la direction de M. Alexandre Massé. M. Ernest Roussel est prié d'insérer, dans le *Courrier du Gard*, un extrait du prospectus de cette publication ;

4^o D'une lettre de M. le recteur de l'académie de Montpellier, invitant notre compagnie à rendre publiques dans le département du Gard les conditions du concours pour le prix de 1,000 fr. créé dans chaque ressort académique par le décret du 30 mars 1869, et à nommer deux de ses membres pour faire partie du jury appelé à juger le concours et à décerner le prix dans le ressort particulier de Montpellier.

L'Académie, déférant à cette double invitation, charge son secrétaire d'adresser à tous les journaux du département une note relative au concours dont s'agit, et nomme MM. *Germer-Durand* et *Flouest* pour prendre place au jury d'examen qui prononcera.

Le concours est ouvert, cette année, sur des questions d'archéologie. Le terme en a été fixé au 31 mai prochain.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants reçus depuis la dernière séance :

Précis analytique des travaux de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1868-69.

Mémoires de la Société d'agriculture, etc., de la Marne, 1869.

Revue des Sociétés savantes des départements. — Décembre 1869.

Bulletin de la Société polymathique du Morbihan. — 2^e semestre de 1869.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny. — 1870, n^o 1.

Revue agricole, industrielle, etc., de la Société impériale de Valenciennes. — Février 1870.

Bulletin de la Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer. — Octobre à décembre 1869, 3 cahiers.

Mémoires de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 1869.

Bulletin des sciences de la Société impériale et centrale d'agriculture de France. — Décembre 1869.

Mémoires de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de Douai. — 1866-1867.

De la régénération du mûrier, par M. G. Cattaneo, traduit de l'italien par M. Louis Des Hours, d'Alais.

Compte rendu de la Société de bienfaisance pour l'enseignement des bègues indigents, par M. Terme, député du Rhône.

Studj sulla lingua humana, supra alcune antiche iscrizioni e sulla ortografia italiana, del dottor A. Ghirardini, consigliere emerito del tribunale di Pavia. — Milan, 1869, in-4°.

Avant de passer à l'ordre du jour de la séance, l'Académie décide que le procès-verbal contiendra mention des faits suivants, récemment arrivés à sa connaissance, qui intéressent quelques-uns de ses membres, et dont la nouvelle lui a été, à ce titre, très-sympathique, savoir :

La nomination de M. *Germer-Durand* au grade de chevalier de la Légion d'honneur ;

Celle de M. *Ernest Roussel* au grade de chevalier de l'ordre royal d'Isabelle-la-Catholique, à l'occasion de ses études sur la renaissance provençale, présentées à l'académie de Barcelone ;

Le succès obtenu par la lecture que M. *Lenthéric* a faite, aux réunions de la Sorbonne, de

son mémoire sur *le Littoral d'Aiguesmortes*, aux 13^e et 14^e siècles ;

Enfin, le témoignage dont la Société scientifique et littéraire d'Alais a voulu accompagner l'expression ci-dessus mentionnée de ses sentiments pour notre Académie, en décernant le titre de membre honoraire à M. *de Clausonne*, secrétaire-perpétuel, et à M. *Germer-Durand*, bibliothécaire-archiviste.

L'ordre du jour appelle la décision à prendre sur les concours pour les prix.

En ce qui concerne le concours sur la maladie des vers-à-soie ouvert par M. Paulin Talabot, la commission, par l'organe de M. *Alphonse Dumas*, rapporteur, expose qu'elle a trouvé qu'aucun des cinq mémoires produits ne réunissait suffisamment toutes les conditions nécessaires pour être digne du prix ; mais il y en a deux qui lui ont paru mériter une mention honorable à titre d'encouragement, mention qui pourrait être accompagnée d'une médaille d'or de la valeur de la moitié du prix de mille francs, soit 500 fr. pour chacun.

La commission est d'ailleurs d'avis que, conformément aux termes formels de l'art. 67 du règlement, un sixième mémoire portant pour épigraphe : *Aide-toi, le ciel t'aidera ; la persévérance vient à bout de tout*, devait, dans tous les cas, être exclu du concours comme n'étant arrivé au secrétariat que le 31 mars 1870, c'est-à-dire un mois après l'expiration du délai fixé dans le programme.

L'Académie adopte à l'unanimité toutes les conclusions de la commission, et procédant à l'ouverture des deux plis afférents aux deux mémoires désignés par elle et portant pour épigraphe :

L'un : *Suum cuique.* — *Much ado about nothing*,

L'autre : *Les recherches scientifiques doivent avoir pour but la vérité,*

Elle trouve :

Dans le premier, le nom de M. le docteur N. Joly, professeur à la faculté des sciences et à l'École de médecine de Toulouse ;

Dans le second, celui de M. Ernest Plagniol, à Chomérac (Ardèche).

En conséquence, le secrétaire demeure chargé d'écrire à ces deux messieurs qu'ils ont obtenu chacun une mention honorable à titre d'encouragement, laquelle sera accompagnée d'une médaille d'or de la valeur de 500 fr.

Une décision analogue est prise pour le concours sur le *Drame moderne*. La commission, dont M. Ernest Roussel est rapporteur, a jugé que le seul mémoire produit (lequel se trouve dénué par conséquent de terme de comparaison) se recommandait par plus d'un bon côté ; mais qu'il n'avait cependant pas une valeur absolue assez saillante pour que le prix complet d'une médaille d'or de 300 fr. lui fût décerné. L'Académie décide de lui accorder une mention honorable, à titre d'encouragement, en réduisant la valeur de la médaille à 150 fr.

L'ouverture du pli relatif à ce mémoire, portant pour épigraphe : *Des Ailes !* présente le nom de M. Charles Conus, à Epinal (Vosges). Le secrétaire fera connaître à M. Conus la décision de l'Académie.

La tenue de la prochaine séance publique est fixée au samedi 28 mai, au local accoutumé de l'Hôtel-de-Ville, à huit heures du soir. Une commission composée des membres du bureau et de MM. Ginoux, Rédarès et Dombre est chargée de préparer le choix des lectures et de s'occuper des mesures nécessaires.

M. JEANJEAN donne lecture à l'Académie de

la deuxième partie de son mémoire sur *l'Homme et les animaux des cavernes des Basses-Cévennes*. Dans ce travail, l'auteur décrit les principales grottes des cantons du Vigan, de Saint-Hippolyte et de Sauve, ainsi que les richesses archéologiques et paléontologiques qu'il y a découvertes.

« La ville du Vigan est bâtie sur un calcaire compacte, sans fossiles, associé au schiste talqueux des Cévennes, et qui, ordinairement de couleur gris-bleuâtre, prend diverses teintes et l'état cristallin, quand il est en contact avec le granite. Il peut alors être exploité comme marbre, notamment à Bedoux près de Mandagout, au Fesq près d'Aulas et aux environs d'Aumessas et d'Arrigas.

» Quoique le *calcaire primitif* présente généralement des couches peu disloquées, il forme cependant, dans la vallée de l'Arre, quelques galeries souterraines dont les plus importantes sont : *La grotte de Vèzenobre*, près du village d'Avèze, qui devait être habitée par l'homme dans les temps préhistoriques, puisqu'on y rencontre des restes d'anciens foyers, de la poterie non cuite, quelques silex taillés et des ossements d'animaux, fracturés par les Troglodytes ; les *grottes de Sarrazin* au quartier de *Goulsou*, et de *Montaran* près de *Bréau*, qui ont servi de sépultures, à l'époque néolithique. Les restes humains qu'on y découvre sont accompagnés d'objets de notre industrie, de débris de repas et d'indices de feu.

» D'après les découvertes faites à Aurignac par M. Lartet, à la fin de l'âge de l'ours des cavernes, le festin des funérailles s'accomplissait devant la grotte sépulcrale, tandis qu'à l'époque de la pierre polie, dans les Cévennes, c'était ordinairement dans la grotte même et

non loin du corps du défunt que se faisaient la cérémonie funèbre et le repas funéraire.

» Il existe, sur le versant de la montagne de *Tessonne*, vis-à-vis *Esparon*, dans le calcaire dolomitique de l'oolite inférieure, une petite grotte, dont les parois sont tapissées par une brèche très-dure, contenant de nombreux débris d'*ursus spelæus*. Cette cavité, fouillée pour la première fois, en 1846, par M. de Reydellet, ingénieur civil et directeur à cette époque des travaux des mines de houille de Cavallac, a été visitée en 1868 par M. Jeanjean, en compagnie de M. Pellet, alors agent-voyer de l'arrondissement du Vigan. Malgré la tenacité de la couche de stalagmite dans laquelle les débris organiques sont engagés, ces géologues purent extraire quelques dents et un *maxillaire* inférieur de ce grand carnassier, qui habitait alors les cavernes.

» Les montagnes calcaires des étages *oxfordien* et *corallien* qui entourent au nord et à l'est la ville de Saint-Hippolyte renferment un certain nombre de grottes, dont la plupart étaient fréquentées par l'homme à l'époque de *la pierre polie*. Une des plus intéressantes est la petite *grotte de l'Esprit*, située dans le domaine de ce nom et où M. Jeanjean a découvert, avec des restes humains, des tessons de poterie noire, ainsi que des armes et des outils en silex, dont les plus beaux spécimens sont : une tête de louve de 17 centimètres de longueur, une autre tête de louve de 15 centimètres, un couteau-hache et un couteau-grattoir plat et circulaire d'un genre tout particulier qu'on n'a rencontré encore que dans les Cévennes.

» *La grotte de la Fournarié ou des Camisards*, près du hameau de *Vallatougès*, a servi de tombeau aux premiers habitants de la contrée ;

on y trouve leurs dépouilles ainsi que les restes de leur industrie, et l'auteur de ce mémoire en a extrait, entre autres objets intéressants, un joli couteau en silex pouvant, au besoin, servir de scie.

» Sur la montagne de *Pédemar*, dont l'altitude est de 344 mètres et qui appartient au terrain néocomien, on voit une grotte presque entièrement remplie par une brèche à ossements, que MM. Victor et Jeanjean ont explorée et où ils ont rencontré des débris de rhinocéros, de cerf et de cheval. Mais aucun reste humain n'était mêlé à ces ossements fossiles.

» Les environs du village de La Cadière renferment plusieurs cavernes qui présentent beaucoup d'intérêt. Nous citerons : *la Baume de Grâce, la grotte de Puéchagut, Baume fleurie, la grotte de Vesson, la grotte des Porcs, et la grotte des Chèvres*. Ces dernières, après avoir servi d'abord de repaire au *grand ours*, ont été habitées plus tard par l'homme ; et la grotte de Vesson, par sa belle situation et ses dimensions considérables, était également propre à la demeure de l'homme. Aussi y trouve-t-on de nombreux débris de l'industrie de nos premiers ancêtres, et des restes de leurs festins. Les silex taillés en forme de grattoir ou de couteau y sont très abondants.

» On trouve, dans la commune de Conqueyrac, plusieurs grottes remarquables telles que celles de *la Polerie, du vieux château, etc.* ; mais la plus connue est celle de *la Roquette*, qui, depuis la fin de l'époque néolithique, a été souvent habitée. Parmi les nombreux objets que M. Jeanjean y a découverts, on remarque une belle pointe de lance en cuivre rouge et une plaque de schiste, sur laquelle un artiste de l'époque a gravé, avec la pointe d'un silex, une image qui paraît être l'emblème du soleil.

Probablement l'habitant de la Roquette qui a figuré cet astre sur une pierre de schiste était animé d'un sentiment religieux et rendait ainsi hommage à l'objet de son adoration. Aux environs du domaine de Ceyrac, l'archéologue peut visiter plusieurs *monuments mégalithiques* en forme de *dolmens, menhirs, cromlechs, etc.*; mais tous ces antiques tombeaux ont été fouillés déjà depuis longtemps.

» Une excursion scientifique des plus intéressantes est une visite à la *grotte du Salpêtre*, située dans la commune de Pompignan, au sommet de la crête de la montagne du *Causse* qui envisage le Mont-Saint-Jean. Les fouilles que M. Jeanjean y a fait pratiquer l'ont mis en possession d'une collection complète d'outils ou d'objets de parure en os, ainsi que d'une grande hache polie et de fragments de vases présentant les ornements les plus variés.

» L'antique cité de Sauve (*Salvium* ou *Salvia*) construite en amphithéâtre au pied de la montagne de *Coutach*, possède une magnifique source, qui forme la majeure partie des eaux du Vidourle. Par la limpidité comme par l'abondance de ses eaux, cette fontaine naturelle avait attiré l'attention de nos ancêtres, qui s'étaient établis dans le voisinage, dès l'âge de la pierre polie. Aussi trouve-t-on fréquemment des haches en pierre dans les grottes comme dans les champs du territoire de Sauve.

» Les cavernes de *Dieuregard, du Salpêtre, de Coutach, d'Esplèche et de Mus* étaient fréquentées par l'homme ou lui servaient de tombeau; elles renferment beaucoup d'objets de notre industrie, tels qu'instruments en pierre ou en bois de cerf et des débris de poterie primitive. Au contraire, le sol de la *grotte de Noguier* appartient au *diluvium* et contient des débris d'espèces animales pour la plupart aujourd'hui

éteintes ; ce sont des restes d'*elephas primigenius*, d'*ursus spelæus* et de *bos primigenius*.

» Aux confins de la commune de Sauve et à l'extrémité d'un plateau en roches calcaires, au pied duquel coule le ruisseau de Crespenon, se trouvent les ruines d'un ancien camp retranché ou enceinte fortifiée, remontant probablement à l'époque néolithique et qui a servi plus tard d'emplacement à un oppidum, auquel la tradition a conservé simplement le nom de *Mus*. M. Jeanjean décrit les vestiges tant de la bourgade celtique que de la cité romaine, et rend compte des découvertes faites jusques à ce jour en cette localité

» Enfin , l'auteur termine par la description de la *grotte des Morts* près Durfort, visitée depuis 1795 par divers géologues, mais qui vient d'acquérir une certaine célébrité par les découvertes récentes faites par M. Teissier, ainsi que par les travaux et les publications de la société scientifique et littéraire d'Alais ».

La communication de M. Jeanjean est accueillie par l'Académie avec un vif intérêt.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 7 mai 1870.

Présents : MM. Aurès, *vice-président* ; Dumas, Germer-Durand, Viguié, Liotard, Brun, Meynier, Ginoux, Lenthéric, Rédarès, Penchinat, Puech, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidants.

Le procès-verbal de la séance du 23 avril est lu et adopté.

Il est donné lecture :

1° De trois lettres : de MM. JOLY, de Toulouse ; Ernest PLAGNIOL, de Chomérac ; Charles CONUS, d'Epinal, qui remercient l'Académie, chacun de leur côté, de la distinction dont ils ont été l'objet : les deux premiers, dans le concours pour le prix Talabot ; le troisième, dans celui sur *le Drame moderne* ;

2° D'une lettre de M. Lasalle, inspecteur principal du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée (rive droite), qui envoie, au nom et de la part de M. Talabot, la somme de 1,000 fr. par lui promise pour le concours relatif à la maladie des vers à soie.

La commission chargée de préparer le programme des lectures pour la séance publique demande l'ajournement de son rapport à la prochaine séance.

MM. VIGUIÉ et LENTHÉRIC, nos délégués aux réunions des sociétés savantes, à Paris, rendent compte de leur voyage, et ajoutent, en leur qualité de témoins oculaires, quelques détails

intéressants à ceux mentionnés à cet égard au procès-verbal de la séance précédente.

« L'Académie, dit M. Viguié, sera heureuse d'apprendre que la nomination de M. Germer-Durand au grade de chevalier de la Légion d'honneur a été accueillie avec un empressement plus qu'ordinaire par la grande assemblée de la Sorbonne. Ce fut naturellement une joie sensible pour nous que de voir un des nôtres obtenir une pareille distinction. Mais les applaudissements unanimes et répétés de l'immense auditoire témoignèrent qu'il était, lui aussi, pénétré des mêmes sentiments. Ceci est une occasion de plus pour la Compagnie d'être convaincue que ce n'est pas seulement parmi nous que notre savant confrère est estimé et aimé, et que ses mérites scientifiques sont appréciés à leur légitime valeur ».

« En second lieu, continue M. Viguié, la lecture faite par M. Lenthéric sur le port d'Aiguesmortes aux XIII^e et XIV^e siècles a été particulièrement goûtée et remarquée. Une exception des plus rares a été faite en faveur de cette œuvre. Les nominations au grade d'officier d'académie étaient déjà décidées et signées pour récompenser des travaux antérieurs, et il n'est pas d'usage qu'on décerne une distinction immédiate au membre qui vient de faire une lecture. Mais l'étude archéologique et historique de M. Lenthéric a été tellement distinguée que, malgré les précédents, sa récompense a été aussitôt résolue et offerte, et la nomination de l'auteur au grade d'officier d'académie immédiatement signée ».

L'Académie remercie M. Viguié de sa communication, qu'elle a écoutée avec l'intérêt le plus sympathique.

M. Viguié, reprenant la parole, signale un

nouveau succès pour le Midi, celui de M. Paul de Rouville, professeur à la faculté des sciences de Montpellier, qui a obtenu une médaille d'argent pour ses travaux géologiques et sa carte du département de l'Hérault. M. Paul de Rouville nous appartient à plus d'un titre. C'est un enfant du Gard. Après avoir été le disciple, il est aujourd'hui l'émule et le collaborateur de notre éminent confrère, M. Emilien Dumas ; il a, comme lui, rendu déjà bien des services à la science et au pays. M. Viguié propose à la Compagnie de se l'attacher par le lien plus officiel d'associé-correspondant.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Journal des savants, mars 1870.

Recueil des publications de la Société impériale havraise d'études diverses, 1868.

Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France, tome XXXI, 1^{er} de la 4^e série.

Bulletin de la Société impériale des antiquaires de France, 3^e et 4^e trimestres de 1869.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 3^e et 4^e trimestres de 1869.

Journal d'agriculture pratique, etc., pour le midi de la France, janvier à mars 1870, 3 cahiers.

Société scientifique et littéraire d'Alais, 3^e bulletin.

Travaux de l'Académie impériale de Reims, année 1866-1867.

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, tome VII, 2^e partie.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, année 1870.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, année 1868.

Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, année 1868.

Revue agricole, industrielle, etc., de Valenciennes, mars 1870.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère, mars 1870.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, 1869, n° 4.

M. Alphonse DUMAS lit son rapport sur le prix Talabot, destiné à prendre place au programme de la séance publique. L'Académie le revêt de son approbation.

M. Ph. EYSSETTE, membre non-résidant, a envoyé les deux pièces suivantes, dont la seconde, en vers latins, nous fait assister aux divers aspects d'une scène de buveurs d'eau réunis pour leur santé autour d'une source thermale, des Pyrénées. Elles ont été lues, l'une et l'autre, par M. Charles Liotard.

Traduction de l'ode d'Horace :

Angustam amice pauperiem. — LIVRE III, ODE 2.

A tout jeune romain des armes dès l'enfance,
La manœuvre, et des camps l'austère pauvreté ;
Qu'à cheval, harcelant le Parthe révolté,
Il lui fasse sentir la pointe de sa lance,
Nuit et jour au péril, en hiver, en été.

Dejà le cœur ému d'un sinistre présage,
Reines sur le rempart tremblent pour un époux ;
Ah ! qu'il n'aille, imprudent, provoquer le cour-
[roux
D'un lion qui bondit au milieu du carnage.
Mourir pour sa patrie, enfants, est noble et doux.

Oui, la mort dans son épouvante
Saisit le lâche désert ur ;

Elle abat de sa faux sanglante
Une jeunesse sans vigueur.

La vertu brille toujours pure,
Ne subit affront ni censure,
Et, dans les comices romains,
Ne voit les faisceaux consulaires,
Au gré des fureurs populaires,
Livrés ou ravis à ses mains,
Mais porte au ciel, ambitieuse,
Ses titres d'immortalité ;
Son aile libre et dédaigneuse
Fuit les fanges de la cité.

Sachons honorer avec elle
La bouche discrète et fidèle
Qui garde le secret des dieux ;
Moi, de l'impie et du profane,
Du divulgateur de l'arcane
Je fuis le contact odieux.

O Cérés, si quelqu'un outrage
Tes saints mystères par ses ris,
Je ne permets point qu'il partage
Ma couche au-dessous des lambris ;
Bercés sur la même nacelle,
Je défends qu'une planche frêle
Nous sépare des flots amers ;
Car sur le juste téméraire
S'étend quelquefois la colère
Qui plane sur les fronts pervers.

Du châtimement inexorable
Rien ne peut garder le méchant ;
Le vengeur le suit, s'approchant
D'un pas lent, mais inévitable.

INTER POCULA.

SOUVENIR DES PYRÉNÉES.

Nympharum assidui cultores agmine denso
Circumstant almos aditus ; spes tanta salutis
In fragili arridet patera ! Portabile flumen
Excipiunt manibus, tepidos et pectore rores.
Hic matrona decens, hic virgo nobilis ; adsunt

Litibus et prætor dimissis, ense relicto
Miles et indutus talarum veste sacerdos...
O miseram hominum fauces, o guttura sicca!
Discumbunt omnes; varius modus ipse bibendi:
Deglutit male cautus aquas trunculus; alter
Ore reluctantes et naribus exspuit — at tu
Hauris hians latices, flexa cervice supinus,
Et tremulos addis, naso auxiliante, susurros;
Illudens imitans aves, in gutture rauco
Nympha jocosa strepit, dum pensilis æstuat humor.

M. Albert PUECH lit le rapport dont il avait été chargé sur le *Bulletin de la Société de médecine de Paris* et sur le *Bulletin de la Société de médecine de Poitiers*.

Dans le second de ces Bulletins, M. le docteur Bonnet, médecin distingué de Poitiers, mentionne un accouchement de trois filles et d'un garçon par une femme de trente-six ans. A l'occasion de ce fait, M. Puech trace l'histoire des grossesses *quadruples*. Afin d'établir mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à aujourd'hui la rareté relative de ces cas anormaux, il met à contribution les documents statistiques rassemblés à l'occasion de ses précédentes recherches et empruntés, pour la plupart, aux divers états de l'Allemagne.

« Dans l'intervalle de 24 ans, de l'année 1826 à 1849, il y a eu, dit M. Puech, dans le royaume de Prusse, 13 millions 208 mille 868 accouchements simples, 149,964 accouchements doubles, 1689 accouchements triples et 36 accouchements quadruples, c'est-à-dire un accouchement double pour 89 naissances, un accouchement triple pour 7,910 naissances et un accouchement quadruple pour 371,126 naissances. De 1847 à 1856, sur 1 million de nouveau nés, on a constaté, dans le royaume de Saxe, 975,092 enfants nés seuls,

24,582 enfants nés deux à deux et 316 nés trois à trois : en d'autres termes, sur 10,000 individus, il y a eu 123 jumeaux et un accouchement trigémellaire ; enfin sur 400,000 individus, il se produirait un accouchement quadrigémellaire. Si l'on porte son examen sur une période allant de 1834 à 1858, on trouve une proportion sensiblement différente : on a 125 jumeaux et 1 trijumeau pour 10,000 naissances et un accouchement quadrigémellaire pour 600,000 naissances.

» Fait-on cette recherche pour d'autres pays, on trouve des rapports encore plus dissemblables : ainsi, dans le royaume de Wurtemberg, on a un accouchement double pour 85 naissances, un accouchement triple pour 6,464 naissances et un accouchement quadruple pour 190,991 naissances. Dans le duché de Mecklembourg-Schwerin, on a un accouchement double pour 69 naissances, un accouchement triple pour 6,436 naissances, et enfin un accouchement quadruple pour 178,925 naissances. Toutefois, comme, à l'égard de ces deux derniers états, la moyenne n'est pas établie sur des chiffres assez forts pour échapper à l'influence des séries, on se gardera de considérer ces résultats particuliers comme définitifs ; seulement, on devra être moins réservé à l'égard des résultats généraux qui, basés sur un total de 27 millions de naissances, paraissent devoir inspirer une confiance plus motivée. Fort de ces chiffres, on est autorisé à conclure que les accouchements quadruples s'observent dans la proportion de 1 : 800,000 naissances, avec cette restriction, applicable à toutes les moyennes, c'est que cette proportion est susceptible d'augmentation et de diminution, et que, suivant le pays et les années, on relèvera

des différences assez notables. Faut de documents relatifs aux divers autres états de l'Europe, on ne saurait établir cette assertion d'une façon mathématique ; tout ce que l'on peut dire, c'est que les grossesses quadruples s'observent plus souvent en Russie et en Irlande qu'en France notamment.

» Sous le rapport des accouchements quadruples, notre pays occupe le dernier rang, à en juger du moins d'après les documents publiés tout récemment. Pendant une période de huit années, allant de 1858 à 1865, on a compté en France :

8,040,645 accouchements simples,
83,719 accouchements doubles,
1,005 accouchements triples,
et 4 accouchements quadruples.

En d'autres termes, on a un accouchement double pour 97 naissances, un accouchement triple pour 8,000 naissances et un accouchement quadruple pour 2 millions et plus de naissances. En 1860, l'accouchement quadruple relevé a donné 3 garçons mort-nés et 1 fille vivante ; en 1862, une femme du département de l'Eure a mis au monde 1 garçon et 3 filles, tous vivants ; en 1864, une femme du département du Morbihan a enfanté 4 garçons vivants ; enfin, en 1865, une femme du département du Jura a accouché de deux garçons et de deux filles mort-nés. De mémoire d'homme, il n'y a jamais eu, dans le département du Gard, de fait analogue ; mais on a relevé pour la période étudiée :

103,639 accouchements simples,
950 accouchements doubles,
6 accouchements triples.

» Nous n'insisterons pas plus longuement sur cette anomalie physiologique, nous nous bornerons seulement à dire en terminant qu'il

n'y a pas lieu de regretter à ce sujet l'infériorité de la France par rapport aux autres nations.

» En effet, s'il est de notoriété publique que les accouchements multiples donnent plus de mort-nés que les accouchements simples, on ne saurait davantage contester qu'un jumeau a moins de vitalité qu'un enfant né seul, un enfant issu d'une grossesse triple qu'un enfant issu d'une grossesse double, et enfin que les enfants issus d'une grossesse quadruple ont à peine quelques chances de survivre à l'accouchement qui leur a donné le jour. Sur 100 enfants issus de 25 grossesses, 3 seulement ont atteint leur première année, et encore sont-ils nés en Amérique, le pays où les miracles se produisent encore aujourd'hui. On n'a pas de raisons sérieuses pour traiter de fable cette observation, mais on est tout au moins autorisé à la taxer d'exceptionnelle ; car les autres enfants ont succombé dans les premières semaines et même le plus souvent dans les vingt-quatre heures qui ont suivi leur venue au monde. Les gestations multiples sont, en conséquence, un mal plutôt qu'un bien, et les dérogations aux lois de la nature, loin de concourir à l'accroissement des peuples, en entravent, dans une certaine mesure, la légitime progression.

» A l'endroit des mères, il est à noter que cette exubérance de fécondité n'a pas les inconvénients qu'on pourrait redouter *a priori*. Sauf le développement exagéré du ventre, qui se montre de bonne heure et marche plus tard d'un pas inégal par suite de l'entrave amenée par la présence de produits multiples et par la nutrition insuffisante à laquelle ils sont soumis, la gestation ne se signale point par des symptômes spéciaux ; seulement il est rare qu'elle

arrive à son terme normal, et l'expulsion a lieu habituellement dans le cours du septième ou du huitième mois. Grâce à la petitesse physiologique des produits, l'accouchement a toujours été aisé ; le médecin a eu rarement à intervenir et les mères se sont assez vite rétablies ».

M. PUECH donne lecture d'un autre rapport sur un ouvrage du docteur Carret, de Chambéry, qui a traité à une question intéressante au plus haut degré l'hygiène populaire : *L'insalubrité des poêles en fonte.*

« Ce n'est point, dit M. Puech, une étude ex-professo, mais bien le récit pur et simple des diverses phases par lesquelles la question a passé ; en lisant cette brochure, on assiste tour à tour à la naissance de l'idée, à son développement, au récit des controverses qu'elle a suscitées, et enfin on entrevoit le triomphe qui l'attend.

» Plus favorisé que bien d'autres, M. Carret a pu voir sa cause soutenue, ses droits de priorité non contestés, et son travail être l'objet d'un rapport à l'Académie des sciences, faveur exceptionnelle, réservée à quelques élus.

» Après la publicité donnée par la presse politique et scientifique à cette question, il suffira de rappeler que les poêles en fonte chauffés à blanc exhalent de l'oxyde de carbone, que ce gaz très-délétère détermine une sorte d'empoisonnement caractérisé par de la céphalalgie, des vertiges, etc., etc., et que la mort peut s'ensuivre, dans un temps plus ou moins rapide, suivant qu'on a séjourné plus ou moins longtemps dans une pièce dont l'atmosphère est viciée par l'existence de l'oxyde de carbone.

» Faute d'avoir observé des cas de ce genre,

ou se reconnaît incompetent pour juger du bien fondé de cette description ; mais on doit remarquer qu'elle présente quelques lacunes , notamment l'absence complète de détails anatomo-pathologiques. On fera également ses réserves à l'endroit de la méningite cérébro-spinale, qui est, pour M. Carret, le résultat du chauffage par les poêles ; car votre rapporteur a constaté cette affection en été, c'est-à-dire en l'absence de cette cause. Enfin, en ce qui concerne la *pébrine*, on ne peut davantage s'associer à la manière de voir de l'auteur. A en croire les sériculteurs qu'on a consultés , les poêles en fonte ne sont point employés dans les magnaneries du département , et malheureusement on ne saurait nier les nombreux ravages produits par cette maladie des vers à soie.

» A part ces critiques, l'ouvrage examiné a une haute et sérieuse importance en ce qu'il donne une explication plausible de faits jusqu'alors méconnus, ou, tout au moins, mal interprétés dans leur mode de production. Esprit éminemment observateur, M. le docteur Carret a eu le mérite d'en établir la cause et d'appeler sur elle, avec la persévérance de l'homme convaincu, l'attention de l'Académie de médecine et de l'Académie des sciences. A tous les points de vue, il a droit à nos éloges ; aussi avons-nous l'honneur de proposer à l'Académie de lui voter des remerciements pour l'intéressante communication qu'il lui a faite ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 21 mai 1870.

Présents : MM. de Labaume, *président* ; Damas, Salles, Aurès, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Viguié, Liotard, Bigot, Quesuault-Desrivières, Roussel, Bruu, Meynier, Ginoux, Rédarès, Flouest, Dombre, Gouazé, Puech, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidants.

Le procès-verbal de la séance du 7 mai est lu et adopté.

Le président et le secrétaire informent l'assemblée de la visite qu'ils ont faite à M. le préfet, pour le prier d'assister à la séance publique annuelle du 28 courant.

Il est donné lecture d'une lettre du président de la Société française de numismatique et d'archéologie, qui nous demande d'adresser une pétition au préfet de la Seine et au conseil municipal de Paris, pour les prier de préserver de la destruction l'antique amphithéâtre romain récemment découvert dans la capitale.

Il sera répondu que l'Académie adhère vivement aux sentiments et aux vœux exprimés par la Société d'Archéologie pour la conservation de ce monument, et qu'elle l'autorise pleinement à user de cette adhésion, s'il lui paraît utile de le faire, dans l'intérêt du but à atteindre ; mais qu'elle croirait indiscret de hasarder elle-même une démarche directe auprès des autorités parisiennes.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ou-

vrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Origines de la foi chrétienne dans les Gaules et spécialement dans le diocèse d'Amiens, par M. l'abbé Corblet, directeur de la *Revue de l'art chrétien*.

Recueil de l'Académie des jeux floraux de Toulouse, 1870.

Bulletin de la Société protectrice des animaux, mars 1870.

Société d'émulation des Côtes-du-Nord Bulletins et Mémoires, tome VIII, pages 1 à 16.

Revue des Sociétés savantes des départements, janvier et février 1870.

Sur le rapport de la commission pour la séance publique, le programme de cette séance est arrêté comme suit :

Discours d'ouverture, par M. DE LABAUME, président.

Compte rendu des travaux de l'année, par M. DE CLAUSONNE, secrétaire-perpetuel.

Rapport sur le concours pour le prix Talabot, par M. Alph. DUMAS.

Rapport sur le concours relatif au drame moderne, par M. Ernest ROUSSEL.

Essai sur l'âme des bêtes, par M. le professeur Ch. JFANNEL (lecture faite à l'Académie la séance du 5 juin 1869.)

MM. Liotard, Lanthéric, Florest et Rédarès sont priés de vouloir bien se charger de veiller à la bonne tenue et aux honneurs de la séance.

On se conformera aux précédents pour les invitations et pour les divers détails de la cérémonie.

MM. de Labaume, de Clausonne et Roussel communiquent à l'Académie les lectures qu'ils doivent faire selon les indications ci-dessus.

Ces lectures reçoivent l'approbation de la compagnie.

M. Eug. BRUN termine la séance par la lecture d'une pièce intitulée : *Les Arènes de Nîmes, un jour de fête*. En voici le début :

Sortez de votre solitude ,
Vieilles Arènes, nos amours !
Voici venir la multitude
Qui vous hantait dans vos beaux jours.
Fuyez, bruyantes hirondelles
Qui tourbillonnez autour d'elles ,
Et de vos fosses levez-vous ,
Gladiateurs morts , sous les voûtes
De leurs vastes gradins dissoutes ,
Où vous dormez , percés de coups !

C'est aujourd'hui grand jour de fête ,
Des jeux y vont être donnés.
Les drapeaux pavoisent leur faite,
Ville et champs sont abandonnés.
Hommes, femmes, enfants y courent ,
Des flots de peuple les entourent,
Le spectacle va commencer.
Soldats , dispersez vos cohortes ;
Ouvrez-vous , grilles de leurs portes ,
Et laissez le peuple passer !

Une foule immense, à la ronde,
S'y plonge en bonds impétueux ,
Les envahit et les monde
Avec un bruit tumultueux ,
Sous tous leurs portiques tournoie ,
Sur tous leurs gradins se déploie ,
S'entasse sur leurs blocs tremblants
Et les remplit jusqu'à leur cîme ,
En se suspendant sur l'abîme
Des fragments brisés de leurs flancs.

De haut en bas, la populace ,
Que grossissent des flots nouveaux ,
Roule, pour chercher une place ,
Jusqu'au fond de leurs noirs caveaux ,

Se presse dans leurs galeries ,
Foulant dentelles et soieries ,
Et sous ses pas précipités
Comme d'écumantes cascades ,
Ebranle leurs hautes arcades
Qui grondent en sons répétés

Que leur spectacle est admirable ,
Lorsque, par dessus leur sommet ,
Les encombre un peuple innombrable ,
Tant que leur enceinte en admet ;
Que des parures toutes fraîches
De leurs flancs tapissent les brèches ,
Comme un parterre qui fleurit ;
Qu'on siffle , en déchirant la nue ,
Qu'on applaudit et que l'on hue ,
Qu'on vocifère et que l'on rit !

Comme autrefois, elles tressaillent ,
Sur leurs fières fondations
Que les siècles en vain assaillent ,
D'immenses acclamations
Qu'on entend du fond des campagnes
Ju-qu'à la cime des montagnes
Où la vieille Nemausus dort,
Lorsque la foule qui s'y presse
Se réjouit avec ivresse,
Dans un frénétique transport.

On croirait les voir tout entières
Et belles comme anciennement,
Lorsque de leurs arches altières
On posa le couronnement.
Les multitudes qui s'entassent
Sur leurs gradins qui se crevassent
En couvrent les rangs écroulés,
Et l'on rêve aux grandes batailles
Que se livraient dans leurs murailles
Les gladiateurs mutilés.

Que m'importent les jeux vulgaires
Qu'on y représente aujourd'hui !
Je ne m'en émerveille guères,
Je remonte le temps enfui.

Je vois tendre, sur leurs portiques
Inondés d'eaux aromatiques,
Le velarium empourpré.
Je vois l'esclave qu'on y traîne,
Pour être exposé sur l'arène
Et par les bêtes dévoré.

Partant de là, l'auteur se transporte en imagination dans les temps anciens; et, après avoir évoqué le souvenir et reproduit le tableau des jeux sanglants, bien autrement pleins d'émotions, de cette époque, il termine comme suit :

Il était, joueur téméraire,
Ce peuple romain vraiment grand ;
Il élevait, pour se distraire,
Sur des arceaux à triple rang,
De vastes monuments sans plâtre
En gigantesque amphithéâtre,
Magnifiquement ciselés,
Dans lesquels était réunie
Une multitude infinie
De spectateurs amoncelés.

Des grands jeux, qui firent leur gloire,
Le temps est passé pour toujours.
Il n'en reste que la mémoire.
Les jeux vulgaires de nos jours,
Jeux futiles, en sont indignes.
Nos mœurs sont des mœurs trop bénignes.
Laissons-les donc en paix. Laissons
La pâle fleur de nos collines
S'épanouir sur leurs ruines
Et s'y suspendre les buissons !

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance
est levée.

Séance publique du 28 mai 1870.

Cette séance a eu lieu, à huit heures du soir, dans une salle de l'Hôtel-de-Ville, devant une assemblée nombreuse et choisie.

Plusieurs membres du conseil général et du conseil municipal s'étaient rendus à l'invitation qui leur avait été adressée.

M. le préfet, président d'honneur, a pris place au bureau, conjointement avec M. de Labaume, président de l'année.

Étaient présents, en outre, parmi les membres de l'Académie : MM. Alphonse Dumas, J. Salles, Aurès, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Vignié, Liotard, Quesnault-Desrivières, Roussel, Brun, Ginoux, Verdier, Rédarès, Flouest, Gouazé, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidants;

MM. Paradan, membre honoraire; L.-Ch. Jeannel, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Montpellier, associé-correspondant.

M. G. de LABAUME, président, a ouvert la séance par un discours dont le sujet était la tendance de notre époque à la dépopulation des campagnes. Il a recherché les causes de ce fait, malheureusement trop certain; il en a déploré les effets, et il a fait valoir les avantages qu'un plus grand développement de la vie agricole aurait pour la prospérité et pour la moralité du pays.

M. de CLAUSONNE, secrétaire-perpétuel, a lu le compte rendu des travaux de l'année. Il a signalé plusieurs faits intéressants à Bagnols, à Villeneuve, à Anduze, et particulièrement celui de la création de la Société scientifique et littéraire d'Alais, qui attestent un mouvement heureux de vie intellectuelle dans notre département. Il a payé un juste tribut de regrets à la mémoire de M. Ollive-Meynadier, membre résidant, et de MM. Ferd. Béchard et Canonge, membres honoraires, que la mort nous a enlevés. Il a fait connaître les acquisitions nouvelles que l'Académie a faites pendant l'année qui vient des'écouler, et il a terminé par des remerciements aux personnes du pays qui ont bien voulu honorer la séance de leur présence.

M. Alphonse DUMAS a lu son rapport sur le concours pour le prix Talabot. Il a résumé le contenu des cinq mémoires envoyés en temps utile, et il a fait connaître les noms des concurrents qui ont obtenu une mention honorable : MM. *N. Joly* professeur à la faculté des sciences et à l'école de médecine de Toulouse, et *Ernest Plagniol*, à Chomérac (Ardèche), ainsi que le tout a déjà été expliqué dans la séance du 23 avril.

M. Ernest ROUSSEL a lu un autre rapport sur le concours relatif au *Drame moderne*, et il a également proclamé le nom de l'auteur du seul mémoire envoyé, M. *Charles Conus*, d'Épinal (Vosges). L'Académie a décerné une mention honorable à ce mémoire, selon les explications contenues au procès-verbal de la même séance. M. Roussel a présenté, en même temps, une analyse soignée du travail de M. Conus.

M. *Jeannel*, professeur de philosophie à la faculté des lettres de Montpellier, a bien voulu se

rendre à l'invitation que l'Académie lui avait adressée , et il a terminé la séance par la lecture de sa spirituelle et piquante étude sur *l'Ame des Bêtes*, dont il a été déjà rendu un compte sommaire dans le procès-verbal de la séance du 5 juin 1869.

Séance du 4 juin 1870.

Présents : MM. de Labaume, *président*, Deloche, Salles, Aurès, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Viguié, Liotard, Quesnault-Desrivières, Brun, Lenthéric, Roussel, Verdier, Rédarès, Flouest, Dombre, Gouazé, Puech, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres-résidants ;

Bosc, Adolphe Ricard, secrétaire de la Société archéologique de Montpellier, associés-correspondants.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 21 mai et celui de la séance publique du 28 sont lus et adoptés.

M. Germer-Durand dépose sur le bureau les quatre brochures suivantes, dont M. le docteur V. Auphan, président de la Société scientifique et littéraire d'Alais, l'a chargé de faire en son nom hommage à l'Académie :

Considérations médicales sur les eaux sulfuro-bitumineuses d'Euzet-les-bains (Gard). — Alais, J. Martin, 1858.

Un chapitre de Thérapeutique thermale. Traitement hydro-minéral de la chlorose et de ses complications. Alais, J. Martin, 1864.

Traitement hydro-minéral du Rhumatisme. — Alais, A. Veiran, 1868.

Du midi de la France au point de vue des eaux minérales sulfureuses. — Montpellier, J. Martel aîné, 1869.

M. Albert Puech accepte l'invitation qui lui est faite de présenter un rapport sur ces

quatre publications du président de la Société d'Alais.

M. I. Gilles, de Marseille, fait hommage également à l'Académie, par l'intermédiaire de M. Aurès, d'une brochure intitulée : *Campagne de Marius dans la Gaule*, suivie de *Marius, Marthe, Julie, devant la légende des Saintes Marias*. M. Aurès se charge de l'examen de cet opuscule, pour en rendre compte conjointement avec une première publication du même auteur sur les *Fosses mariennes*, dont la compagnie lui a déjà confié le rapport.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages reçus depuis la dernière séance :

Recueil de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne. 1868-69.

Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest : 1^{er} trimestre de 1869.

Actes de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux, 1868, 4^e trimestre, accompagné du programme des questions mises au concours pour 1870.

Annuaire de la Société philotechnique. Année 1869.

Bulletin de la Société d'histoire naturelle du département de la Moselle. 12^e cahier.

Notice historique sur Montbéliard et ses monuments, par E. Tuffard.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, 1865-1867.

Bulletins de la Société académique d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts de Poitiers : janvier, février et mars 1870.

Même bulletin. De l'abolition des octrois.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de la Haute-Saône, 3^e série n^o 2.

Nouveaux mémoires de la Société des sciences,

agriculture et arts du Bas-Rhin. Tome 4, 3^e fascicule.

Mémoires de la Société impériale archéologique du midi de la France. Tome IX. 6^e Livraison.

Journal des Savants. Avril 1870.

Det Kongelige Norske Fredericks Universitets Aarsberetning for Aaret 1868. Christiania.

Traité élémentaire des fonctions elliptiques, par le Dr M. O. J. Broch. Christiania, 1867.

Ungedruckte, unbeachtete und wenig beachtete Quellen zur Geschichte des Taufsymbols und der Glaubensregel, von Dr C. P. C. Caspari, professor der theologie an der Norwegischen universitet. Christiania, 1869.

Le glacier de Boïum en juillet 1868, par S. A. Sexe. Christiania, 1869.

Ces quatre dernières publications sont un envoi de l'Université royale de Norwège, à Christiania.

Un membre informe la compagnie que notre confrère M. H. Révoil, chargé en ce moment même, par le ministère des Lettres, Sciences et Beaux-Arts, d'une mission qui a pour but l'étude des monuments carlovingiens répandus dans les provinces rhénanes, vient d'être nommé par le Pape chevalier de l'ordre de S. Grégoire-le-Grand.

M. GERMER-DURAND met sous les yeux de ses confrères une hache celtique en pierre de couleur noire, qui a été trouvée, la veille même, par son fils, M. Fr. Germer-Durand, dans le chemin qui va de la commune de Galargues à la station du chemin de fer.

M. Flouest, qui l'a examinée, croit pouvoir assurer, vu sa pesanteur, qu'elle est en basalte.

M. LIOTARD termine la séance par la lecture suivante sur deux fables de La Fontaine :

» Je vous ai quelquefois entretenus des emprunts faits par La Fontaine ou à La Fontaine, en indiquant, comme le font d'autres commentateurs, que le même sujet avait été traité avant ou après le cher Bonhomme.

» Je vous apporte encore deux communications du même genre, à propos de deux de ses fables qui ne sont pas des moins gentilles :

Le Chien qui porte à son cou le dîner de son maître.

Liv. VIII. F. 7.

» Guillon indique deux origines :

La fable 163 de Camerarius, auteur latin, et ce passage très-curieux de Pantagruel (Liv. II chap. 14.) que je transcris :

Panurge racontant comment il a échappé au danger d'être rôti à la broche en allumant un incendie :

» Ainsi que je regardois en grand'liesse ce
» beau feu, me guabelant et disant : Ha ! paovres pulces, ha ! paovres souris, vous aurez
» mauvais hiver, le feu est en vostre pailler,
» sortirent plus de six, voire plus de treize cens
» et onze chiens, gros et menus, tous ensemble de la ville, fuyans le feu ; de première
» venue, accoururent droict à moi, sentans l'odeur de ma paillarde chair, demi-roustie, et
» m'eussent dévoré à l'heure, si mon bon ange
» ne m'eust bien inspiré.....

» Soudain je m'advise de mes lardons, et les
» jectois au milieu d'entr'eux ; tous les chiens,
» d'aller et de s'entrebattre l'ung l'autre à belles dents, à qui auroit le lardon : par ce moyen, me laissèrent, et je les laisse aussi se
» pellaudans l'ung l'autre ».

» Je ne saisis pas parfaitement ici l'assimilation que signale M. Guillon. — Elle est plus apparente dans la citation faite par Ch. No-

dier, qu'il emprunte à un recueil de joyeusetés intitulé *Le Trésor des récréations*.

Pages 232 — 233.

» Un homme avoit accoustumé son chien
» d'aller à la boucherie avec un panier pendu
» au col où il mettoit aussi l'argent ; et quand
» il étoit venu à la boucherie, les bouchers lui
» mettoient de la chair pour l'argent qu'ils y
» trouvoient. — Mais quand il venoit à estre
» encontré d'un autre chien, il avoit paour que
» ce chien lui mangeast sa chair, et pourtant il
» la mangeoit lui mesme ; mais quand il venoit
» à l'encontre de luy, il portoit loyaument la
» chair à la maison ».

» Voilà bien à peu près la relation de l'événement qui peut avoir inspiré la fable de La Fontaine : cette source de renseignements paraît avoir été ignorée de M. Guillon.

Mais voici un troisième document qui échappe à Guillon comme à Nodier. Peut-être le livre d'où je l'extraits (*Propos de table de Martin Luther*) n'était-il pas publié de leur temps, du moins en français.

La première traduction n'a paru qu'en 1844 ; elle est de M. Gustave Brunet, et l'édition encore unique de 1844 est devenue assez rare (1).

On y lit, page 173, (et ici l'auteur parle *de visu*) : « J'ai vu à Lintz, en Autriche, un chien
» qui étoit dressé à aller, avec un panier au cou,
» chercher de la viande chez le boucher. Lors-
» que d'autres chiens venaient essayer de la
» lui enlever, il posait le panier et se battait
» vigoureusement avec eux ; mais quand il s'a-
» percevait qu'ils étoient trop forts pour qu'il

(1) Le texte allemand des *Tischreden* a été imprimé, pour la première fois, à Eisleben en 1566, et réimprimé, presque en même temps, en 1567 et 1568 à Francfort, à Leipsick et à Iéna.

» leur tint tête, ils'emparait lui-même d'un mor-
» ceau de viande, afin de ne pas tout perdre.
» C'est ainsi qu'agit notre empereur Charles : il
» a pendant longtemps défendu les bénéfices ec-
» clésiastiques ; mais voyant que chaque prince
» s'emparait des monastères et les dépouillait,
» il prend possession des évêchés, et il vient de
» se saisir de ceux de Liège et d'Utrecht ».

La Fontaine ne connaissait pas probable-
ment l'anecdote citée dans le livre attribué à
Luther, et cependant il se rencontre avec lui,
non-seulement dans le fond et les détails du
récit, mais encore dans l'application politi-
que qui sert de conclusion, sinon de morali-
té à sa fable.

Ecoutez plutôt :

Je crois voir en ceci l'image d'une ville
Où l'on met les deniers à la merci des gens ;
Echevins , prévôt des marchands,
Tout fait sa main ; le plus habile
Donne aux autres l'exemple, et c'est un passe-
(temps)
De leur voir nettoyer un monceau de pistoles.
Si quelque scrupuleux, par des raisons frivoles,
Veut défendre l'argent, et dit le moindre mot,
On lui fait voir qu'il est un sot ;
Il n'a pas de peine à se rendre,
C'est bientôt le premier à prendre.

La Fontaine aurait pu seul nous tirer d'em-
barras, et changer nos suppositions en certi-
tude. Il n'hésite pas, en d'autres endroits, à
nous renseigner sur ses emprunts ;

Par exemple dans :

L'avare qui a perdu son trésor.

(Liv. IV. F. 20).

le texte développé

« L'usage seulement fait la possession »,
aurait pu être emprunté à Montaigne, qui dit,
Liv. 1^{er} chap. 42 des *Essais* :

« C'est le jour, non le posséder, qui nous rend heureux ».

Mais le fabuliste avoue nettement son larcin quelques vers plus bas :

L'homme au trésor caché qu'Esopé nous propose
Servira d'exemple à la chose. (pose)

La 59^e fable d'Esopé est effectivement plus que le point d'appui de La Fontaine : il lui emprunte une foule de détails précis ; il devient même, sur quelques points, exact traducteur.

Je mets les deux textes en regard : celui d'Esopé en latin :

La Fontaine

Esopé

Il avait dans la terre une somme
Son cœur avec. (enfouie

te ...

Il y fit tant de tours qu'un fossoyeur
Se douta du dépôt, l'enleva sans

(mot dire.

Notre avare un beau jour ne trouva
(que le nid.

Voilà mon homme aux pleurs, il gé-
Il se tourmente, il se déchire.

Vacuum locum videns, lugere
(mit, il soupire, cœpit, et capil'os evellere.

Et la sage remontrance du Passant :

Dites-moi donc de grâce,
Reprit l'autre, pourquoi vous vous

Ne sic, ait, heus tu tristare.
Neque enim habens aurum habe-
(affligez tant, bas.

Puisque vous ne touchiez jamais à

(cet argent, Tu avais cet or sans l'avoir
Lapidem igitur pro auro ac-

Mettez une pierre à la place,
Elle vous vaudra tout autant.

ceptam reconde, et puta tibi au-
rum esse. Eundem enim tibi
usum præstabit.

Esopé reproduit, dans son *ο μυθος δηλοει*, la pensée fondamentale du début :

Fabula significat nihil esse possessionem, nisi i usus ad fuerit.

Phèdre après Esopé, Benserade, Desbillons, Grillo, Lessing après La Fontaine, ont repris et développé, avec plus ou moins de bonheur et de succès, la même idée.

Thomas Morus continue :

» Quelle idée aurons-nous de ces *Harpagons*
» qui, par une autre sorte de vice, cachent soi-
» gneusement un or dont ils ne profiteront ja-
» mais, et qu'ils ne verront peut-être de leurs
» jours? La crainte qu'on ne leur arrache, qu'on
» ne leur enlève leur trésor, les tient dans une
» inquiétude continuelle, si bien que souvent ils
» perdent par la peur qu'ils ont de perdre. En
» effet n'est-ce pas une perte effective, quand, pri-
» vant de votre argent vous et peut-être tous les
» mortels, vous l'enfouissez, vous l'enterrez ?

» Cependant, après que vous avez ca-
» ché bien avant votre trésor, comme si vous
» l'aviez mis en lieu de sûreté, et qu'il fût ab-
» solument hors de portée des voleurs, vous sau-
» rez de joie. Mais supposons que quelqu'un,
» découvrant par hasard ce dépôt confié à la
» terre, se l'approprie et l'emporte ; — vous
» survivez dix ans à ce vol et vous l'ignorez.
» — Dites-moi, s'il vous plait, pendant ces der-
» nières années que vous aurez vécu depuis le
» vol de votre argent, que vous importait-il
» qu'on l'eût laissé en sa place ? Assurément
» cela vous était égal ; et puisque votre posses-
» sion imaginaire ne vous eût été utile en rien,
» pendant tout ce temps-là, il était fort indiffé-
» rent à votre égard qu'on prît ou qu'on ne prît
» pas ce trésor enterré ».

La Fontaine a-t-il connu ce passage de Th. Morus ? J'inclinerais à le croire. Y a-t-il dans sa fable réminiscence, imitation ou simple concordance ? je vous le laisse à penser.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 18 juin 1870.

Présents : MM. Aurès, *vice-président*, Deloche, Pagézy, Salles, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Viguié, Ch. Liotard, Quesnault-Desrivières, Brun, Meynier, Lenthéric, Verdier, Rédarès, Penchinat, Flouest, Puech, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres-résidants ;

Alègre, Jeanjean, membres non-résidants ;
Paradan, membre honoraire ;
Bosc, associé-correspondant.

Le procès-verbal de la séance du 4 juin est lu et adopté.

Il est donné lecture :

1° D'une lettre du Secrétaire-archiviste de la Société d'agriculture de la Haute-Saône, demandant les volumes de nos Mémoires postérieurs à celui de l'année 1866-1867.

Il sera fait droit à cette demande, et cette société sera inscrite sur la liste de nos correspondantes ;

2° D'une lettre de M. Chalmetou, associé-correspondant, lequel fait hommage à l'Académie d'une pièce en un acte et en vers intitulée : *Il ne faut pas courir deux... veuves à la fois*, et envoie, en outre, à la compagnie la copie manuscrite d'un rapport qu'il a présenté à l'Académie de Clermont sur le volume de notre ancien confrère, M. Jules Canonage, ayant pour titre : *VARIA. Sourire, Aimer, Songer. SOUVENIR*. M. Brun est invité à rendre compte du proverbe dramatique, et M. Germer-Durand

à examiner le rapport sur l'œuvre de M. Canonage.

L'ordre du jour appelle l'élection de M. *Paul de Rouville*, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Montpellier, proposé comme associé-correspondant dans la séance du 7 mai. Le dépouillement du scrutin lui donne l'unanimité des voix. Le secrétaire est chargé de l'informer de sa nomination.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants reçus depuis la dernière séance :

Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. 1870. 1^{er} et 2^e trimestres. Deux fascicules.

Actes de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux. 1869. 1^{er} trimestre.

Opinion de la province sur la question des Arènes gallo-romaines de Paris. Société française de numismatique et d'Archéologie.

The first annual report of the american museum of natural history. Janvier 1870. New-York.

Bulletin de la Société protectrice des animaux. Avril et mai 1870. Deux fascicules.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny. 1870. N^o 3. Deux fascicules.

Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente. 1868-1869. Un fort volume in-8^o.

Adduction des Eaux à Alais, par L. Destremx de Saint-Christol. 1868 et 1870. Deux brochures.

Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie. Documents inédits concernant la province. In-4^o. Tome VII. 1869.

Revue archéologique du midi de la France. In-4^o. Volume II, n^o 9.

M. ALBERT PUECH lit le rapport qu'il avait été chargé de présenter sur quatre brochures offertes, dans la séance précédente, par M. le docteur V. Auphan, président de la Société scientifique et littéraire d'Alais, toutes relatives aux traitements par les eaux minérales.

« *L'Hydrologie*, dit le rapporteur, ou plus simplement l'étude des eaux minérales, n'est à vrai dire qu'un chapitre de thérapeutique médico-chirurgicale; mais ce chapitre est si complexe, si étendu qu'on a lieu d'applaudir aux efforts des hommes distingués qui s'en occupent d'une façon particulière.

« Au premier abord, le champ d'exploration paraît singulièrement restreint et peu en rapport avec le nombre des médecins qui s'y sont volontairement confinés; mais, en dépit, des apparences, l'horizon est encore assez vaste; il s'agrandit même au fur et à mesure que l'on approfondit le sujet et cherche à en éclairer toutes les faces. Il ne suffit pas d'être médecin, il faut être encore chimiste, pour apprécier la qualité des eaux, leur variation saisonnière, leur dégénérescence possible; géologue, pour déterminer, avec le milieu d'où elles sourdent, les terrains de diverse nature qu'elles traversent. Ainsi comprise, l'hydrologie devient une science qui occupe la vie entière d'un homme, et absorbe à son profit les forces vives d'une intelligence d'élite.

I

« Parmi les rares sources d'eaux minérales contenues dans le département, celles d'Euzet méritent d'être placées au premier rang. Situées à l'extrémité méridionale du plateau qui s'étend de Barjac aux villages de Saint-Hippolyte-de-Caton et de Saint-Jean-de-Ceyrar-

gues, elles ont été étudiées, dès 1699, par plusieurs médecins de la Faculté de Montpellier, qui consignèrent, dans un travail réimprimé depuis, les propriétés qu'ils leur avaient reconnues. Grâce à leurs vertus thérapeutiques, leur fortune fut rapide; et, à en croire un rapport d'experts dressé en 1746 par les sieurs Durand et Deidier, médecins, tous les ans, plus de cinq cents malades venaient y chercher la santé. Plus tard, et par suite de l'incurie regrettable des propriétaires, leur vogue se perdit, et avec les années le chiffre des baigneurs alla en diminuant. Malgré leur efficacité, la décadence était complète, lorsqu'elles vinrent dans les mains d'un homme intelligent : il répara les bâtiments qui menaçaient ruine et en fit édifier de nouveaux. M. le docteur Auphan, auquel fut confiée, en 1853, l'inspection médicale de l'établissement, ne négligea rien pour relever cette réputation déchuë; grâce à son activité, à sa persévérance, les eaux sulfuro-bitumineuses d'Euzet sortirent de l'oubli dans lequel elles étaient tombées; et, en lisant la brochure qu'il a consacrée à leur étude, on s'expliqua leur renommée passée et on augura favorablement de leur avenir. C'était une ressource de plus pour le médecin de nos contrées ; c'était une découverte heureuse pour les malades que la modicité de leur fortune ou le manque de temps tiennent éloignés des eaux sulfureuses des Pyrénées.

II

« Aux termes de la loi qui régit en France les eaux minérales, chaque médecin inspecteur est tenu d'adresser chaque année à l'Académie de médecine le résultat de ses observations. Que cette réglementation soit excès-

sive, je l'accorde volontiers ; mais je dois reconnaître qu'elle rachète ses inconvénients par quelques avantages ; elle excite l'émulation des travailleurs, motive des récompenses et donne des droits à l'avancement. M. le docteur Auphan en est un exemple : après douze années de labeurs actifs, après avoir obtenu une médaille pour un de ses rapports, il fut appelé par M. le ministre du commerce à l'inspection des eaux d'Ax (Ariège).

« Quelque mérite que fût ce choix, il imposait de nombreuses obligations à celui qui en était l'objet ; s'il n'avait plus à créer, à faire connaître un établissement, il avait à s'initier à un milieu auquel il était resté jusqu'alors étranger et à préciser les propriétés des sources qui s'y trouvent à profusion. A en juger par les deux brochures consacrées à l'étude de cette importante station, on est en droit d'affirmer qu'il est à la hauteur de sa nouvelle position ; on ne saurait en fournir ici la preuve, mais en disant que chaque page porte le cachet d'une saine observation, qu'on y sent le médecin maître de son sujet et rompu aux difficultés de la clinique, on aura fidèlement résumé l'impression éprouvée par le lecteur impartial.

III

« Au nombre des devoirs inhérents à la profession médicale, il n'en est pas de plus lourd à supporter que celui de rester à son poste à toute heure du jour et de la nuit. Cet esclavage — car c'en est un pour celui qui est soucieux de sa mission et de la confiance que lui témoignent ses clients — n'est point également imposé à tous, et les médecins des eaux thermales en particulier s'y dérobent

pendant sept à huit mois de l'année. Après une saison bien remplie, mais relativement courte, ils se reposent au sein de leurs foyers laissant à nous, pauvres praticiens, le souci d'être toujours sur la brèche. Quelques-uns cependant, faisant exception à la règle, viennent vivre de notre vie et s'associer à nos labeurs quotidiens. Tel est notamment le cas du docteur Auphan : rentré à Alais vers les premiers jours d'octobre, il partage son temps entre la clientèle et les livres, entre l'hôpital, dont il est le chirurgien-adjoint, et la *Société scientifique et littéraire* dont il est le président actuel. Ces occupations, quelque suffisantes qu'elles paraissent, ne l'absorbent pas tout entier : vient une circonstance solennelle, un congrès, par exemple, il sera prêt à payer de sa personne et à acquitter son tribut scientifique : telle est l'origine de la brochure dont il reste à faire mention : *Du midi de la France au point de vue des eaux minérales sulfureuses*. Écrite en vue du congrès tenu à Montpellier en décembre 1868, elle est au niveau de ses aînées, et témoigne une fois de plus en faveur de l'étendue de ses connaissances.

IV

« Dans cette esquisse ébauchée à grands traits, j'ai, plus d'une fois, mêlé la vie de l'auteur à l'exposé de ses œuvres ; mais l'une et l'autre ont des relations si étroites, des connexions si intimes qu'il eût été difficile d'agir différemment. Sans doute, on eût pu se borner à une froide et sèche analyse, mais si cette tâche eût été plus aisée pour le rapporteur, on peut affirmer par avance qu'elle eût médiocrement intéressé l'Académie. Pour les mêmes motifs, l'énumération des diverses

sources d'Ax et d'Euzet, leur composition chimique, la quantité de leur débit dans les vingt-quatre heures, le degré variable de leur thermalité, leur action sur le corps humain etc., tous les détails techniques, en un mot, ont paru devoir être passés sous silence. Les personnes que ces questions intéressent, liront avec fruit ces diverses brochures; elles y trouveront, avec des renseignements précieux, la raison d'être de ce jugement sympathique à l'œuvre et à l'auteur ».

M. JEANJEAN donne lecture de la dernière partie de son mémoire sur *l'Homme et les animaux des cavernes des Basses-Cévennes*.

Après avoir jeté un rapide coup d'œil sur la constitution géologique du canton de Quissac, l'auteur rend compte des recherches qu'il a faites dans les principales cavités souterraines de ce pays, notamment dans les *grottes des Demoiselles et du Bœuf* (commune de Brouzet-et-Liouc), ainsi que dans les *grottes du Vieux-Château* et de *Bergeron* (communes de Bragas-sargues et de Puechredon). Puis, M. Jeanjean fait la description des *grottes de Mialet* et de *l'Ermitage*, près d'Alais.

La grotte du Fort, à Mialet, est célèbre par les découvertes paléontologiques qui y ont été faites depuis plus de quarante ans. Vers l'année 1826, MM. Julien, médecin, et Bachez, pasteur à Mialet, firent exécuter dans cette grotte des fouilles considérables et y recueillirent une grande quantité d'ossements appartenant à l'Ours et au Lion des Cévennes, qu'ils envoyèrent à Cuvier et à Marcel de Serres.

Plus tard, ce dernier vint visiter cette grotte, et après avoir décrit les espèces animales qu'on y avait trouvées, et signalé la présence de restes humains ainsi que de frag-

ments de poterie, il émit l'idée que l'homme devait être contemporain de l'ours des Cévennes, puisqu'on rencontrait à la grotte du Fort des ossements humains associés avec ceux du grand ours. Mais M. Jeanjean, sans contester la co-existence de l'homme avec les espèces animales, aujourd'hui éteintes, de la période quaternaire, ne croit pas devoir adopter l'opinion de Marcel de Serres, quant à la simultanéité de gisement dans la caverne de Mialet entre les débris d'*Ursus spelæus* et les restes humains.

La grotte de l'Ermitage, près d'Alais, est une petite cavité, qui servait de repaire à une espèce d'hyène (*hyæna spelæa*) plus forte que celles de notre époque. On y trouve les débris de ce carnassier ainsi que des animaux qui servaient à sa nourriture.

L'arrondissement d'Alais est bordé, au levant, par une montagne connue sous le nom de *Serre du Bouquet*, dont le sommet s'élève à 631 mètres au-dessus de la Méditerranée. Les roches qui la composent, appartenant aux terrains néocomien et urgonien, renferment un nombre assez considérable de grottes, dont voici les plus importantes :

Dans la commune de Brouzet, la *Grande-Baume*, les *grottes de l'Aven à-Trois-Gorges* et de la *Curiosité*, qui ont servi d'habitation ou de sépulture à l'homme dans les temps préhistoriques. — La *grotte funéraire de Seynes*, dans la commune de ce nom, où M. Jeanjean a recueilli, avec des restes humains, beaucoup d'objets d'industrie fort intéressants. — Enfin, on voit, au milieu des forêts communales de Bouquet et de Navacelles, les *grottes de Payan* et de *Rédollet*, qui renferment aussi de nombreux vestiges du séjour de l'homme à l'époque *néolithique*.

Dans un dernier chapitre , M. Jeanjean présente le résumé de son travail et les conclusions qui en découlent. Il commence par diviser les cavernes des Basses-Cévennes en plusieurs catégories. Les unes ont servi de repaire aux animaux carnassiers, tandis que les autres ont été utilisées par l'homme comme lieux d'habitation ou de sépulture. Au commencement de la période quaternaire , une faune particulière , composée de grands animaux dont les espèces sont perdues, occupait les Cévennes comme la majeure partie de l'Europe occidentale. Un ours de grande taille et au front bombé était abondamment répandu dans les vallées de l'Hérault, de la Vis , du Rieutort et du Gardon, où il fréquentait des cavernes profondes, comme la Salpêtrière, la grotte des Camisards et la caverne du Fort.

Le lion des cavernes parcourait les montagnes qui dominant le Gardon de Mialet, tandis que l'hyène portait le ravage parmi les animaux qui fréquentent les environs d'Alais. Des mammoths et des rhinocéros habitaient les côteaux que baignent le Vidourle et ses affluents. Enfin, le grand bœuf, le bouquetin , le cerf, le sanglier et le renard peuplaient les forêts et devenaient souvent la proie des terribles carnassiers qui les infestaient.

Mais ces derniers régnaient en maîtres souverains dans toute la contrée des Basses-Cévennes; car l'homme, qui avait apparu en Europe pendant cette génération de grands animaux et qui, d'après les découvertes de MM. Marcel de Serres et Emilien Dumas, s'était avancé dans le Midi de la France jusqu'aux environs de Lunel (Hérault) et de Pondres (Gard), n'avait pas encore pénétré dans les montagnes escarpées des Basses-Cévennes, où il aurait rencontré, pour ainsi dire , à cha-

que pas, un adversaire extrêmement redoutable, l'ours des cavernes.

A la fin de l'*âge du Renne*, alors que depuis bien des siècles l'homme habitait les vallées de la Dordogne, du Lot, de l'Aveyron, de l'Ariège et de l'Isère, et y vivait principalement du produit de la chasse, quelques peuplades pénétrèrent dans les Cévennes par les vallées de l'Hérault et du Gardon et vinrent se fixer aux environs de Ganges et de Mialet. Mais là, elles eurent à chasser d'autres animaux que le renne; car ce ruminant n'a pas habité les Cévennes, ni probablement aucune localité de la région Sud-Est de la France.

Si donc l'absence de tout débris de renne dans les grottes des Basses-Cévennes laisse subsister quelque doute sur l'apparition de l'homme dans cette contrée à la fin de la *période paléolithique*, il est certain, d'après les découvertes faites par M. Jeanjean, qu'à l'*époque de la pierre polie*, l'espèce humaine était déjà bien répandue dans le pays, surtout dans la vallée du Vidourle.

Ce fait une fois établi, l'auteur du mémoire dépeint les mœurs, les habitudes, l'industrie et jusqu'aux croyances religieuses des antiques Cévenols; il décrit leurs lieux d'habitation et de sépulture, leurs armes, outils, ustensiles de ménage et objets de parure; puis il démontre que les peuplades qui habitaient les Basses-Cévennes pendant l'*époque néolithique*, appartenaient à une race métisse provenant du contact qui s'était établi dans la contrée entre la race touranienne ou mongole et la race celtique.

L'étude de M. Jeanjean se termine ainsi :

« Les conclusions que nous venons de formuler résultent logiquement, croyons-nous, des découvertes que nous avons faites dans les

grottes des Basses-Cévennes. Mais en publiant le résultat de nos recherches, nous nous sommes préoccupés beaucoup plus de présenter les faits avec exactitude, que d'en tirer des déductions absolues ou trop hasardées. Nous avons voulu simplement apporter quelques nouveaux matériaux à l'histoire de l'homme préhistorique et nous laissons à nos maîtres le soin d'établir le couronnement de l'édifice ».

M. le président remercie M. Jeanjean de la communication qu'il a bien voulu nous faire de son important mémoire. L'Académie l'a accueilli avec reconnaissance et en a entendu la lecture avec le plus vif intérêt.

M. PENCHINAT termine la séance par une lecture pleine d'intérêt sur le plafond de la chapelle Sixtine, œuvre capitale de Michel-Ange, qu'il a visitée et examinée en détail pendant son récent séjour à Rome, et dont le caractère grandiose et l'exécution aussi pure que hardie lui ont causé une impression des plus vives.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Séance du 2 juillet 1870.

Présents : MM. Aurès, *vice-président* ; Pagézy, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Liotard, Quesnault-Desrivières, Lenthéric, Rédarès, Penchinat, Flouest, Puech, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres résidants.

Le procès-verbal de la séance du 18 juin est lu et adopté.

Il est donné lecture d'une lettre de M. *Paul de Rouville*, professeur de géologie à la faculté des sciences de Montpellier, qui remercie l'académie de sa nomination comme associé-correspondant.

M. GERMER-DURAND croit devoir informer l'Académie que, dans un mémoire lu récemment à l'Académie des sciences de Belgique, sur *l'Étalon prototype universel des mesures linéaires*, M. Constantin Rodenbach, membre de cette Société, cite avec honneur les travaux de M. Aurès sur le pied gaulois et la coudée égyptienne. M. Germer-Durand pense que la Compagnie apprendra avec plaisir cet hommage rendu aux persévérantes recherches de notre confrère, et se félicite de voir les curieux résultats par lui obtenus attirer de plus en plus l'attention des sociétés savantes.

Le même membre, en son nom et au nom de M. Flouest, rend compte de la mission dont ils se sont acquittés, comme membres du jury chargé de juger les ouvrages envoyés

au concours académique d'archéologie pour 1870. Dans la réunion qui a eu lieu, ce jour même, à Montpellier et qui était présidée par M. le recteur, le jury, après avoir entendu les rapports sur les œuvres soumises à son examen, a décerné le prix au mémoire de M. Aurès *sur le culte des Proxumes*, culte domestique qui paraît avoir été spécial aux Volces Arécomiques.

L'Académie remercie M. Germer-Durand de sa double communication et s'associe à la satisfaction qu'il a exprimée des succès de notre confrère M. Aurès.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants reçus depuis la dernière séance :

Compte rendu de la 4^e session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, à Copenhague, par P. Cazalis de Fondouce, secrétaire du comité, membre de plusieurs sociétés savantes. 1869 et 1870.

Bulletin de la Société académique de Laon, tome XVIII, années 1866-1867 et 1867-1868.

Travaux de l'Académie impériale de Reims, années 1867-1868, nos 1 et 2

Mémoires de la Société des sciences naturelles des lettres et des beaux-arts de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, 1^{er} volume, 1870.

Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, tome VII.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère, avril et mai 1870.

Société impériale havraise d'études diverses. Procès-verbaux des séances. Séances du 25 février au 25 mars 1870.

Journal des Savants, mai 1870.

M. PAGÉZY lit quelques pages où il traite

des chemins de fer et les juge d'une manière assez sévère, en se montrant plus sensible à quelques-uns de leurs défauts qu'aux côtés considérables par où ils se recommandent. L'excès de la dépense, l'augmentation du prix des denrées, la perturbation survenue dans l'industrie des transports, l'élévation très-forte des tarifs relativement aux petites fortunes, la concentration de certaines professions à Paris, au détriment de la province, enfin une trop grande affluence de populations attirée vers les grandes villes, au préjudice des campagnes, par la facilité des déplacements : tels sont les principaux inconvénients signalés par M. Pagézy, qui termine en exprimant l'espoir que la voie nouvelle de liberté et de contrôle dans laquelle le gouvernement est récemment entré amènera des modifications utiles dans l'intérêt de la partie nombreuse de la population à laquelle les chemins de fer ne sont pas accessibles.

M. l'abbé AZAÏS, s'inspirant de son récent voyage en Italie, fait une lecture qui a pour titre : *Visite à Subiaco, ou le Berceau de l'ordre bénédictin.*

Après une description de la campagne romaine, il fait une halte à Tivoli, l'antique Tibur, où tant d'illustres romains possédaient de somptueuses *villas* dont les ruines subsistent encore. Il décrit successivement le temple célèbre de la Sibylle avec ses dix colonnes corinthiennes, celui de Vesta et la magnifique cascade de l'Anio, si admirée des artistes.

Le souvenir d'Horace plane sur ces lieux. C'est là qu'il avait une modeste *villa*, vraie retraite de poète, où il savourait tout le charme de l'*aurea mediocritas*. C'est ce petit coin de terre qui lui sourit entre tous les autres, et c'est là que sa lyre élégante et facile a trouvé

des accords pour les divers sentiments de l'âme. A côté sont les ruines de la *villa* de Catulle, le poète érotique et licencieux, de Quintilius Varus, et de Mécènes, le favori d'Auguste et l'ami d'Horace.

Notre confrère décrit ensuite la *villa* d'Este, cet autre Mécènes, où les poètes recevaient une affectueuse hospitalité, et il reprend la route de Subiaco, à travers une contrée pittoresque, accidentée, d'un aspect très-varié et d'une riche culture. Il salue, en passant, la maison des champs qu'Horace possédait sur ces montagnes, et la fontaine de Blandusie, dont les eaux limpides et fraîches semblent murmurer encore le nom du poète.

» Cette campagne que nous traversons, dit-il, ces côteaux, ces bois, ces sommets, c'est toujours Horace : ce sont les lieux qu'il a chantés, les sites qu'il a décrits. Nous avons fait jusqu'ici de ce poète notre aimable compagnon de route. Mais bientôt un autre personnage, plus grave et plus austère, disciple d'une plus haute philosophie, vient prendre auprès de nous la place du chantre de Tibur. C'est un romain encore, mais d'une autre nature et d'une autre trempe. C'est un jeune patricien chrétien, nommé Benoît, le descendant de l'illustre famille des Anicius, *gens Anicia*, qui avait fourni tant d'hommes distingués à l'empire et de laquelle devait sortir un des plus illustres papes, S. Grégoire-le-Grand ».

M. l'abbé Azaïs nous montre le jeune Benoît, fuyant les délices de Rome, s'enfonçant dans ces gorges inaccessibles et s'arrêtant, dans sa course, au milieu d'un abrupte rocher qui domine en surplombant le cours de l'Anio,

dans une grotte étroite où ne pénètre aucun rayon de soleil. De nombreux disciples viennent se presser autour de lui, et l'on compte bientôt douze monastères placés sous son autorité.

« Quelle était, dit M. l'abbé Azaïs, l'occupation de ces légions monastiques ? La prière et le travail. Après les longues oraisons et le chant des cantiques sacrés, Benoît mettait une cognée, une bêche dans la main de ses disciples, et leur montrant le sol qu'il fallait défricher, il leur disait : *ecce labora*. Ces hommes infatigables extirpaient les ronces, abattaient les arbres, défonçaient le sol, faisaient refluer le désert sous leurs sueurs fécondes. Ils défrichaient avec non moins d'ardeur le champ devenu si aride de la science, et ils sont ainsi devenus deux fois les sauveurs de l'Europe, par la culture du sol et par la culture des lettres. Ils ont bâti des églises pour la prière, des cités pour les peuples, des hospices pour les pauvres, des écoles pour l'enfance, et la civilisation dont nous jouissons est le fruit immortel de leurs travaux. C'est la réponse populaire et triomphante à ceux qui demandent à quoi bon les moines ? »

Notre confrère nous montre le souvenir de S. Benoît tout autrement vivant que celui d'Horace, dans cette vallée de Subiaco, qu'il semble avoir remplie des bénédictions de son âme. Il décrit l'antique monastère, le *Sacro Speco* avec ses cinq chapelles superposées en étages sur les flancs du rocher, ses curieuses peintures, si remarquables par leur caractère archaïque.

« Voici l'ancien champ d'épines que le saint rougit de son sang. La tradition raconte que S. François d'Assise, visitant ce site, y planta deux rosiers. Les rosiers se sont multipliés et ont pris la place des ronces. Aujourd'hui ce

champ de ronces est couvert de belles touffes de rosiers, et le visiteur en emporte quelques feuilles comme un souvenir des florissantes vertus de S. Benoît.

» Ce jardin présente dans sa transformation un touchant symbole. A l'époque où parut S. Benoît, l'humanité avec ses passions, ses vices et ses erreurs était semblable à un champ de ronces. Mais le pieux solitaire prie, il dompte son corps, il cultive le sol; des légions de moines à son exemple défrichent les landes, cultivent les âmes, combattent l'ignorance, et font éclore, comme un magnifique jardin de roses, cette belle floraison de vertus chrétiennes qui sont comme les roses de l'Évangile ».

« Quand Néron, poursuit M. l'abbé Azaïs, dans la *villa* qu'il avait fait bâtir en face, sur l'autre rive de l'Anio, se livrait à ses orgies honteuses, il était loin de soupçonner qu'un homme obscur, un descendant de ces chrétiens qu'il livrait aux bêtes féroces du Colisée, ou qu'il transformait en torches vivantes dans son jardin du Vatican, commanderait un jour en ces lieux. Or, par un jeu de la Providence, dont les exemples deviennent fréquents, la *villa* de Néron à Subiaco s'est écroulée sous les coups des barbares, et ses débris ont servi à bâtir un monastère et à élever un sanctuaire au Dieu dont il avait proscrit le culte. C'est de ce rocher qu'a jailli, comme une source intarissable, cet immense courant de foi, d'abnégation, de charité, qui a vivifié le monde. C'est de ce monastère que sont sortis, avec l'institut de S. Benoît, la fleur de la civilisation chrétienne, la science, la victoire de l'âme sur la matière, et tout ce que l'esprit de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et de dévouement ajoute de grandeur et de charme à l'étude, au travail et à la vertu ».

M. l'abbé Azaïs visite ensuite le saint monastère, celui de Sainte-Scolastique. Sa bibliothèque est riche en précieux manuscrits, son imprimerie est la plus ancienne de l'Italie, et les religieux continuent les traditions savantes des Bénédictins d'autrefois.

Notre voyageur parcourt ensuite la ville de Subiaco, née, comme Saint-Gilles, à l'ombre du cloître. Il a le plaisir de voir, à la tête des écoles, des religieuses françaises venues de Valence, qui donnent l'enseignement en français. Elles occupent l'ancien palais de Pie VI, qui fut évêque de Subiaco et qui mourut à Valence. Ainsi la France, après avoir reçu de Subiaco, il y a quatorze siècles, une colonie bénédictine, lui envoie aujourd'hui en échange des sœurs pour ses écoles.

M. AURÈS termine la séance en donnant lecture du dernier chapitre de son mémoire sur les *Proxumes*, dont les conclusions sont :

» Que les *Proxumes* sont des divinités topiques ;

» Qu'on ne doit pas les considérer comme des dieux, mais que ce sont, au contraire, de simples génies, dont le culte, essentiellement privé, n'a jamais été célébré en public ;

» Et qu'enfin ce sont des génies féminins, qui doivent être considérés comme les mânes divinisés des aïeules ».

Séance du 16 juillet 1870.

Présents : MM. Vignié (occupant le fauteuil de la présidence en l'absence de MM. de Labaume et Aurès), Pagézy, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Liotard, Bigot, Quesnault-Desrivères, Ginoux, Penchinat, Flouest, Dombre, Gouazé, Puech, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres-résidants ;

Le procès-verbal de la séance du 2 juillet est lu et adopté.

M. Louis Chalmeton, homme de lettres à Clermont-Ferrand, et M. l'abbé Magloire Giraud, chanoine honoraire de Fréjus et d'Ajaccio, officier d'Académie, lauréat de l'Institut, tous deux associés-correspondants, font hommage à la Compagnie :

Le premier, d'une brochure intitulée : *De l'Unité économique et politique en Europe* ;

Le second, d'une *Nouvelle étude de Saint-Cyr de Provence*.

Les remerciements de l'Académie seront consignés au registre.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Bulletin de la Société des sciences naturelles de Strasbourg. 2^e année, nos 8, 9, 10. Août à Décembre 1869.

Annales de la Société académique de Nantes, 1869. 2^e semestre.

Journal d'agriculture pratique et d'économie rurale pour le midi. Juin 1870.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres, arts, etc., du département de la Somme, 2^e série. Tome VII.

Bulletin de la Société des beaux-arts de Caen. 4^e volume, 2^e cahier.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. Année 1870. — N^o 1.

Société archéologique de l'arrondissement d'Avranches. Pages 101 à 124.

Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes. Avril 1870.

Bulletin de la Société d'Agriculture, sciences et arts de la Sarthe. 2^e série, tome XI. 1^{er} trimestre de 1870.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais. Tome IV, nos 40 à 58. — 1862 à 1867. Table.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais. Tome V, nos 60, 61, 62. — 2^e, 3^e et 4^e trimestres de 1868.

Le même. Tome V. n^o 63. 1^{er} trimestre de 1869.

Annales de la Société d'émulation du département des Vosges. Tome VIII. 2^e cahier.

Société des sciences, agriculture et arts du département du Bas-Rhin. Tome V. n^o 1. 1870.

Bulletin de la Société académique du Var. Nouvelle série. Tome III.

Recueil des Travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, 3^e série, tome IX, années 1864 à 1868.

M. PAGÉZY, ayant remarqué que le *Dictionnaire universel des sciences, lettres et arts*, publié en 1862, en mentionnant dix-sept villes qui possèdent des établissements consacrés à la fabrication des bougies, passe néanmoins la nôtre sous silence, exprime le désir que la

publicité des procès-verbaux de l'Académie serve à réparer cette lacune, et il signale l'existence d'un établissement considérable du même genre, à Nîmes, sur la route d'Arles, appartenant à MM. Foulquier et Vitalis.

M. FLOUEST rappelle que l'Académie, dans une précédente séance, avait appris avec une vive satisfaction que le prix de mille francs, institué par l'Empereur pour le concours ouvert en 1870 aux études archéologiques, venait d'être attribué, dans la circonscription académique de Montpellier, à son vice-président M. Aurès, pour son *Etude égigraphique et métrologique des monuments dédiés aux Proxumes*. Elle avait manifesté le désir qu'une communication officielle du rapport fait au jury du concours sur cet important travail lui permit d'acquérir une connaissance sommaire des faits qu'il révèle et des conclusions auxquelles il conduit. M. Flouest donne lecture de ce rapport. Il est écouté avec d'autant plus d'intérêt que le culte des Proxumes paraît avoir pris naissance dans le pays des Volces arécomiques et y être resté cantonné. L'Académie exprime le vœu que le mémoire de M. Aurès et les nombreux dessins qui le complètent puissent être prochainement livrés à la publicité.

M. VIGUIÉ, après quelques réflexions générales ayant pour but d'écarter l'idée que l'esprit positif et scientifique de notre siècle soit fatalement destiné à étouffer l'enthousiasme et la poésie, revendique spécialement pour notre contrée méridionale l'honneur de n'avoir jamais laissé éteindre ce glorieux flambeau ; il cite les anciens noms de Clara d'Anduze, de Pons Fabre d'Uzès, de Pierre de Barjac ; puis les noms modernes d'Imbert, de Florian,

de Verdier-Allut ; et, arrivant enfin à l'époque actuelle, où Caponge et Reboul étaient hier encore à nos côtés, il nous annonce et nous *dénonce*, dit-il, un nouveau poète, enfant, comme eux, de notre cité, qui s'était longtemps tenu caché, et dont l'œuvre, récemment publiée, a été pour lui une source de satisfactions et d'émotions qu'il désire faire partager à l'Académie.

« M. Jean Gaidan, dit-il, ancien négociant, ancien directeur du comptoir d'escompte, et dont les services et les succès sont si connus et si estimés dans notre monde des affaires, M. Jean Gaidan vient de publier discrètement, pour sa famille et pour ses amis, un volume de poésies capable à lui seul de fonder une solide et brillante renommée littéraire.

« *Aubes d'Avril et Soirées de Novembre*, tel est le titre du recueil dont les pièces correspondent en effet à la jeunesse et à l'âge mur de l'auteur. Ces vers sont, sans contredit, remarquables par la pureté de la forme ; et on sent, même à une lecture rapide, le lettré, maître de sa langue et complètement initié aux secrets de la littérature classique, et fortement nourri des auteurs anciens et modernes. Ces vers sont, sans contredit, remarquables aussi par la distinction des tours et des allures, et on s'aperçoit aussitôt que l'auteur ne sait rien dire d'une façon banale et qu'il est le disciple du grand poète qui lui a soufflé :

Odi profanum vulgus et arceo.

« Mais ce qui me frappe par dessus tout dans ces vers, c'est la sincérité de l'inspiration ; c'est une âme qui se livre, c'est un cœur qui

palpite et se montre tel qu'il est ; rien d'apprêté, rien de cherché, tout est vrai.

« Les préfaces sont menteuses, dit-on ; la sienne ne l'est pas, quand il dédie son livre à ses amis et qu'il leur dit (p. XII) :

Dans ces feuillets pris au hasard,
O mes amis ! la bonne part
Est bien la vôtre ;
A nos souvenirs d'amitié
J'ai donné de moi la moitié,
Au rêve l'autre.

Et de ces chants inachevés,
De ces biens perdus ou rêvés,
J'ai fait mon livre ;
Nulle grande œuvre, sur ma foi ;
Mais, dans ces lambeaux, c'est bien moi
Que je vous livre.

« Cette inspiration si sincère est vraiment puissante ; un grand souffle agite ces pages. Je ne saurais assez dire à quel point de surprise, d'émotion, m'a enlevé le poète. Certes, je m'attendais à beaucoup de M. Gaidan, que quelques initiés connaissent comme un de ces littérateurs charmants et délicats qu'il est si agréable de rencontrer ; mais j'avoue que son œuvre a dépassé toutes mes prévisions et m'a montré l'auteur sous un jour vraiment inattendu. Elans magnifiques, pensées profondes et grandioses, délicatesse touchante, tendresse de cœur d'une pureté incomparable, ce livre en est plein. Et si je compare cette production à tant d'autres contemporaines, que je remercie l'auteur de n'être pas entré dans cette voie de mignardise, de sensiblerie de cœur, de douleurs affectées, dont on nous fait trop souvent un si complaisant étalage ! Certes, il y a de la tristesse dans ces pages,

mais une noble tristesse ; des regrets et des larmes, mais des regrets sincères et des larmes vraies. Que je le remercie aussi de n'avoir pas sacrifié au goût du jour par quelque excentricité de forme ou de pensée, en chantant, en vers baroques et qui feraient frémir Boileau, quelque élucubration étrange, matérialiste ou positiviste. M. Gaidan est de la grande famille des croyants de l'esprit ; et les sentiments, les pensées et les espérances qui s'exhalent en ces beaux vers sont les réalités éternelles qui sont au fond de toute âme généreuse et qui, à travers les formes diverses et inévitables des cultes, demeurent le patrimoine sacré de l'humanité chrétienne.

» Je ne puis naturellement faire entendre en ce moment tous les accords de ce clavier harmonieux ; mais je mentionnerai comme m'ayant particulièrement touché :

» La pièce à L. C. — *Hommage à la vie de famille* ;

» Celle signalant l'*Enfant* comme révélateur de Dieu ;

» Le *Banquet de la cinquantaine*, faisant contraster les joies du foyer conjugal avec les tristesses de la vie célibataire ;

» Les *Monts*, où respirent la soif de Dieu et le besoin de le comprendre et de l'adorer ;

» *Phœbé*, pièce pleine de vues profondes et originales harmonisées avec l'état de la science moderne ;

Celle intitulée *l'Immortalité*, pleine des hautes espérances de la vie future, que je remercie l'auteur de m'avoir dédiée ;

» J'ajoute comme remarquables par des vers d'une autre facture, pleins d'élan et de mouvement :

» *Si tu veux être roi,*

» *Le chant de l'Arabe,*
» *Russie.*

» Je terminerai par la citation des deux pièces suivantes : la première, où l'amour du sol natal trouve chez M. Gaidan un généreux interprète ; la seconde, pleine du sentiment religieux et le plus touchant, à propos de la mort d'un jeune enfant :

Le Retour.

« Après avoir, au début, rendu hommage aux splendeurs des contrées alpestres, l'auteur prend congé d'elles, et se repliant avec amour sur celle qui l'a vu naître, il termine comme suit :

Recevez mes adieux, vallons, hautaines crêtes,
Beaux ombrages mouvants sur des champs de
[velours ;
Salut, fier Nivolay, doux berceau des Charmettes,
Où mon rêve eût voulu d'innocentes amours.
En vain, fraîche oasis, la nature prodigue
Des splendeurs du printemps couronne ton été :
J'ai besoin de revoir mon ardente garrigue,
Et l'olivier chétif au feuillage attristé ;

J'ai besoin de revoir cette tour solitaire,
Orgueil de la colline où j'ai posé mon toit ;
J'ai besoin de revoir mon père octogénaire,
Ma mère au doux regard qui soupire après moi !
Tes Alpes déploieraient plus de magnificence
Et tes lacs plus d'azur, que je fuirais encor :
Les démons familiers des lieux de ma naissance
Ne voltigent pas sur ce bord !

Les regards éblouis de merveilleuses cîmes,
De lacs étincelants et de glaciers lointains,
De cascades tombant du ciel dans des abîmes
Et de monts vaporeux hérissés de sapins,
Je retourne joyeux à mes landes arides,

Comme l'enfant sauvage à ses premiers autels :
J'ai le mal du pays, et mes lèvres avides
Ont soif de baisers fraternels.

Jeanne.

Ne me pleurez pas ; je suis la colombe
De l'arche éternelle où sont les aïeux ;
Je revole au ciel à travers la tombe,
Le chemin terrible et silencieux.

Dans votre séjour, mon ombre légère,
Du monde invisible apportant l'adieu,
Eut à peine un nom ; mais la messagère
A fait souvenir de l'âme et de Dieu.

Mon destin est beau ; l'esprit me rappelle,
Et je vous attends où vous viendrez tous.
Le soleil divin reprend l'étincelle :
Ne me pleurez pas ; mais souvenez-vous !

M. Viguié dépose sur le bureau, à la suite de sa lecture, un exemplaire des *Aubes d'avril et Soirées de novembre* dont M. Gaidan fait hommage à l'Académie.

L'Académie le prie de se charger de ses remerciements à l'auteur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 30 juillet 1870.

Présents : MM. Viguié (présidant la séance en l'absence de MM. de Labaume et Aurès), Paggézy, Germer-Durand, l'abbé Azaïs, Ch. Liotard, Verdier, Rédarès, Flouest, Puech, de Clausonne, *secrétaire-perpétuel*, membres-résidents.

Le procès-verbal de la séance du 16 juillet est lu et adopté.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le ministre des lettres, sciences et beaux-arts, à la date du 21 courant, qui demande divers renseignements sur l'origine de l'Académie, sur la date de sa fondation, sur celle de son autorisation ministérielle, sur sa dénomination précise, sur le nombre de volumes qu'elle a publiés, etc.

L'Académie approuve le projet de réponse qui lui est soumis par son secrétaire, et dans lequel il est particulièrement insisté sur le lien intime de filiation qui unit l'Académie du Gard actuelle, reconstituée en l'an ix et en 1804, après la tourmente de 1793, à l'ancienne Académie royale de Nîmes, fondée par lettres-patentes de Louis XIV, en date du 16 août 1682, et agrégée à l'Académie française, par délibération de cette Compagnie du 2 octobre 1692.

Il est donné lecture également d'une circulaire du *Congrès international d'archéologie*

et d'histoire annonçant l'ouverture et la tenue d'une prochaine session, à Bâle, du 20 au 24 septembre de l'année courante.

Le secrétaire dépose sur le bureau les ouvrages suivants, reçus depuis la dernière séance :

Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme. Juillet 1870.

Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny. 1870. Nos 4 et 5.

Bulletin de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère. Juin 1870.

Bulletin de la Société protectrice des animaux. Juin et juillet 1870.

Bulletin de la Société dunoise. Juillet 1870.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin. Année 1869.

Même société. *Nobiliaire du Limousin.* Pages 297 à 456.

Journal des Savants. Juin 1870.

Histoire de l'Eglise chrétienne au siècle apostolique. Paris, chez Meyrueis, 1870.

Biographie de Fortuné Pin, brochure offerte à l'Académie par M. L. de Berluc-Pérussis. Nice, 1870.

L'ordre du jour appelle l'élection de M. V. Auphan, président de la Société scientifique et littéraire d'Alais, proposé comme associé-correspondant dans la séance du 18 juin. Le scrutin ouvert à cet effet donne à M. Auphan bien au delà du nombre de voix prescrit par le règlement.

Le secrétaire est chargé de l'informer de sa nomination.

M. FLOUEST fait à l'Académie le rapport dont il avait été chargé, à une précédente séance, sur un ouvrage déposé sur le bureau

au nom et comme hommage de M. Paul Cazalis de Fondouce, ingénieur civil à Montpellier et membre de plusieurs associations scientifiques. Cet ouvrage est intitulé : *Compte rendu de la 4^e session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques tenu à Copenhague*, suivi de visites dans les musées de Copenhague, Christiania, Stockholm et Lund. Le rapporteur en a facilement fait ressortir la netteté, la forme excellente et la richesse en détails intéressants. Grâce aux résumés substantiels rédigés par l'auteur à la suite de chaque séance du Congrès, le lecteur n'ignore rien des importantes questions qu'on y a traitées, et dont la discussion a jeté de nouvelles et précieuses lumières sur les origines, les signes distinctifs, les mœurs, les migrations des populations qui ont habité l'Europe dans des temps bien antérieurs à ceux dont l'histoire a commencé à garder le souvenir. Enrichi de nombreux dessins très-habilement et très-fidèlement exécutés, le compte rendu de M. Cazalis de Fondouce se fait lire avec fruit, même après ceux qu'ont publiés deux princes de la science : MM. de Quatrefages, à Paris, et Desor, à Neuchâtel (Suisse). Il fournit d'ailleurs, dans un appendice du plus grand intérêt, de curieuses indications sur les collections si variées et malheureusement si peu connues encore des archéologues français, réunies dans les musées des grandes villes scandinaves qui ont eu la gloire de devenir les foyers intellectuels de ces lointaines régions.

Le nouveau travail du jeune savant montpelliérain étendra considérablement la notoriété que de précédents écrits ont déjà acquise à son nom parmi les érudits qui se livrent à l'étude de la haute antiquité. Pour lui, comme

pour beaucoup d'autres, les recherches purement géologiques destinées à mettre en relief les caractères de cette étrange période quaternaire, qui a immédiatement précédé celle dont l'évolution s'accomplit sous nos yeux, sont devenues une initiation inévitable aux données scientifiques relatives à l'ancienneté de l'homme. La logique des faits a irrésistiblement entraîné le naturaliste dans le domaine de l'archéologie, et c'est alors que, sur le terrain si grandement élargi de ses investigations, M. Cazalis de Fondouce a trouvé les matériaux de ses belles études sur la grotte sépulcrale de Saint-Julien-d'Alcas et la grotte des morts de Durfort, publiées, la première en 1867 et la seconde en 1869, avec la collaboration de M. J. Ollier de Marichard.

M. GERMER-DURAND entretient l'Académie des découvertes archéologiques qui ont été faites, à Nîmes ou dans le département, pendant le troisième trimestre de 1869.

Ce sont d'abord, pour le mois de juillet, deux épitaphes métriques, l'une du VI^e siècle, celle de S^{te} Casarie, l'autre du XV^e, celle d'un archiviste du domaine du roi, Guy Quotin.

Le texte de l'épitaphe de S^{te} Casarie, ou du moins de la dernière partie de cette épitaphe, a été recueilli par les historiens et les hagiographes des XVII^e et XVIII^e siècles, et la dalle de marbre blanc qui la portait se voyait, jusqu'en 1790, dans une chapelle dédiée à cette Sainte, en l'abbaye de Saint-André, à Villeneuve-lez-Avignon. Ce marbre, brisé en 1793, avait disparu. M. Aug. Meissonnier, de Villeneuve, a retrouvé la plupart des fragments dans la maison d'un neveu de l'abbé Paulin Malosse, archéologue villeneu-

vois, qui, dans les premières années de ce siècle, a écrit deux intéressantes dissertations, sur les antiquités de Nîmes et de Saint-Remy. M. A. Coulondres, maire de Villeneuve-lez-Avignon, ayant envoyé à M. Aurès un estampage pris sur ces fragments, M. Germer-Durand, en examinant avec soin cet estampage, a été frappé d'un détail épigraphique ou plutôt paléographique, qui lui a paru s'y produire assez régulièrement pour qu'il faille y chercher une signification particulière. Il s'agit de la présence d'un point carré entre les deux branches de la lettre V, lorsqu'elle est employée comme consonne initiale ou comme lettre numérale, et dans l'absence de ce point, quand elle a la valeur de la voyelle U, ou qu'elle n'apparaît en qualité de consonne que dans l'intérieur des mots.

M. Germer-Durand se demande s'il y a d'autres exemples de cette particularité ; il n'est pas à sa connaissance qu'elle ait été encore remarquée. Il donne ensuite le texte de l'inscription, d'après l'estampage pour la partie qui subsiste, et d'après M. Edm. Le Blant (*Inscr. chrét. de la Gaule*, t. II, p. 517) pour les fragments disparus depuis la Révolution. Voici la traduction qu'il y a jointe :

« (Ici repose la vierge Casarie...). Morte
» (dans cette grotte) à l'âge de ans et
» deux mois, elle vit aujourd'hui en possession de l'immortalité. C'est Valens qui, baigné de larmes, a demandé, en vertu de ses
» droits de prêtre et de son titre d'époux, que
» cette tombe lui fût élevée.

» Casarie, de sainte mémoire, est morte au
» milieu de la nuit, à l'aurore du dimanche 11
» décembre, quarante-six ans après le consulat de Basile-le-Jeune, personnage consulai-

» re, la douzième année du règne du seigneur
» Childebert roi, cinquième indiction ».

D'après M. Le Blant, le 46^e post-consulat de Basile-le-Jeune, calculé d'après la méthode victorienne, doit être rapporté à l'an 586, dont le mois de décembre correspond à la 5^e indiction. Childebert n'étant devenu roi d'Austrasie en 575, la douzième année de son règne tombe précisément en 586. Toutes les indications concourent donc à établir d'une manière incontestable la date de ce précieux monument, recueilli aujourd'hui, par les soins de M. Coulondres, dans le musée de Villeneuve-lez-Avignon.

C'est sur une pierre assez petite, encastrée dans le mur de façade d'une maison de la rue Bachalas à Nîmes, et qui provient sans doute du cimetière de l'ancienne église Saint-Baudile, que M. Germer-Dorand a découvert et estampé l'épithaphe métrique de l'archiviste Guy Quotin. Voici le texte et la traduction qu'il en a donnés :

*Anno milleno centum quater bis q(u)eq(ue) deno,
Augusti mense, Guidonis corp(us) opertum
Pulvis suscepit. Debitum reddit naturale. .
M(o)erens incolam luget Occitania fruge(m).
Cartarum regis custos fuit atq(ue) poeta;
Artista fulxit. Cui gaudia det Deus. Amen.
Pater n(oste)r. Ave, M(ari)a.*

« L'an mil quatre cent vingt, au mois d'août,
» la terre a reçu et recouvert le corps de Guy.
» Il a payé sa dette à la nature. Le Languedoc
» affligé pleure un citoyen vertueux. Il fut
» garde des archives du roi et poète; il brilla
» comme maître ès-arts. Que Dieu lui donne
» les joies du Paradis! — Notre Père. Je vous
» salue, Marie ».

« Nous savons par Guiran, dit M. Germer-

Durand, que le garde des Archives mort en 1420 avait été nommé à ce poste, le 18 mai 1413, par le sénéchal Lhermite de La Faye. Mais nous ne connaissons de sa vie que ce que nous en révèle vaguement son épitaphe. Nous ignorons quelles preuves il donna des « vertus » qui, à sa mort, motivèrent le « deuil de toute la province », et ce qu'il produisit comme « poète » ; mais nous savons qu'il laissait un fils, Pierre Quotin, auquel il avait légué sans doute, avec les traditions d'un savoir rare pour l'époque, ses procédés de versification latine ».

A l'aide de documents inédits puisés dans les archives municipales, M. Germer-Durand cherche à reconstituer la biographie de P. Quotin, et nous apprend, entre autres faits, qu'il fut chargé par Louis XI, en 1461, de faire rentrer la contribution imposée à tous les tabellions de la sénéchaussée, et condamné, vers 1470, à payer au roi la somme énorme de 8,000 écus, « pour l'amende de certains grands cas, abus de justice, et autres crimes et délits commis par ledit Cotin ».

Pierre Cotin eut un fils, nommé Pierre comme lui, qui fut peintre et peintre-verrier. M. Germer-Durand a retrouvé, dans les registres d'un notaire d'Uzès, le prix-fait, en date du 4 mars 1478 (1479), d'un rétable et d'une verrière qui lui furent commandés par un riche marchand d'Uzès, Jacques de Vaulx, pour la chapelle de Notre-Dame-de-Piété de l'église Saint-Etienne.

Les découvertes faites pendant le mois d'août se composent :

1^o D'un denier de Vespasien, trouvé dans une vigne située presque au pied de la Tour-Magne. Ce dernier n'est pas donné dans Cohen ;

2° D'un fragment de terre cuite, trouvé à l'enclos Gilly, portant répétées plusieurs fois, sur quatre lignes parallèles, cette estampille de potier, en lettres de près de deux centimètres de haut :

C. AVR. SACR.

3° De l'inscription suivante :

IV....
Q.VALE....
DONI..
V.S.L.M.

que M. Germer-Durand supplée, lit et traduit comme suit :

*Iu(noni) Q(uintus) Vale(rius) Doni(us) v(o-
tum) s(olvit) l(ubens) m(erito).*

« Quintus Valérius Donius s'acquitte avec empressement du vœu qu'il a fait à Junon ».

M. Germer-Durand communique encore à l'Académie l'estampage de deux inscriptions inédites, relevées au mois de septembre, par son fils, architecte à Nîmes, sur les murs du château de Barjac. Le texte et la lecture de ces deux inscriptions seront insérés dans nos *Mémoires*.

Il mentionne, en terminant, la découverte faite, le 24 septembre 1869, au chemin d'Avignon :

1° D'un tombeau romain consistant en une auge en pierre, scellée avec crampons de fer, dans laquelle on a pu recueillir divers objets intéressants en bronze, verre ou poterie samienne, qui ont été transportés dans les vitrines du Musée ;

2° D'une charmante tête de *Mercure*, qui est également au Musée.

TABLE

DES

PROCÈS-VERBAUX DE L'ACADÉMIE DU GARD.

ANNÉE 1869-1870.

Séances.	Auteurs.	
Académie du Gard.		
déc. 1869.	"	Election de trois membres résidants (MM. <i>Ch. Dombre, Gouazé et Alb. Puech</i>).
nov. 1869.	Pagézy.	Statistique des travaux de l'Académie, pendant l'année 1868-69.
déc. 1869.	L. Maurin.	Notice biographique sur <i>M. Cas. Liquier</i> .
janv. 1870	"	Décès d'un membre honoraire (<i>M. Ferd. Béchard</i>).
Id.	"	Election du Président et du Vice-Président de l'année (MM. <i>G. de Labaume et A. Aurès</i>).
Id.	"	Election de deux associés correspondants (MM. <i>A. Coulondre et P. Jourdan</i>).
Id.	"	Commission chargée de préparer le programme d'un prix d'histoire à décerner en 1871.
Id.	C. Liotard.	Compte des recettes et dépenses de l'année 1869.
janv. 1870.	"	Rapport de la Commission chargée de préparer le programme d'un prix d'histoire à décerner en 1871.

Séances.	Auteurs.	
26 févr. 1870.	"	Election d'un associé-correspondant (M. <i>Frédéric Béchard</i>).
Id.	"	Commission nommée pour juger les mémoires envoyés au concours de Sériculture.
12 mars 1870.	"	Commission nommée pour juger le concours de la <i>Drame moderne</i> .
Id.	Germ.-Durand	Rapport de la Commission de publication.
20 mars 1870.	"	Décès d'un membre-honoraire (M. <i>Jean Canonge</i>).
9 avril 1870.	"	Election de deux associés-correspondants (<i>Barafort</i> et <i>Albin de Montravaillant</i>).
23 avril 1870.	"	Nomination de deux membres (MM. <i>Germ. Durand</i> et <i>Flouest</i>) pour le jury d'examen du concours archéologique ouvert dans le ressort académique de Montpellier.
Id.	Alph. Dumas.	Rapport sur le concours de Sériculture (prix 1 ^{er} bot). — Voir aussi les séances des 7 et 28 mai.
Id.	E. Roussel.	Rapport sur le concours de Littérature. — Voir aussi les séances des 21 et 28 mai.
7 mai 1870.	Viguié.	Rapport sur l'assemblée générale des Sociétés savantes, qui a eu lieu à la Sorbonne le 23 avril 1870.
21 mai 1870.	G. de Labaume.	Communication de l'Allocution qui doit être prononcée à la Séance publique : <i>De la dépopulation des campagnes</i> . — (Voir aussi la séance du 28 mai).
Id.	G. de Clausonne	Compte-rendu des travaux de l'année 1869-1870.
18 juin 1870.	"	Election d'un associé-correspondant (M. <i>Paul Rouville</i>).
2 juillet 1870.	Germ.-Durand.	Résultat du concours archéologique ouvert dans le ressort académique de Montpellier.

Séances.	Auteurs.	
juillet 1870.	G. de Clausonne	Réponse à une lettre du Ministre des Lettres, Sciences et Beaux-Arts demandant divers renseignements sur l'Académie.
Id.	"	Election d'un membre-correspondant (M. le docteur <i>V. Auphan</i>).
Agriculture.		
fév. 1870.	Alph. Dumas.	Rapport sur une brochure italienne intitulée : <i>De la réacclimatation du mûrier.</i>
Archéologie.		
nov. 1869.	"	Tour Carbonnière.
nov. 1869.	Révoil.	Note au sujet de la démolition de la tour Carbonnière.
déc. 1869.	C. Lenthéric.	Le Littoral d'Aiguesmortes aux XIII ^e et XIV ^e siècles.
déc. 1869.	Aurès.	Inscription grecque de Labège.
janv. 1870.	C. Lenthéric.	Nouveaux renseignements sur la Tour Carbonnière.
Id.	Révoil.	Fragment d'inscription trouvé rue Neuve-des-Arènes.
janv. 1870.	Germ.-Durand.	Découvertes archéologiques à Nîmes et dans le Gard, pendant les mois de mai et juin 1869.
févr. 1870.	Aurès.	Etude sur les origines du calendrier romain (1 ^{re} partie).
juin 1870.	Germ.-Durand.	Hache celtique trouvée à Galargues (Gard).
juill. 1870.	Id.	Communication relative aux études métrologiques de M. Aurès.

Séances.	Auteurs.	
16 juillet 1870.	Flouest.	Rapport sur un mémoire de M. Aurès intitulé <i>Etude épigraphique et métrologique des monuments dédiés aux Proxumes.</i>
30 juillet 1870.	Germ.-Durand.	Découvertes archéologiques faites à Nîmes dans le Gard, pendant le 3 ^e trimestre 1869.
Archéologie préhistorique.		
15 janv. 1870.	Jeanjean.	L'homme et les animaux des cavernes Basses-Cévennes (1 ^{re} partie).
23 avril 1870.	Id.	Même sujet (2 ^e partie).
18 juin 1870.	Id.	Même sujet (3 ^e et dernière partie).
30 juillet 1870.	Flouest.	Rapport sur un ouvrage de M. P. Cazalis Fondouce intitulé : <i>Compte-rendu de la 4^e session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques tenu à Copenhague, etc.</i>
Beaux-Arts.		
20 nov. 1869.	Azaïs.	Rapport sur une notice de M. A. Coulon de la tulée : <i>Inauguration du musée de Villeneuve-lez-Avignon.</i>
8 janvier 1870	Révoil.	Sur le <i>Téléiconographe.</i>
9 avril 1870.	Alb. Meynier.	Une visite au musée de Bruxelles.
18 juin 1870.	L. Penchinat.	Le plafond de la chapelle Sixtine.
Droit.		
20 mars 1870.	E. Rédarès.	Rapport sur un ouvrage de M. Barafort intitulé <i>Des partages d'ascendants, etc.</i>

Séances.	Auteurs.	
Economie politique.		
juillet 1870.	Pagézy.	Des chemins de fer.
Esthétique.		
janv. 1870.	E. Im-Thurn.	Etude sur Alfred Tonnellé.
Histoire.		
nov. 1869.	Malinowski.	Anciennes relations de la Pologne avec l'abbaye de Saint-Gilles.
janv. 1870.	Azaïs.	Rapport sur un ouvrage de M. l'abbé Tastevin intitulé : <i>Notice sur la Cathédrale de Nîmes.</i>
Hygiène.		
mai 1870.	A. Puech.	Rapport sur un ouvrage du docteur Carret, de Chambéry, intitulé : <i>L'insalubrité des poêles en fonte.</i>
Industrie.		
juillet 1870.	Pagézy.	Communication relative à une fabrique de bougies.
Littérature.		
fév. 1870.	E. Roussel.	Rapport sur un recueil intitulé : <i>Jeux floraux de la ville d'Anduze.</i>
juin 1870.	C. Liotard.	Etude sur deux fables de La Fontaine.
juillet 1870.	A. Viguié.	Rapport sur un recueil de poésies de M. J. Gaidan intitulé : <i>Aubes d'avril et Soirées de novembre.</i>

Séances.	Auteurs.	
Médecine.		
29 janv. 1870.	A. Puech.	Recherches statistiques sur la fréquence anomalies de l'homme (1 ^{re} partie).
12 févr. 1870.	Id.	Même sujet (2 ^e et dernière partie).
7 mai 1870.	Id.	Rapport sur le <i>Bulletin de la Société de médecine de Paris</i> et sur le <i>Bulletin de la Société de médecine de Poitiers</i> .
18 juin 1870.	Id.	Rapport sur quatre brochures du docteur V. Phan relatives à l'hydrologie.
Philosophie.		
8 janv. 1870.	J.-A. Pérès.	Théorie de l'humaine société.
26 fév. 1870.	I. Ginoux.	Rapport sur l'ouvrage de M. J.-A. Pérès intitulé : <i>Philosophie de l'humaine société, Cœnologie</i> .
Id.	E. Causse.	De la liberté humaine considérée au point de vue philosophique et dans ses rapports avec l'ordre social (1 ^{re} partie).
12 mars 1870.	Id.	Même sujet (2 ^e et dernière partie).
Id.	A. Puech.	Rapport sur un ouvrage du docteur Ebn intitulé : <i>Du suicide considéré au point de vue médical, philosophique, religieux et social</i> .
20 mars 1870.	Azaïs.	S. Augustin à Cassiacum, ou les Tusculana chrétiennes.
28 mai 1870.	C.-L. Jeannel.	Fragment sur l'âme des bêtes.
Poésie.		
18 déc. 1869.	Fr. Vidal.	Epître de remerciement à l'Académie.
26 févr. 1870.	E. Brun.	Villégiature.

Séances.	Auteurs.	
mai 1870.	Ph. Eyssette.	Traduction de l'ode d'Horace : <i>Angustam amice pauperiem pati</i> (III, 2).
Id.	Id.	<i>Inter pocula</i> , souvenir des Pyrénées.
mai 1870.	E. Brun.	Les Arènes de Nîmes, un jour de fête.
Religion.		
nov. 1869.	Rodier de La Bruguière.	L'Eglise chrétienne aux siècles apostoliques.
Voyages.		
nov. 1869.	C. Liotard.	Excursion sur les côtes de la Manche, en Bretagne et dans le bassin de la Loire.
déc. 1869.	Germ.-Durand.	Rapport sur une brochure de M. Isidore Hedde intitulée : <i>Souvenir de Grandrieu (Lozère)</i> .
juillet 1870	Azais.	Une visite à Subiaco, ou le Berceau de l'ordre bénédictin.